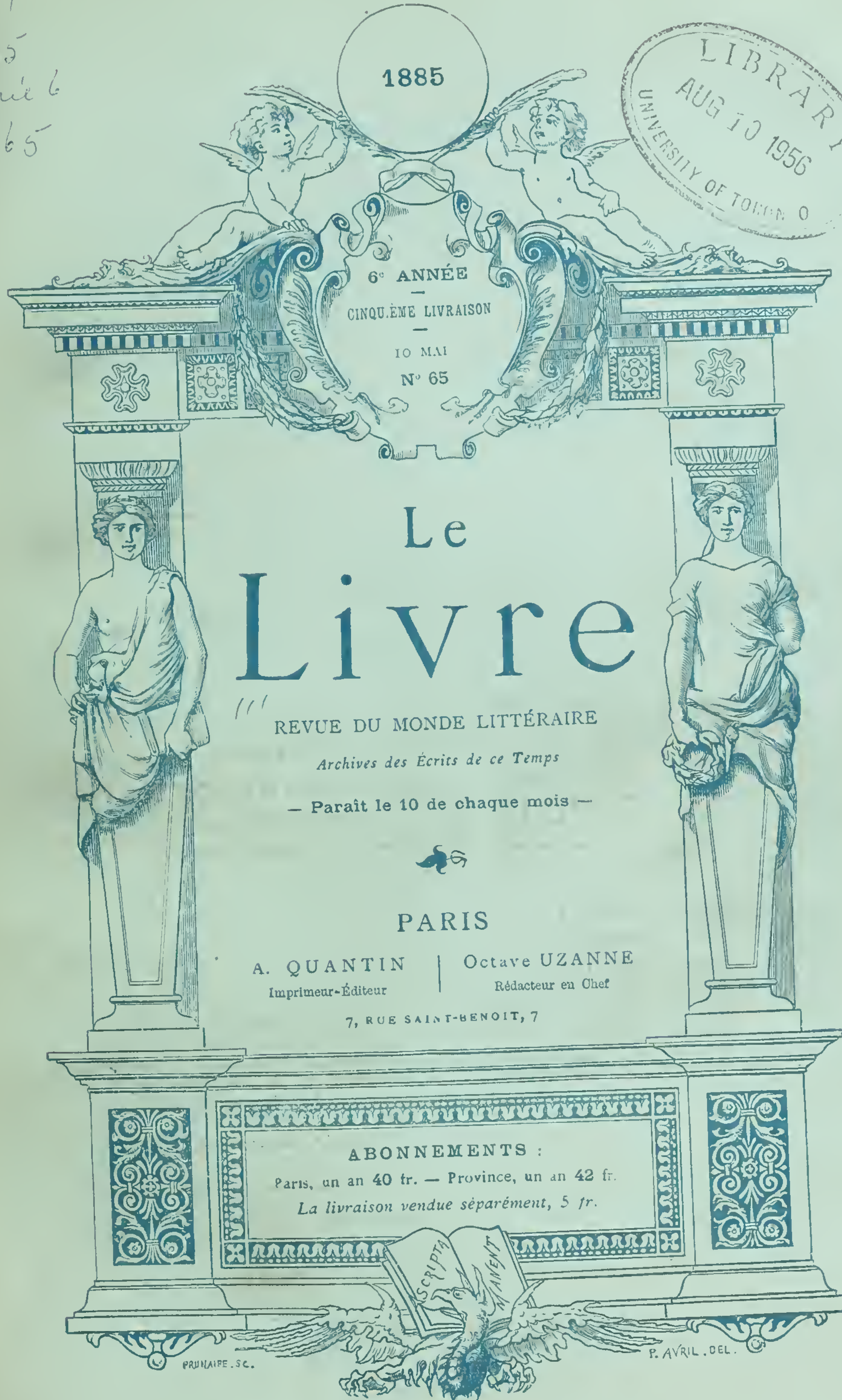


1885

6e ANNÉE
CINQUIÈME LIVRAISON
10 MAI
N° 65

Le Livre

REVUE DU MONDE LITTÉRAIRE

Archives des Écrits de ce Temps

— Paraît le 10 de chaque mois —

PARIS

A. QUANTIN
Imprimeur-Éditeur

Octave UZANNE
Rédacteur en Chef

7, RUE SAINT-BENOIT, 7

ABONNEMENTS :
Paris, un an **40 fr.** — Province, un an **42 fr.**
La livraison vendue séparément, 5 fr.

L'imprimeur-éditeur-gérant : A. QUANTIN.



Le Livre

REVUE DU MONDE LITTÉRAIRE

Archives des Écrits de ce Temps

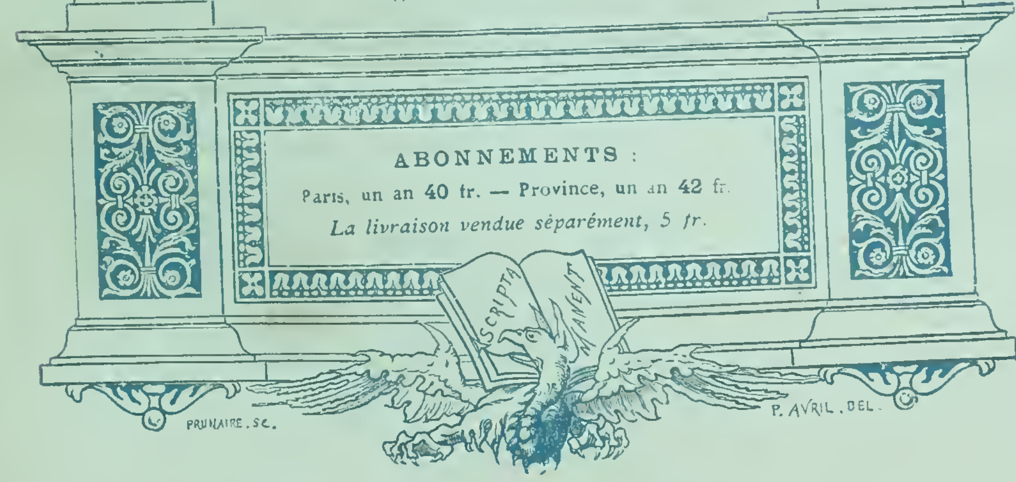
— **Paraît le 10 de chaque mois** —



PARIS

A. QUANTIN | Octave UZANNE
Imprimeur-Éditeur | Rédacteur en Chef

7, RUE SAINT-BENOIT, 7



LE LIVRE

— SIXIÈME ANNÉE —

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DU 10 MAI 1885

BIBLIOGRAPHIE ANCIENNE

I. — L'HOMME AU CAMÉLIA, par M. DE CONTADES.

II. — HISTOIRE INÉDITE DE QUATRE EAUX-FORTES de CÉLESTIN NANTEUIL, par C. JOLLY-BAVOILLOT.

III. — CHRONIQUE DU LIVRE. — Ventes aux enchères. — Renseignements divers.

Illustrations hors texte. — PORTRAIT A L'EAU-FORTE de LAUTOUR-MÉZERAY.

BIBLIOGRAPHIE MODERNE

I. — **Comptes rendus des livres récents** publiés dans les sections de : *Théologie, Jurisprudence. — Philosophie, Morale. — Questions politiques et sociales. — Sciences naturelles et médicales.* — BELLES-LETTRES : *Linguistique, Philologie, Romans, Théâtre, Poésie. — Beaux-Arts. — Archéologie, Musique. — Histoire et Mémoires. — Géographie et Voyages. — Bibliographie et études littéraires. — Livres d'amateurs et Mélanges.*

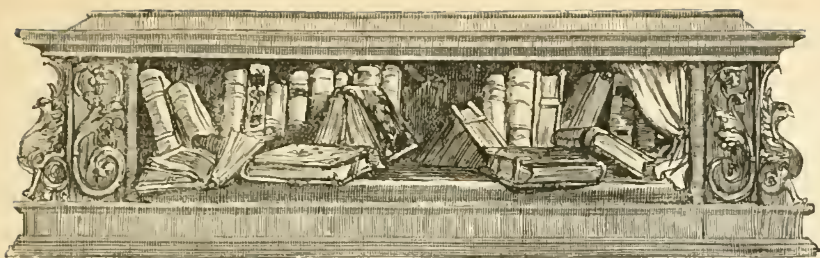
II. — **Gazette bibliographique** : *Documents officiels. — Académie. — Sociétés savantes. — Cours publics. — Publications nouvelles. — Publications en préparation. — Nouvelles diverses. — Nécrologie. — Le livre devant les tribunaux.*

III. — **Sommaire des publications périodiques françaises** : *Revues littéraires. — Principaux articles littéraires ou scientifiques parus dans les journaux quotidiens de Paris. — Nouveaux journaux parus à Paris, d'après la liste des dépôts, etc.*

Pour toute communication relative à la Direction et à la Rédaction, s'adresser à M. **Octave Uzanne**, Rédacteur-Directeur littéraire.

Pour ce qui concerne l'Administration, à **M. A. Quantin**, éditeur-gérant.

AVIS. — Chaque année antérieure prise séparément, 60 fr. — Nos nouveaux abonnés reçoivent, à titre de prime, les 5 années parues, en volumes brochés, au prix total de 150 fr.



L'HOMME AU CAMÉLIA

LAUTOUR-MÉZERAY

ET

LE *JOURNAL DES ENFANTS*

Charles-Lautour Mézeray et Émile de Girardin. — Comment fut fondé le journal le Voleur. — *Les deux frères siamois de la littérature périodique.* — La Mode. — *Lautour-Mézeray, rénovateur du* Figaro. — Le Feuilleton littéraire des journaux politiques. — *Origine du* Journal des Enfants, *son histoire. — Le dandysme de Lautour-Mézeray. — Quelques lettres inédites. — Balzac et Delphine Gay. — Ce qui mérite de rester du* Journal des Enfants. — *Bibliographie par noms d'auteurs.*



Les descendants de la famille Eudes, domiciliés dans la petite ville d'Argentan, se glorifiaient d'être les neveux du père Eudes, fondateur d'un ordre célèbre, et du grand Mézeray, historiographe du roi de France. Ces deux frères, à la figure grave et majestueuse, avaient occupé, d'une façon également digne, la chaire du missionnaire et le fauteuil de l'académicien. L'historiographe avait bien eu quelques hardiesses de plume et quelques faiblesses de cœur [1], mais il n'en avait pas moins imprimé à son nom un cachet de sévère et austère dignité, qui était devenu comme une tradition de famille. L'on resta fidèle à cette tradition pendant de

1. Les hardiesses de plume de Mézeray sont enregistrées dans toutes les bibliographies (*le Manuel du libraire,* 5e édit., t. III, p. 1694), et tous les biographes ont parlé de ses faiblesses de cœur, qui ont fourni a T. Sauvage le sujet de son opéra-comique, *le Père Gaillard.*

longues années, en remplissant, avec la gravité des ancêtres, des fonctions judiciaires et municipales; mais, dans notre siècle, un petit-neveu de l'historiographe — dont le père avait précisément relevé le nom de Mézeray [1] — eut, par une étrange exception à cette règle de famille, autant d'amour pour la fantaisie que ses aïeux avaient eu de respect pour la méthode. Dédaignant les buis symétriques du petit jardin paternel, il s'en fut à Paris lier à sa mémoire le nom d'une fleur, inconnue à Argentan, qu'immortalisa plus tard une irrégulière d'amour [2]. L'*Homme au camélia*, qui ne fut point un saint et ne prétendit jamais à l'Académie, s'appelait en réalité *Saint-Charles Lautour-Mézeray* [3].

I

Il naquit à Argentan, le 29 avril 1801, de Louis-César Lautour-Mézeray et de Jeanne Colin. Son père, alors notaire, avait jadis donné dans la Révolution. Cela ne l'empêcha point de crier un jour *vive l'Empereur!* de toute la force de ses poumons, ce qui lui valut la mairie d'Argentan. Il était d'instinct personnage officiel, et, lorsqu'il eut ceint l'écharpe municipale, il ne lui manqua plus que d'être décoré. Quand Napoléon traversa Argentan, Lautour compta sur lui pour combler cette lacune. L'empereur malheureusement partit sans y songer, et le lendemain un administré moqueur charbonna une croix d'honneur gigantesque sur la porte de monsieur le maire [4].

Le premier magistrat de la cité envoya tout naturellement son fils au collège municipal. Charles Lautour y forma une amitié d'enfance qui eut sur son avenir une influence décisive. Dans les environs d'Argentan se trouvaient le château et la belle terre du Bourg-Saint-Léonard. Ils avaient été achetés, à la fin du siècle dernier, par Jules-David Cromot, premier commis des finances. Ce Cromot, déjà riche comme Crésus, prétendait être en outre noble comme Cromus, chevalier romain découvert par

1. Louis-César Lautour-Mézeray descendait au quatrième degré de Marie Eudes, sœur des célèbres frères Eudes et femme de Jacques Corbin des Caves. Voir la *Notice sur les trois frères Eudes*, par M. G. Le Vavasseur, à qui nous sommes redevable, ainsi qu'à M. L. de la Sicotière, de précieux renseignements pour cette étude.

2. Par une coïncidence bizarre, Marie Duplessis, l'héroïne d'Alexandre Dumas, est née à Nonant, à quelques lieues d'Argentan. C'est ainsi que l'Homme et la Dame aux camélias appartiennent tous les deux au pays des pommiers. (Voir, sur Lautour-Mézeray, Jules Lecomte, *le Perron de Tortoni*, et Philibert Audebrand, *Un Intime de Girardin*, article publié dans *le Gaulois*, 4 mai 1881.)

3. Son parrain, M. de Lamisière, tint à ce qu'il fût inscrit à l'église et à la mairie sous le nom de *Saint-Charles*; mais Lautour laissa promptement le *saint* de côté, pour se contenter, dans l'habitude de la vie, du prénom plus profane, mais moins singulier, de *Charles*.

4. Anecdote rapportée par M. Victor des Diguères (*la Vie de nos pères en basse Normandie*, p. 235).

quelque généalogiste. Et l'on disait à la cour, en souriant, qu'il en était parent, tout au moins au datif : *Cromus, Cromi, Cromo* [1]. La grandeur de cette maison de parvenus ne dura pas même cent ans, et les deux fils de Cromot moururent à Argentan vers 1840, presque dans l'indigence. Ils avaient une sœur, appelée Mlle de Fougy, du nom d'une petite terre voisine du Bourg. *Trop jeune lorsqu'elle se maria pour se pénétrer fortement de ses nouveaux devoirs*, elle eut un enfant, dont *un autre que son mari était le père* [2]. Cet enfant, envoyé à Fougy et élevé à l'ombre des grands bois de la forêt de Gouffern, fut placé de bonne heure au collège d'Argentan. On le nommait alors Émile ; il sut se faire appeler Émile de Girardin.

Il se forma entre les deux écoliers, dans le préau du petit collège de province, une amitié que la mort seule put rompre. Et quand Girardin, dans son autobiographie d'*Émile*, trace la figure si sympathique de l'abbé de Latour, l'on se demande s'il n'avait point en vue quelque membre de la famille Lautour, l'un de ces vieillards bienveillants et de bon conseil, comme il s'en trouvait dans l'ancienne bourgeoisie provinciale.

Quel motif conduisit Charles Lautour dans la grande ville, où, dès qu'il eut foulé le sol du boulevard, il se sentit à jamais Parisien ? Celui qui y mène à vingt ans tous les jeunes gens de province : l'étude du droit à faire, étude, hélas ! bien vite délaissée pour l'apprentissage moins pénible des plaisirs et de l'amour. Charles, à Paris, retrouva Émile qui y fut le confident de ses espérances et le compagnon de ses premières parties. Il y fut aussi son introducteur dans les cercles de lettrés et le présenta, au Palais-Royal, dans le cabinet de lecture de Mme Desauge, à Alexis Dumesnil et à Henri de Latouche, à Alphonse Rabbe et à Maurice Alhoy. Ce fut là que Girardin apporta un jour *Émile*, œuvre de revendication, écrite avec le feu et la fierté de la jeunesse ; ce fut là aussi qu'il enfanta dans la méditation ses vastes projets de révolution dans la presse. Il trouva pour en commencer l'exécution un collaborateur indiqué dans Lautour-Mézeray. La première tentative faite par les deux camarades fut la fondation du journal *le Voleur*. D'après une légende, que nous devons rappeler ici, ce serait à Lautour-Mézeray qu'aurait appartenu le principal rôle dans la fondation de ce premier journal.

Un matin, le lendemain même de l'apparition d'*Émile*, Girardin, doutant encore du succès de son livre et dégoûté de sa triste vie de bâtard, allait tout bonnement se jeter à la rivière. Sur son chemin il rencontra Lautour.

— Où vas-tu ?

— Me noyer.

1. MAUPOUANA, 1775, cité par A. Chassant dans *Nobiliana*, p. 94.
2. *Émile*, par E. de Girardin ; édit. Lévy, p. 22.

— Pour de bon ?

— Pour tout de bon.

Et Lautour de rire et de le consoler.

— Viens, dit-il enfin, nous allons fonder un journal.

— Mais qui l'écrira ?

— Tout le monde.

— Son titre ?

— *Le Voleur*. Nous prendrons partout ce qui nous conviendra.

Et ainsi, dit-on, fut fait [1].

La légende est certes jolie : mais si, dans cette association des deux débutants, Lautour apportait un nom et un peu d'argent, — cet argent de province si lentement amassé et qui, à Paris, se dépense si vite, — Émile, lui, apportait ce qui valait mieux encore : un rare esprit d'initiative et une activité qui ne se lassait de rien. C'est donc à lui, croyons-nous, qu'il convient d'attribuer la part la plus large dans la première œuvre entreprise en commun.

Quoi qu'il en soit, ce fut le 5 avril 1828 que parut *le Voleur, gazette des journaux français et étrangers, revue de la littérature et des sciences, des arts, des tribunaux et des théâtres. Le Voleur* était fait impudemment, à grands coups de ciseaux. Comme toutes les idées téméraires, celle-ci obtint de suite un succès d'étonnement. La finesse littéraire des deux propriétaires le transforma bientôt en succès d'habitude. L'on avait commencé par crier au scandale ; l'on se tut ensuite pour examiner l'affaire, et l'on en arriva promptement à l'imiter. D'Arthenay fonda *le Cabinet de lecture*, et Anselme Petétin fit paraître *le Pirate*. Les articles du *Voleur*, presque tous d'emprunt, n'étaient jamais signés ; il est donc difficile d'indiquer la part spéciale de collaboration que Lautour eut à l'œuvre commune. Nous ignorons également à quelle époque il cessa d'être intéressé dans l'affaire. En 1832, il était toutefois encore propriétaire du *Voleur*, et reçut, à ce titre, une curieuse lettre d'Achille Jubinal, arrêté le jour des obsèques du général Lamarque, comme *coupable... de porter un chapeau gris et par conséquent d'être évidemment attaché à une opinion quelconque* [2].

Mais revenons en 1828 et aux premiers efforts des deux frères siamois de la littérature périodique. Possédant des qualités diverses, mais qui se complétaient utilement, et sentant qu'ils avaient, grâce à elles, ce qu'il faut pour réussir, ils n'étaient point gens à se contenter du premier succès du *Voleur*. Ils menèrent promptement à bien une entreprise plus considérable.

Ce fut la publication de *la Mode, revue des modes, galerie des*

1. Article de M. Philibert Audebrand.
2. *La Mode*, 23 juin 1832, p. 281.

mœurs, album des salons. Là, l'on ne pouvait plus avoir, comme dans *le Voleur*, des collaborateurs forcés. Il fallait en trouver qui vinssent au journal de leur plein gré et sussent, par leur mérite, en séduire les abonnés. Lautour et Girardin réussirent à les découvrir, et les noms, nouveaux encore, dont furent signés les articles du journal naissant, devinrent presque tous un jour des noms célèbres. Nestor Roqueplan et Victor Bohain, Alphonse Karr, Eugène Sue et George Sand écrivirent dans *la Mode* non politique. Le docteur Véron lui-même, le futur directeur de l'Opéra, le commensal et le fidèle ami de Lautour, fit aussi partie de la rédaction de cette première *Mode* [1]. Lautour eut alors une inspiration de génie, et, réclamant pour sa revue le patronage de la duchesse de Berry, fit ainsi la conquête du faubourg Saint-Germain. Girardin, de son côté, ne resta pas en reste de réclame, et, agitant pour la première fois aux yeux des abonnés de *la Mode* cet appât trompeur de la prime, qui fut l'une de ses meilleures ruses de journaliste, il mit en loterie parmi eux je ne sais quel buste invendable de Mme de Staël [2]. L'on sait que *la Mode*, cédée à Dufougeray, devint, en 1831, un journal politique, qui poursuivit sans relâche de ses mordantes épigrammes le roi-citoyen et sa monarchie bourgeoise.

L'un des collaborateurs de *la Mode*, Victor Bohain, qui tentait d'être un second Girardin, avait, en 1829, acheté *le Figaro*. Lautour-Mézeray appartint alors à la rédaction particulièrement choisie de ce journal, dont faisaient partie A. de Vaulabelle, Alphonse Karr, Capo de Feuillide et Léon Gozlan. L'histoire des décès et des résurrections du *Figaro* au XIXe siècle formerait un petit volume. Lautour-Mézeray devait aussi, en 1836, essayer à son tour de le faire renaître. La lettre suivante de Sophie Gay l'établit :

« S'il est vrai, comme on le dit, que vous vous chargiez de rendre la vie au *Figaro*, je vous conjure de ne point oublier un des collaborateurs qui lui a valu le plus de succès autrefois. C'est Alphonse Karr; il a grand besoin de travailler et d'employer un des esprits les plus piquants de notre époque. Dites-moi si je puis le flatter de votre protection... Si vous vouliez venir causer de cela avec moi, vous seriez bien aimable et pourtant, je ne vous en aimerais pas mieux [3]. »

Hélas ! la verve d'Alphonse Karr elle-même ne suffit pas, cette fois, à ranimer *le Figaro*.

1. Le Dr Véron, dans ses *Mémoires d'un bourgeois de Paris* (t. III, p. 85), s'exprime, en parlant de la rédaction de *la Mode* naissante, comme s'il n'en eût point fait partie. Les lignes suivantes, que nous transcrivons dans le tome IV de *la Mode* (p. 100), ne laissent pourtant pas de doute à ce sujet : « On trouve, à côté de la manie d'écrire, cette certitude que le bon goût de MM. Véron, Bohain et de Girardin nous préservera de ces articles, etc. »

2. *La Mode*, t. Ier, p. 354.

3. Lettre en la possession de l'auteur de cet article.

En 1830, Émile de Girardin et Lautour-Mézeray fondèrent ensemble — ce fut peut-être la dernière entreprise faite en commun — *le Feuilleton littéraire des journaux politiques*. Ils avaient un associé qui fut assurément le plus grand de ceux que Lautour rencontra dans sa carrière de publiciste : il avait nom Honoré de Balzac. Balzac rédigeait alors la plus grande partie du journal de Philippon, *la Caricature*, où Lautour-Mézeray donna quelques articles à côté de ceux de l'illustre romancier. Lautour et Balzac se rencontrèrent souvent depuis dans le salon de Mme de Girardin et dans les loges de *lions* à l'Opéra ; mais, en 1835, un conflit d'intérêt éleva entre eux une infranchissable barrière que, même à prix d'or [1], le fondateur de *la Mode* ne put jamais abaisser.

Il arriva à la collaboration des deux anciens écoliers d'Argentan ce qui advient à presque toute collaboration. Chacun crut avoir acquis ce qui lui rendait nécessaire l'assistance de l'autre et voulut voler de ses propres ailes. Cela réussit tout à fait à Girardin, qui avait enfin de l'argent, et cela ne tourna point mal pour Lautour-Mézeray, qui avait alors appris à faire un journal.

La première entreprise d'Émile, à laquelle Charles n'eut point de part, paraît avoir été celle du *Journal des connaissances utiles*. Certains biographes disent bien que Lautour coopéra à la fondation de cette feuille [2], mais, dans la première année, où des articles sont signés par Émile de Girardin, Mme Sophie Gay, Pereire et d'autres, nous n'avons trouvé aucune mention de Lautour-Mézeray. Nous croyons donc pouvoir penser qu'il n'y collabora point.

Il fut, en tout cas, étranger à la fondation de *la Presse*, cette réalisation de l'idée du journal à bon marché qui, depuis si longtemps, harcelait la cervelle d'Émile.

Mais Lautour-Mézeray fonda le *Journal des Enfants*.

II

Le *Journal des Enfants* parut le 25 juillet 1832. Le premier numéro contenait un article *à nos enfants*, écrit par Jules Janin, dans une note paternelle et attendrie. L'idée commerciale n'en était pas toutefois entièrement exclue, et, à l'aide d'allusions perfides, l'on débutait par y faire bonne justice des Perrault et des Berquin, des Genlis et des Bouilly, dont on voulait à jamais écarter la concurrence :

1. Werdet raconte dans ses *Souvenirs* (p. 39 et 48) qu'à la suite de cette contestation Lautour-Mézeray reconnut loyalement ses torts et fit même accepter à Balzac une indemnité de vingt-cinq louis. Le maître empocha prestement les vingt-cinq louis et n'en garda pas moins toute sa rancune.

2. M. des Diguères, *la Vie de nos pères*, p. 237.

« Venez à nous, nous vous dirons ce qui est vrai et utile. Nous serons nous, *l'ami des enfants*, non pas un ami vieux et morose, et qui radote quelquefois, mais un ami jeune, longtemps dévoué, et qui vous suivra dans toutes les fortunes. Nous serons pour vous, non pas une bonne nourrice qui fait des contes, mais des historiens amusants, simples, véridiques, et qui vous diront ce qui est arrivé avant vous et ce qui arrive en même temps que vous. Enfin, si, par malheur, vous avez lu des livres intitulés : *Contes à mon petit enfant, contes à ma fille,* et autres contes, où vous ne voyez que des enfants très riches, soyez tranquilles, nous ne vous ferons pas de ces contes-là. Dans ces contes, on ne parle qu'à des enfants très riches, qui ont des voitures et des peignes en diamants [1], etc. »

Les petits abonnés n'avaient sans doute pas plus de voitures que de peignes en diamants, mais ils eurent leur journal tout comme une grande personne, et, en le recevant, ils virent imprimé sur les bandes *M. Gustave* ou *Mlle Adèle*, première réclame de ce moralisateur charlatan, qui s'entendait presque aussi bien qu'Émile à lancer une affaire.

« Un centime et demi par jour — lisait-on sur la couverture, en caractères qui tiraient les yeux — est le prix de ce recueil... Lors même que l'enfant ne trouverait dans cet ouvrage, en se récréant, qu'une bonne pensée, que la correction d'un défaut, le principe d'une qualité généreuse, les parents pourraient-ils hésiter à lui consacrer une aussi faible somme ? C'est plus qu'un capital qu'ils fondent, c'est peut-être tout l'avenir de son cœur qu'ils développent. »

N'est-ce point là vraiment de la réclame impudente, comme en fait Bilboquet dans *les Saltimbanques ?* N'est-ce point crier : *Passez au bureau ; à un centime et demi la morale !* comme l'on hurle, entre deux roulements de tambour : *Entrez dans ma baraque ?*

Dans ce magasin, non de jouets d'enfants, mais de littérature juvénile, le marchand au reste ne trompa point et ne vendit que du bon. Le premier numéro — maladresse qui surprend chez Lautour — n'est cependant pas à la hauteur du reste du recueil et serait même assez insignifiant s'il ne contenait le début d'une histoire qui a réjoui plusieurs générations d'enfants : *les Aventures de Jean-Paul Choppart*, par Louis Desnoyers.

Il n'en est pas moins vrai que, dans cette première année, grâce aux relations du directeur avec tout ce qui écrivait à Paris, nous trouvons parmi les collaborateurs du *Journal des Enfants*, Sophie Gay, Bergounioux (un compatriote de Lautour-Mézeray), F. Soulié, Piis, E. Fouinet, Ch. Muret et Jules Janin, qui ne dédaigne pas de s'y faire le salonnier des petits enfants [2]. Les dessins, assez nombreux à partir du n° 5, sont

1. *Journal des enfants*, t. Ier, p. 2. Voir, à la fin de cet article, la bibliographie du *Journal des enfants*.

2. *Journal des enfants,* t. Ier, p. 257. Le Salon de 1833, par J. Janin.

finement gravés par Lacoste, et l'un d'eux, le portrait de Jean-Paul Choppart, est un Grandville hors texte [1].

Le rédacteur en chef prend bientôt plaisir à écrire lui-même dans son recueil enfantin et y débute par une courte nouvelle, *Balluchon l'artificier*. Il y glisse aussi, dans un *article à nos enfants*, tout cordial et affectueux, une réclame à l'instar de celle de *la Mode*, informant qu'il vient d'obtenir pour son journal le gracieux patronage de la reine de Wurtemberg. Et les armoiries de la royale protectrice s'étalèrent pendant des années sur la couverture du petit recueil. Cette réclame était en outre un appel déguisé à quelque distinction flatteuse. Ce discret appel ne resta pas sans réponse, et Lautour commença ainsi une longue brochette de croix, qui plus tard éblouit jusqu'à sa ville natale, et empêcha les malins Argentenais de rire plus longtemps de la déception paternelle.

L'affaire était donc lancée à merveille; mais il fallait, pour la soutenir, faire mieux encore la seconde année. Lautour le comprit et n'y manqua pas. Aux collaborateurs si finement choisis dans la fleur des romantiques, il joignit bientôt MM. de Barante, Marco de Saint-Hilaire, Maurice Alhoy et, — c'était un coup de maître, — Alexandre Dumas lui-même, qui raconta aux enfants, comme il savait raconter, les aventures de deux singes, *Jacques Ier et Jacques II*. Lautour-Mézeray, voulant aussi payer de sa personne, collabora activement à son petit recueil, et y donna successivement : *les Pupilles de la garde; la Fête des ramoneurs à Londres* et *la Fiancée d'Irlande*. Enhardi par le succès, l'infatigable rédacteur en chef ente sur son journal des publications nouvelles, toujours moralisatrices, mais toujours lucratives : l'*Annuaire des enfants* et le *Musée des enfants*.

La troisième année, tout marche mieux encore, et c'est de plus en plus fort, comme chez Nicolet. Jean-Paul Choppart est cependant fini, mais voici venir Robert-Robert et son fidèle compagnon, Toussaint Lavenette, aux aventures réjouissantes et amphibies. Et le petit monde se fait abonner en masse et se passionne pour les deux pantins de Louis Desnoyers, comme le grand pour les trois mousquetaires d'Alexandre Dumas. L'on trouve encore dans le troisième volume du *Journal des Enfants* une pièce de Rozier finement écrite : *les Arrêts de collège*, et deux nouvelles d'Alphonse Karr : *les Chagrins d'un roi de cinq ans*, et *la Première victoire de Charles XII*. La réclame atteint également son apogée, et l'on affiche en lettres énormes sur la couverture :

ANNONCES DU JOURNAL DES ENFANTS

Publié à 16,000 exemplaires

Prix net : 1 fr. 50 la ligne de 40 à 44 lettres !

1. *Journal des enfants*, t. Ier, p. 120.



[illegible]esse sc. LE LIVRE VIe Année [illegible]p. A. Quantin

LAUTOUR-MEZERAY

[illegible]ndateur du Journal des Enfants

Ces trois lignes sont, pour cette année-là, tout ce qui est dû à la plume de Lautour-Mézeray.

La veine continue encore l'année suivante. D'abord la réclame a produit son effet, et, à la fin de chaque fascicule, les pages d'annonces se pressent, nombreuses et compactes. Puis les collaborateurs, toujours les maîtres de l'époque, envoient au journal leurs meilleures pages. Lautour-Mézeray lui-même, piqué d'honneur, y donne un travail amoureusement écrit : *Ce qui advint du 30 juin 1559. — Odyssée du comte de Montgommery*. « En classant d'anciens papiers de famille, je trouvai, ose dire Lautour, au milieu d'une lourde liasse, une chronique *entièrement écrite de la main de Mézeray*, l'historiographe de France sous Louis XIV. » Et s'il fallait en croire l'aimable mystificateur, le grand académicien aurait écrit ce qui suit à la barbe de ses collègues : « Merci de moi, messeigneurs; à vous ouïr, il semblerait que je suis coupable de forfait, quand c'est le hasard seul ou Satan qui sont les forfaiteurs[1] ! »

Au boulevard du Crime on n'eût point parlé mieux ! A tout seigneur, du reste, tout honneur ; l'amusante chronique du rédacteur en chef est illustrée d'un grand dessin de Géniole, gravé en Angleterre par Beneworth.

L'année d'après, le *Journal des Enfants*, où l'on savait choisir les poètes comme les conteurs, donne un petit poème d'Hégésippe Moreau, *Abdallah le maudit*[2], et Lautour-Mézeray y indique *le moyen de gagner un million avec une livre de beurre*.

Il donne dans le sixième volume *les Deux poètes du lycée Napoléon* et *la Nymphe de Sainte-Hélène*. Hégésippe Moreau y raconte *le Neveu de la fruitière*[3], et Édouard Ourliac y ouvre le charmant *Théâtre du seigneur Croquignole*. Les lettres néanmoins ne font pas oublier les affaires, et Lautour imagine une combinaison nouvelle : la collection du petit journal sera vendue pour 6 fr. 25. Le motif allégué est qu'à l'étranger l'on n'en fait pas moins de six contrefaçons.

Le véritable est que Lautour, dès que le *Journal des Enfants* lui rapporte cinq louis, court en dépenser dix pour son luxe ou pour ses plaisirs. Il en est déjà réduit aux expédients et doit imaginer chaque matin une réclame à effet pour faire pondre de nouveau cette poule aux œufs d'or qu'il finira bientôt par épuiser tout à fait.

C'est ainsi qu'en juin 1838, le journal est paré d'une couverture nouvelle, où trois écussons souverains accompagnent le blason de la

1. *Journal des enfants*, t. IV, p. 290.

2. *Abdallah le maudit* est devenu *l'Enfant maudit* dans le *Myosotis*.

3. *Abdallah le maudit* parut dans le numéro d'août 1836 et *le Neveu de la fruitière* dans celui de septembre 1837. M. Piédagnel, dans sa note bibliographique sur Hégésippe Moreau, intervertit ces dates.

première protectrice. Ils dominent une bandelette portant en caractères gothiques : LAUTOUR-MÉZERAY — ÉDUCATION FAMILIÈRE. Le curieux dessin de Bisson est gravé par Lacoste.

La décadence du petit journal date de cette année-là, quoique les collections aient été, dit-on, enlevées et que l'on doive en faire un nouveau tirage. L'on y rit cependant encore au joyeux théâtre de Croquignole, et Bouchery y entame une réjouissante histoire : *les Petits-neveux de Gulliver et le marquis de la Chambaudière*. Mais, comme il faut tirer parti de tout, les annonces envahissent et la revue et sa couverture. Elles en expulsent même les quatre blasons protecteurs, promettant, à la suite d'un renouvellement d'abonnement, les portraits lithographiés des quatre rédacteurs principaux. Et c'est ainsi que Lautour-Mézeray trône en tête de la collection de son magazine, tout comme Tellier fait les honneurs de sa méthode de trompe. N'y a-t-il point là une caractéristique de l'individu et du temps ?

L'an d'après, c'est pis encore : le désordre est au bureau de rédaction, et l'on ne vient plus guère au bureau d'abonnement. Le journal, quelquefois encore, est néanmoins digne de son passé. Lautour-Mézeray donne *le Tambour d'Arcole ;* Étienne Esnault, *Diane et Loys,* et Bouchery fait voyager les petits-neveux de Gulliver jusqu'à « Argentan, aujourd'hui petite ville de France, située dans le département de l'Orne, mais alors érigée, avec ses dépendances, en marquisat de merveillo-chimerico-superlunario-monde, dont elle était un des principaux ornements ».

Cependant le pauvre Lautour, s'épuisant la cervelle à la recherche d'attractions fructueuses, joint au journal, que l'on délaisse pour tout de bon, des patrons d'écharpes et des gravures de modes, nous montrant des *lions* en herbe engoncés dans leurs vastes cols et frisés à outrance sous de plates casquettes à glands.

Cela ne suffit pas à sauver le journal. En juin 1840, Lautour-Mézeray doit s'adjoindre des copropriétaires et partager ainsi son empire enfantin. Il continue toutefois à faire partie de l'administration nouvelle et publie même, dans la neuvième année, un article intitulé *les Juifs*, étude qu'il avait pu malheureusement écrire d'après nature.

L'année suivante, tout est terminé, et une direction nouvelle, transportant ses bureaux au loin, vers l'est, va s'installer rue du Faubourg-Poissonnière. Elle renie même pour plaire aux commerçants, ses voisins, l'ancien propriétaire qui, pendant dix années, avait ouvert à l'enfance une école d'art et de littérature, qu'elle se hâta de transformer en boutique :

Avis qu'il faut lire.

« En changeant de demeure, la direction et la propriété ont également passé en d'autres mains. L'ancien propriétaire, récemment ap-

pelé à des fonctions administratives, avait, depuis plusieurs années, négligé l'administration de son journal pour se livrer à des études de droit administratif et public, dans l'intention de parcourir avec distinction la nouvelle carrière qu'il voulait poursuivre et dans laquelle il vient d'entrer. Le nouveau directeur fera cesser tout ce désordre[1]. »

Le désordre s'en fut donc avec le brouillon charmant, mais avec lui partirent tout art et toute littérature. Le pauvre Lautour venait, comme l'apprenait l'avis de son ancien journal, d'être condamné à l'administration à perpétuité. Mais, avant de le suivre dans sa sous-préfecture, nous devons présenter en lui l'homme à la mode, car il tenait à ce titre plus qu'à toute autre chose. Berquin, en effet, dont il raillait l'air berger, n'était rien à ses yeux en comparaison de Brummel, dont il enviait le dandysme. Le pauvre Lautour n'avait point atteint le mérite littéraire du premier; il ne fit qu'approcher de l'élégance du second. Mais, par un phénomène singulier, réduisant et fondant en lui ces deux types si différents et qui s'affaiblissaient dans ce rapprochement étrange, il fut et il resta un Brummel berquinisé, un Berquin fashionable.

III

Lautour-Mézeray était d'ailleurs bâti pour être l'un des rois de la mode parisienne. D'une taille élevée, d'une figure agréable, mais à l'expression quelque peu altière, il possédait ainsi tout ce qu'il fallait pour paraître, pour séduire et pour dominer. La conquête de Paris lui était donc aisée. Il trouvait en outre, pour la faire, deux auxiliaires précieux dans le crédit toujours croissant de Girardin, son camarade, et dans le charme irrésistible d'une nouvelle amie, Delphine Gay, qui, en 1831, avait uni sa destinée à celle d'Émile. Nous avons vu Lautour et Girardin débuter en amis dans la vie parisienne. Mais ces amitiés de collège, quelle que doive être leur durée, ne sont pas toujours à l'abri de nuages. Dès que Lautour et Girardin n'eurent plus d'intérêts communs, ils furent exposés à avoir des intérêts contraires dans leurs nombreuses entreprises semi-littéraires, semi-commerciales. C'est ce qui advint une fois, entre autres, à l'occasion de certaines bibliothèques unies que Lautour-Mézeray s'avisa d'opposer aux bibliothèques cantonales de Girardin. De là une brouille qui, le 5 mars 1834, fit écrire à Émile la lettre suivante :

« Tes deux lettres m'arrivent ce matin à huit heures : celle que tu m'adresses et celle que tu adresses au public. Je ne répondrai pas à la seconde. J'ai hésité un instant si je répondrais à la première, car montrer

1. *Journal des enfants*, numéro de décembre 1841, verso de la couverture.

que de ton côté sont tous les torts, c'est en quelque sorte paraître me justifier, et, dans la position très délicate où tu t'es placé vis-à-vis de moi, beaucoup d'amis, mon cher Lautour, craindraient le premier mot à dire de peur que le dernier n'échappât à leur confiance et à leur franchise.

« Je n'ai pas autant d'illusions qu'on peut m'en croire, et, bien que tu me l'assures, j'ai pu me convaincre que tu ne plaçais pas toujours tes affections avant tes intérêts, mais quelquefois au-dessus de certains devoirs que l'amitié devrait rendre respectables. On se borne rarement à n'avoir qu'un seul tort envers un ancien ami qui ne rompt pas au premier.

« Tu m'accuses, toi, de n'avoir pas eu d'explications avec toi avant l'appel au public dont tu parles... Ce jour-là encore, j'ignorais que tu eusses un intérêt dans les bibliothèques unies ; ce n'est que le lendemain que j'ai su que tu en étais non seulement un des intéressés, mais le fondateur, le bailleur de fonds, l'homme responsable, celui qui s'était opposé à ce qu'on me parlât d'un projet qui *par hasard* se rencontrait être le même que celui dont je préparais, avec toute publicité, l'exécution depuis plus de huit mois ! Je soutiens ceci : s'il ne m'avait pas été dérobé, on n'eût pas agi avec tant de clandestinité ; on n'eût pas recommandé à chacun : *surtout n'en parlez pas à Émile.*

« . . . . J'ai été si profondément blessé de la défiance dont j'ai été l'objet et de tous les soins qu'on a pris pour se cacher de moi que, lorsque j'ai perdu l'estime des amis qui me restaient, je ne regrette plus leur amitié. Je n'en aurais perdu aucun, si leur amitié avait été aussi vraie et aussi désintéressée que la mienne. C'est une justice qui plus tard me sera rendue.

« E. de Girardin [1]. »

Malgré ces querelles privées qui parvenaient bien vite au public grâce à la manie de publicité qu'avaient les deux amis mécontents, les souvenirs du collège et des efforts faits en commun les ramenaient bien vite l'un à l'autre et dissipaient promptement ces brouilles passagères.

Aussi quand Girardin et Armand Carel durent se battre à la suite d'articles publiés dans *le National* et dans *la Presse*, Lautour-Mézeray fut-il choisi de suite comme témoin par son ami. Il n'eût, dans aucune circonstance, refusé de lui rendre un semblable service ; mais il y consentit avec plaisir, dans un cas particulier où il était certain — c'était là une de ses faiblesses — d'être mis en évidence. Le duel eut lieu à Vin-

1. Cette lettre, ainsi que plusieurs autres dont nous donnerons des extraits, fait partie de la belle collection d'autographes de M. Jules Le Petit, qui, avec une parfaite bonne grâce, a bien voulu nous faire, pour cet article, les communications les plus utiles.

cennes, le 20 juillet 1836, au matin. Girardin eut d'abord la cuisse traversée d'une balle. Il blessa alors mortellement Carel, qui succomba deux jours après ce duel resté célèbre [1]. Le service rendu par Lautour à Girardin resserra les liens de leur vieille amitié, et il trouva Émile toujours disposé à lui frayer le chemin par une démarche utile, à l'empêcher de faire fausse route par des conseils trop peu souvent suivis.

Les deux camarades ne cessèrent point de correspondre l'un avec l'autre, si ce n'est pendant de rares périodes de brouille. Ils échangeaient à tout moment les nouvelles de la ville et de la province, parfois même celles de l'étranger. C'est ainsi que, le 1er octobre 1841, Girardin, qui s'était rendu en Wurtemberg pour le vingt-cinquième anniversaire de l'avènement du roi, rend plaisamment compte à Lautour-Mézeray d'une entrevue avec la princesse de Metternich :

« La princesse de Metternich, qui ne passe pas pour être toujours gracieuse à l'égard des Français qui ne portent pas un nom illustre et qui ne sont pas légitimistes, m'a fait placer à côté d'elle et a été pour moi d'une bonté et, j'oserais presque dire, d'une coquetterie qui ont fait événement. *Nous aurions gardé les Allemands ensemble*, comme disait J. J., que nous n'aurions pas trahi plus de familiarité. »

Ce n'était point seulement l'amitié d'Émile qui rendait précieux pour Lautour-Mézeray le droit d'entrer en familier dans la maison de Girardin, c'était encore et surtout la faveur de faire partie du petit cénacle de la fameuse Delphine ; d'être reçu, après les Bouffes ou avant le bal, dans cette chambre tendue d'un damas de laine vert d'eau, où venaient causer Lamartine, Victor Hugo, Eugène Sue, Balzac, Alphonse Karr et Alexandre Dumas. Lautour regardait cette faveur à la fois comme une gloire et comme un plaisir. Comme une gloire, car peu étaient admis dans ce temple privé de la causerie délicate ; comme un plaisir, car Mme de Girardin traitait Lautour en privilégié et le faisait le confident intime de ses impressions parfois malignes sur ses illustres hôtes. Nous avons retrouvé, dans de curieux petits billets, la trace de ces confidences amicales.

« Oh ! que Balzac a été amusant hier ! » lui rappelle-t-elle un jour, pour le taquiner, peut-être. « Vous avez eu grand tort de nous quitter hier soir, lui écrit-elle une autre fois ; vous auriez bien ri des histoires d'ours de M. Dumas et de sa lettre incompréhensible. Venez me voir aujourd'hui à cinq heures que je vous abreuve d'injures ! »

D'autres lettres établissent qu'elle n'était point seulement pour Lautour comme pour les autres une maîtresse de maison aimable, une camarade de cercle littéraire, mais bien une intelligente et affectueuse amie. En voici une charmante :

1. Voir, relativement à ce duel, *les Mémoires d'un bourgeois de Paris*, t. II, p. 224.

Ce mardi.

« Je veux vous faire une surprise aimable et vous écrire un peu plus tôt que je ne l'ai promis ; cela est d'autant plus gracieux que je n'ai absolument rien à vous dire, car il ne s'est rien passé depuis deux jours que vous êtes absent.....

« Je mentirais si je vous écrivais que je dépéris en votre absence et que je suis languissante ; au contraire, je me sens légère et libre parce que mon sermonneur ennuyeux n'est plus là. Il me semble que le monde m'appartienne. Je me livre à mes défauts tout à mon aise ; je déménage tous mes meubles, je dis tout ce qui me passe par la tête, heureuse de ne plus m'entendre dire : « Vous avez grand tort, madame. » Mais je sais cependant qu'il ne faut pas trop que ce bonheur se prolonge ; je finirais peut-être par trouver que cette liberté est de l'isolement.

« ... Avez-vous eu froid la nuit ? Nous avons pensé à vous en voyant ce beau clair de lune... Avez-vous revu toutes vos anciennes passions ?... Mais votre lettre me dira tout cela demain ; j'y répondrai avec exactitude, si j'ai le temps. Celle-ci ne compte pas : c'est une petite gentillesse inaperçue. C'est pour vous prouver qu'il ne faut compter sur moi ni en mal ni en bien. C'est pour vous déconcerter : vous êtes si accoutumé à vous plaindre de moi que je suis obligée de vous avertir quand j'ai pour vous une attention affectueuse. Vous êtes si prévenu que vous seriez capable de la prendre pour une injure et de vous fâcher. Ainsi je vous déclare bien positivement que c'est avec la volonté de vous faire plaisir que je vous écris aujourd'hui. Mille souvenirs[1]. »

G. de G.

Presque tous les habitués du salon de Delphine reconnaissaient son hospitalité en lui apportant de petits chefs-d'œuvre. Lautour-Mézeray rougit sans doute d'arriver toujours les mains vides et de n'avoir point encore fait son livre. Aussi, en 1834, se mit-il courageusement à l'ouvrage, et tenta-t-il de publier, comme un autre, son volume. *Maritalement parlant*[2] était un recueil de nouvelles, écrit en collaboration avec Émile Bouchery, sous le pseudonyme de MM. de Cobentzell. Ce ne fut après tout qu'une preuve de bonne volonté, et *Maritalement parlant*, qui n'était point un chef-d'œuvre, n'ajouta rien à la renommée des prétendus Cobentzell.

D'ailleurs, Lautour-Mézeray était un publiciste avant d'être un

1. Collection de M. Jules Le Petit.

2. *Maritalement parlant*, par MM. de Cobentzell. Paris, Alexandre Mesnier, 1834 ; in-8° de XIV-312 p. C'est un recueil formé de sept nouvelles ou fantaisies : *Aux sergents de ville de la vertu ; — Une page des mémoires du cœur ; — L'éloquence d'un député ; — M. Loreau ; — La Ramure ; — Les conditions d'un bonheur ; — La gastrite.*

homme de lettres ; avant d'être un publiciste, il tenait, nous l'avons dit, à être un homme à la mode.

Mais était-il véritablement un *lion* ? Assurément oui, si, comme le dit Roqueplan, il suffisait pour cela de la moindre chose élégante, d'un paletot jaune ou d'un chapeau à forme nouvelle. Oui encore, si, comme le veut Deriège, celui-là était réellement *lion*, qui avait le boulevard pour empire, l'Opéra pour conquête et savait régner en maître du faubourg Montmartre au faubourg Saint-Honoré. Mais Mme de Girardin était plus exigeante. Pour elle, le mot *lion* ne signifiait point un dandy au groom microscopique et au cigare colossal, mais bien une notabilité que tout le monde veut connaître, un individu devenu, pour un fait spécial ou pour une chose marquante, l'objet d'une curiosité générale et incontestée [1]. Lautour-Mézeray était d'abord un *lion* comme tout le monde l'entendait; irréprochable dans son costume, impeccable dans ses équipages. Mme de Girardin le reconnaissait elle-même, en le raillant doucement. « Nous avons, lui mande-t-elle un matin, des billets pour la course qui est à midi. Venez donc à midi avec votre calèche ou votre tilbury, comme vous voudrez. » — « Venez donc, lui écrit-elle une autre fois en ayant l'air de sourire, avec votre douillette *tourterelle* [2]. » Mais en outre, pour être un *lion* aux yeux de Delphine, Lautour avait trouvé cet objet personnel et forçant l'attention sans lequel, suivant elle, l'on ne pouvait *lioniser*. C'était une fleur, un camélia blanc.

Ce camélia blanc, qui ne coûtait pas moins de cinq francs la tête et qui fleurissait chaque soir la boutonnière de Lautour-Mézeray, produisit, dans le Paris qui s'habillait, une sensation indicible. Mais, grâce autant qu'au prix de la fleur, à la régularité de l'habitude, ce ne fut point seulement une fantaisie de dandy, mais une véritable marque de lionerie. Le camélia blanc de Lautour-Mézeray gardera à jamais sa place dans la menue chronique de l'époque comme le gilet rouge de la première d'*Hernani*. Quant à celui qui le portait, il fut désormais *l'homme au camélia*, que tous connaissaient dans ce grand Paris, où beaucoup ignoraient qu'il existât un Lautour.

Il était donc sacré *lion* sans conteste; mais, pour un tel *lion*, une seule cage convenait, la baignoire d'avant-scène, dite *loge infernale*. Et chaque soir d'opéra, le camélia de Lautour-Mézeray piquait de son point blanc la demi-obscurité de la fameuse loge. Certes, ce n'étaient pas les premiers venus que ceux pour qui des jumelles immenses grossissaient je ne sais combien de fois les jambes des pensionnaires de M. Véron. Il ne suffisait point, pour paraître dans leur loge, d'être assez riche pour en payer une part. Il fallait sans doute posséder de l'argent, — et encore

1. Le vicomte de Launay, *Lettres parisiennes*, édit. Michel Lévy, 1881 ; t. II, p. 193.
2. Collection de M. Le Petit.

parfois, mon Dieu! l'on s'en passait, — mais il fallait surtout avoir de l'esprit, de la race et de l'élégance, tout ou quelque chose de ce qui fait cet être de luxe, vicieux et charmant, que l'on appelle un gentilhomme d'opéra. Les gentilshommes d'opéra, compagnons de loge de Lautour, étaient alors le comte Germain, le marquis de Lavalette, Conrad de Lagrange et Romieu, le préfet aux hannetons légendaires, le Tallien du souper, qui inspira à Lautour-Mézeray les deux seuls vers qu'il ait jamais enfantés :

Quand Romieu revint du Monomotapa,
Paris ne soupait plus et Paris resoupa [1].

Et dans une autre loge, au-dessus des infernaux, M. de Balzac étendait ses larges mains sur une massue émaillée de turquoises fausses. Le grand homme fut un jour, si nous en croyons les souvenirs de Werdet, victime d'une mystification galante de la part de certains habitués de l'Opéra qui lui infligèrent une sorte de supplice de Tantale amoureux [2]. Lautour-Mézeray était-il du complot? Il est probable que oui, car, depuis qu'ils s'étaient heurtés sur le terrain des intérêts, Balzac et lui ne se chérissaient guère. Balzac, chez qui les blessures d'argent se cicatrisaient mal, l'appelait même *Lautour-mesuré*, ce qui, après tout, ne signifiait rien, car le prodigue *lion* n'avait jamais connu la mesure. Plus tard, Balzac, fidèle à sa rancune, écrivit un *Prince de la bohème*. La vengeance était tardive et quelque peu lâche, car le pauvre Lautour avait alors quitté la bohème pour le Limousin et le prince de la mode était devenu sous-préfet. Néanmoins chacun, à Paris, le reconnut dans *la Palférine*, portrait tracé par la main d'un maître, mais inspiré par la rancune, et par ce motif trop chargé. Si Balzac qui, on le voit, n'oubliait rien, désirait du mal à ses mystificateurs, le sort se chargea de le venger cruellement. Tous ses compagnons d'opéra, à part un ou deux qui, comme M. de Lavalette, remplirent une carrière brillante, arrivèrent en effet, par le chemin de la grande vie, à la folie, à la misère ou à la mort. La *loge infernale* était donc bien nommée, car, si l'on dresse le bilan des existences dorées de ceux qui la hantaient, tout bien considéré, vertus et vices, succès et revers, fortune et ruine, l'on voit qu'en fin de compte, le diable ne perdait rien.

IV

L'homme au camélia défleuri et transplanté dans une sous-préfecture! Le joyeux amuseur d'enfants chargé d'ennuyer officiellement de

1. Roger de Beauvoir, *les Soupeurs de mon temps*, p. 197.
2. E. Werdet, *Souvenirs de la vie littéraire*, p. 68 et 117.
3. « Pour quiconque a connu M. Lautour-Mézeray, la Palférine est son portrait, mais chargé. » (Werdet, *Souvenirs*, p. 50.)

grandes personnes! N'y a-t-il point là une de ces implacables revanches que le sérieux prend si souvent dans la vie d'un homme de plaisir? Ce fut à Bellac, chef-lieu d'arrondissement de 4,000 âmes, que l'ex-lion alla cacher sa peau sous l'uniforme de sous-préfet. Dans des bureaux dont l'atmosphère administrative n'était point chargée d'esprit comme celle des bureaux de rédaction parisiens, Lautour-Mézeray vit tout lien rompu entre le monde des lettres et lui. Il existait encore malheureusement une chaîne entre lui et le monde de ses créanciers. Ces corsaires conçurent alors l'idée inhumaine de rogner les appointements du dandy fonctionnaire. Il fallut même que Girardin, dont l'amitié avait suivi Lautour jusqu'à Bellac, leur fit sentir l'inutilité d'un semblable procédé :

« J'avais écrit à M. de S. une longue lettre dans laquelle je lui disais que toutes les poursuites contre toi n'aboutiraient qu'à lui donner le droit de toucher le cinquième de ton traitement, en admettant même que cela ne donnât pas l'éveil à d'autres créanciers ; que j'estimais ce cinquième à 200 francs par trimestre, 800 francs par an[1]. »

Pour salaire de ses fastidieux labeurs, le pauvre Lautour ne recevait donc que 4,000 francs par an, ce qu'il avait payé parfois la folie d'un seul jour. Même en province, ce n'était que le pain quotidien. Mais heureusement à Bellac, l'amour ne coûtait point aussi cher qu'à Paris. A l'Opéra, il fallait vaincre à coups d'argent ou à coups de fleurs ; dans la Haute-Vienne, Lautour triompha sans frais de guerre, sur sa simple réputation de Lovelace parisien. Les aventures de roman succédèrent ainsi pour lui aux intrigues d'opéra, mais elles eurent malheureusement un dénouement de drame[2]. Comme ce n'était pas pour jouer le drame en province que le roi Louis-Philippe entretenait des sous-préfets, Lautour-Mézeray quitta précipitamment Bellac. Arrivé à Paris, il rencontra, pour le tirer d'affaire, des protecteurs puissants, Véron, entre autres, qui ne refusait jamais de donner un coup d'épaule à ceux qui avaient gaspillé leur fortune autour de son opéra. Quand on est bien protégé, il est toujours des sous-préfectures, et Lautour-Mézeray fut nommé à Joigny. Là, Alcibiade eut raison de Timon, et le pupille de M. Véron fit échouer la candidature de M. de Cormenin. Nous ne suivrons pas Lautour, d'arrondissement en arrondissement, dans sa carrière monotone d'administration provinciale. D'ailleurs, tous les postes se ressemblaient à ses yeux. Ils n'étaient point Paris, et, dès lors, pour lui n'étaient rien.

Vint la Révolution de 1848. Véron regarda d'où venait le vent, et Lautour tourna ses regards du même côté que lui. En 1849, Véron, croyant à Henri V, courut à Ems affirmer sa foi nouvelle. Et Lautour s'en fut, en même temps que lui, s'y déclarer l'homme lige du comte de

1. Collection de M. Jules Le Petit.

2. *Mémoires du comte Horace de Vielcastel*, t. Ier, p. 48.

Chambord. Nos deux voyageurs venaient d'arriver d'Allemagne, quand le prince président fit la conquête du docteur. Et Lautour devint aussitôt bonapartiste, suivant fidèlement les variations de son ami, comme une girouette placée sur un toit moins élevé[1]. Ce n'était point après tout une politique maladroite. Elle fut bientôt récompensée par le futur empereur, qui se souvint que Lautour avait été *l'homme au camélia*, et l'envoya au pays des fleurs et du soleil, en le nommant à la préfecture d'Alger.

Singulière destinée ! Cet homme pour qui, pendant de si longues années, les décors de l'Opéra avaient été toute la nature, passa la dernière partie de sa carrière dans un pays où la nature a véritablement la magie du décor. Et bien souvent sans doute, dans ses flâneries d'Afrique, un coin de rue obscur, un toit de mosquée lumineux lui rappelèrent quelque décoration semi oubliée d'*Ali-Baba* ou de *la Révolte au sérail.* Ce ne fut point d'ailleurs seulement en rêve qu'il retrouva à Alger quelque chose du temps passé ; il y rencontra en réalité ce qui avait été le charme de la bonne vie d'autrefois : les femmes et les fleurs. Ses fonctions de préfet étaient en outre une véritable sinécure, un gouverneur de l'ordre militaire étant alors le maître absolu de l'Algérie. L'heureux Lautour n'avait donc qu'à se laisser vivre et à être aimable pour les autres et pour lui-même. Pour les autres, il le fut assez, et, comme il reçut d'illustres visiteurs, de nouvelles croix vinrent chamarrer sa poitrine. Pour lui-même, il le fut malheureusement trop. Il est certains parfums dont l'enivrant arome fatigue et paralyse à la longue le cerveau. Les parfums de fleurs et les parfums de femmes produisent cet effet-là, quand on les respire trop tard. Le préfet d'Alger, après quelques années de cette existence débilitante de pacha quinquagénaire, passa insensiblement d'une virilité qui prétendait encore être la jeunesse, à une vieillesse précoce qui devint bientôt l'enfance. Il fut pris à la fois par les deux extrémités, et il lui fallut quitter, le cerveau creux et les jambes enflées, la terre ou il avait pensé retrouver Paris. Mais à Paris il n'avait dissipé que sa fortune, tandis qu'à Alger, il avait dépensé sa vie.

Quand un homme a vidé au loin son gousset et sa cervelle, on le renvoie d'ordinaire à sa terre natale. Argentan devait ainsi recevoir ce qui restait de Lautour-Mézeray. Il fallut pour cela traverser la capitale et fouler encore une fois les trottoirs de ce qui avait été le boulevard de Gand. Lautour-Mézeray descendit rue du Helder, non loin du café de Paris, où, à la suite de son camélia blanc, il avait jadis entraîné tant de victimes. Mais le pauvre paralytique n'était point à craindre comme le Lautour d'autrefois. D'ailleurs, Paris lui-même n'était plus le même Paris. Les *lions* avaient cessé de rugir et les *cocodès* commençaient à glousser. Puis, du côté ouest de la rue du Helder, l'on parlait déjà d'élever un

1. *Mémoires du comte de Vielcastel*, t. Ier, p. 187.

édifice immense, tout d'or et de bariolures, qui ne devait pourtant jamais remplacer l'Opéra si athénien de la rue Le Peletier.

Girardin, lui, était toujours Émile ; il était même devenu le grand Émile. Il se souvint alors de son compagnon d'enfance, et, pendant trois mois que les médecins tentèrent vainement de rallumer une lampe dont l'huile avait été consumée jusqu'à la dernière goutte dans le temple du plaisir, il alla visiter régulièrement le moribond de la rue du Helder. Un jour vint où Lautour ne le reconnut pas. Et Émile, l'homme affairé, trouva le temps de verser une larme, une vraie larme partie du cœur et qui n'était, cette fois, ni une spéculation ni une réclame.

Ce fut donc à Argentan, son point de départ, que Lautour-Mézeray vint terminer sa carrière. On l'y avait rapporté, et il y vécut deux années encore, dans un ramollissement calme et inoffensif[1]. Le vieux Parisien n'entendait pas, ne parlait plus, et paraissait à peine se souvenir. Et qui sait pourtant si, sans qu'il en témoignât rien, les images du temps passé ne hantaient point encore les ruines de son cerveau ? Qui sait si, quand ses regards erraient vaguement sur la solitude d'un cours de petite ville, il ne croyait pas voir la salle enfiévrée de l'Opéra, quelque soir de mi-carême? Qui sait si, quand ses dents s'entre-choquaient sénilement, il ne tentait pas de siffler à travers elles le refrain endiablé du galop de *Gustave* ?

Cte G. DE CONTADES.

APPENDICE

BIBLIOGRAPHIE DU *Journal des Enfants*

La collection du *Journal des Enfants*, publié sous la direction de Lautour-Mézeray, se compose de neuf années, plus les cinq premiers fascicules de la dixième (juillet 1832-novembre 1841).

Le journal paraissait par livraisons mensuelles de 32 pages in-8°, encadrées de filets à partir du n° 7. Dès le n° 5 ces livraisons sont illustrées de nombreux dessins de Grandville, Raffet, Tony Johannot, H. Monnier, Daumier, Foussereau, Tellier, Geniole, etc., gravés par Lacoste, Mlle Clara Lacoste, Charrier, Porret, Thompson, Beneworth, etc.

Le bureau d'abonnement, primitivement établi *14, rue Taitbout*, fut transporté *23, rue Louis-le-Grand* (janvier 1837), *9, rue Louis-le-Grand* (juillet 1840), et *25, rue du Helder* (juillet 1841).

Les imprimeurs ont été *Rignoux*, *rue des Francs-Bourgeois-Saint-*

1. Lautour-Mézeray mourut à Argentan le 21 novembre 1861.

Michel; Éverat, rue du Cadran (juillet 1833); *Grégoire, rue du Croissant* (janvier 1837), et *Lange*, même adresse (octobre 1837).

Le *Journal des Enfants* ayant été rédigé par les principaux écrivains de l'époque, nous ne croyons pas sans intérêt, laissant enfouis dans la collection du journal les travaux des auteurs secondaires, de donner ici la liste des articles qui méritent de ne point être tout à fait oubliés.

Alhoy (Maurice). — Lambert le bossu, ii, 325. — La Bague du capitaine, iii, 296.

Ancelot (M.). — Le Menin du duc de Lauraguais, ii, 275, 293.

Arago (Jacques). — Florinda, x, 90.

Barante (M. de). — Jeanne d'Arc, ii, 131.

Bergounioux (E.). — Alex. de Céran et les danseurs de corde, i, 110. — La fosse du Luxembourg, i, 156. — La vieille bonne Marguerite, i, 207. — Récréations de l'École militaire, i, 237, 267, 301; ii, 37, 84, 145, 251, 284, 341. — Les deux chênes du roi, iii, 30

Bouchery (Émile). — Les petits-neveux de Gulliver, ou voyages surnaturels de M. le marquis de la Chambaudière, vii, 243, 284, 293, 347, 379; viii, 27, 60, 125, 145, 189, 220, 318, 380. — Le Barbier de village, ix, 44. — Fo-Hi et Fo-Lang, ix, 146, 200, 208. — Memoires du sieur Gilles Patelin de Malempis, ix, 275, 316, 346.

Briffaut (Eugène). — Les Infortunes d'un savant, iii, 321.

Chasles (Philarète). — Quand j'étais petit garçon, ix, 32.

Creuzé de Lessert. — Le dévouement, ou le bonnet d'âne, v, 116.

Desbordes-Valmore (Mme). — Le petit menteur, i, 14.

Deschamps (E.). — Les enfants de Daumesnil, ii, 3.

Desnoyer (Louis). — Les illusions maternelles, i, 9. — Jean-Paul Choppart, suite aux illusions maternelles, i, 47, 80. 148, 217, 249, 313, 380; ii, 56. — Les aventures de Robert-Robert et de son fidèle compagnon Toussaint Lavenette, iii, 100, 150, 179, 244, 278, 324, 376; iv, 60, 111, 150, 182, 251, 268, 303, 335, 369; v, 19, 80, 136, 180, 200.

Dumas (Alexandre). — Jacques Ier et Jacques II, ii, 361; iii, 8, 35; xi, 248, 317, 339, 380; vii, 23, 38, 73, 105.

Esnault (Étienne). — Foliiola la folle, vii, 297, 340. — Diane et Loys, viii, 244, 288, 350.

Essarts (Alfred des). — William Camberwell, ix, 50, 124.

Feuillide (Capo de). — Un bal d'enfants à la cour, i, 145. — Les trois âges de la vie de Bastien le Savoyard, i, 177.

Foa (Eugénie). — La clef d'or, i, 104. — Le charbonnier, ii, 200. — Que dix-huit sols! ii, 334. — Wolfgang Mozart, iii, 170. — La conspiration des prunes de reine-Claude, iii, 260. — La brioche de Canova, iii, 337. — Testalunga, iv, 1. — Le tremblement de terre de Valparaiso, iv, 70. — La vocation, iv, 97. — L'élève du gymnase Amoros, iv, 140 — Le zombi de l'atelier, iv, 165. — L'aveugle de Clermont, iv, 193. — Les malheurs d'un prisonnier de guerre en Russie, iv, 237, 327, 353; v, 4. — Le Zingaro, v, 46. — L'enfant maudit, v, 105. — Melle Necker, v, 163. — L'automate de Vaucanson, v, 242. — Le petit pâtre, v, 339. — La salière renversée, v, 297. — Caravane de Jacques Callot, v, 380; vi, 1. — Le shelling marqué, vi, 33. — Une scène d'atelier, vi, 83. — La bourse bleue, vi, 122. — Le déserteur, vi, 189. — Le jeune apprenti, 346. — Les enfants de la vallée d'Argelès, vi, 353; vii, 1, 33, 65, 97, 129. — Mme Isabelle de France, vii, 193, 229. — C'est un avare, vii, 257. — Le petit rioteux, vii, 327. — Les nouveaux Robinsons, vii, 354; viii, 1, 33, 65, 97, 129, 161, 105, 225, 257, 289, 353; ix, 8, 65, 123, 161, 193. — La cour d'assises, ix, 309. — Charlotte Corday, x, 3, 35, 100.





HISTOIRE INÉDITE

DE

QUATRE EAUX-FORTES DE CÉLESTIN NANTEUIL



L existe dans l'œuvre de Célestin Nanteuil quatre eaux-fortes qui depuis longtemps me préoccupent fort. Ce sont celles composant la première livraison annoncée par Renduel en 1832, pour la grande édition in-8° des œuvres de Victor Hugo, livraison destinée à illustrer la série complète des romans de cette époque : *Han d'Islande*, *Bug-Jargal*, *le Dernier jour d'un condamné* et *Notre-Dame de Paris*. Asselineau en a donné la description exacte dans sa *Bibliographie romantique*.

Un hasard heureux, bonne fortune de bibliophile, me fit rencontrer ces eaux-fortes il y a une douzaine d'années, alors qu'elles n'étaient encore connues que par la notice de Ch. Asselineau et qu'on ne les avait vues paraître dans aucun catalogue de librairie ni de vente particulière. C'était une véritable trouvaille; le libraire qui me les offrit les voyait pour la première fois et ne se rendit un peu compte de leur valeur que par le nom de l'artiste. Depuis ce temps, dans ces dernières années, deux ou trois exemplaires se sont retrouvés, ont été offerts à la vente à des prix élevés (150 à 200 francs); puis le silence s'est fait de nouveau sur cette livraison disparue.

Mais pourquoi ces eaux-fortes, assurément des plus remarquables dans l'œuvre de Célestin Nanteuil, sont-elles devenues si rares? Rares à ce point qu'il ne s'en retrouve plus aujourd'hui que quatre ou cinq exemplaires peut-être, ce qui équivaudrait à une disparition à peu près complète. Quelle peut être la cause de cette disparition, en supposant, comme il n'en faut pas douter, que la livraison publiée ait dû être tirée à un nombre égal d'exemplaires représentant celui des romans qui venaient d'être mis en vente?

Comment peut-il se faire que les seules eaux-fortes retrouvées soient toutes également en feuilles et qu'aucune, je dis pas une, ne se soit jamais rencontrée dans les volumes in-octavo auxquels elles étaient destinées? Une seule isolée a été mise au jour, c'est celle qu'Asselineau avait ajoutée à l'exemplaire de sa *Bibliographie romantique*, en compagnie de vingt-deux autres des plus belles et des plus rares de Célestin Nanteuil. Comment donc Asselineau, si friand de ces épaves qu'il passa une partie de sa vie à recueillir, lui si bien placé d'ailleurs pour retrouver la piste des vignettes qu'il convoitait comme de précieuses reliques de la grande époque, comment Asselineau ne se trouva-t-il possesseur que d'une seule de ces eaux-fortes, qu'il n'eût pas manqué de se procurer, et facilement semble-t-il, si un tirage aussi considérable en avait été fait peu auparavant?

Assurément, il y a là un mystère à éclaircir. Un tirage de cette importance ne peut pas avoir disparu si complètement ; ce serait un fait unique à une époque si rapprochée et que rien n'expliquerait.

M. Champfleury, dans son intéressant ouvrage plein de documents précieux sur les vignettes romantiques, n'a pu, lui non plus, à côté de tant d'autres, introuvables et inconnues aujourd'hui, reproduire aucune des quatre eaux-fortes qui nous occupent. Mais il s'y est arrêté et leur a consacré une curieuse notice : « Dans ces vignettes, dit-il, éclate le génie décoratif de Célestin Nanteuil; il a déployé dans les entourages de ses compositions une imagination tout à fait d'accord avec la pensée du maître. Malheureusement, le public ne comprit pas. Renduel arrêta la publication et le maître resta sans les illustrations sur lesquelles il était en droit de compter. »

Dans cette notice, je relève deux choses : d'abord l'affirmation que la livraison fut vraiment publiée et suffisamment répandue pour que le public pût la juger, puisque, d'après ce dire, c'est le jugement du public, son indifférence, qui firent renoncer à continuer la publication.

Mais je relève encore ceci, que : « Dans ces compositions tout à fait d'accord avec la pensée du maître, éclate le génie décoratif de Célestin Nanteuil. » Ces compositions sont donc remarquables, supérieures même, et si le gros du public s'est trompé cette fois, est-il possible d'admettre que les amateurs sérieux, les connaisseurs, les collectionneurs de toutes sortes, se soient mis d'accord avec ce jugement du public au point de méconnaître et de laisser se perdre des œuvres où s'affirmait d'une façon si éclatante le génie de l'artiste? Est-ce admissible?

J'en appelle à M. Champfleury lui-même, qui dans sa préface fait remarquer bien justement, à propos de tant de belles œuvres de l'époque, que si les livres de chevalerie qui emplissaient la bibliothèque de don Quichotte avaient été ornés de tels frontispices, nul doute que le curé qui les condamnait comme troublant la cervelle du brave hidalgo de la Manche n'eût détaché les images de ces bouquins avant de les jeter au feu.

Eh bien! ce que n'eussent pas fait les curés de l'Inquisition, les passionnés, les enthousiastes de 1830 l'auraient-ils donc fait?

N'y a-t-il pas d'ailleurs certaines autres vignettes, plus rares encore, qui n'ont jamais été publiées, celles-là, et que l'on retrouve cependant, — en épreuves d'essai sans doute, — non pas même en feuilles, mais dans les volumes où elles devaient entrer, après acceptation, dans les volumes brochés, c'est-à-dire sor-

tant de chez l'éditeur. J'en puis citer deux que je possède qui sont dans ce cas-là : l'eau-forte de Célestin Nanteuil pour le troisième acte de *Lucrèce Borgia*, dont il n'existe que deux ou trois épreuves connues, dit M. Parran, et le frontispice pour l'*Albertus* de Théophile Gautier du même Nanteuil, celui d'un format plus petit qui fut supprimé, nous a dit Asselineau, et non publié. Je le possède néanmoins, et c'est dans un volume que je l'ai rencontré avec un envoi autographe de Théophile Gautier. Si ces pièces rarissimes existent encore, comment alors mes quatre eaux-fortes tirées en nombre auraient-elles disparu ? On ne peut l'admettre, car en bibliophilie rien ne se perd; avec du temps et de la persévérance, on retrouve tout. De combien d'exemples je pourrais appuyer cette affirmation !

Depuis qu'elles sont en ma possession, je me suis occupé souvent de ces eaux-fortes. Avec une ardente curiosité, j'ai passé bien des heures à les étudier, à les interroger, cherchant en elles-mêmes la clef du mystère que j'entrevoyais et sur lequel rien ne me renseignait. Je flairais une histoire, je voulais comprendre. Je me suis d'ailleurs fait depuis longtemps une règle, pour chaque volume nouveau entrant dans ma bibliothèque, d'entreprendre de déchiffrer, au bénéfice de mon catalogue futur, toutes les petites énigmes qui se présentent si souvent, soit dans le texte, soit dans les estampes, soit dans les dates et les différentes éditions : énigmes à côté desquelles passent généralement les bibliographes en se contentant de les signaler. Cette chasse aux mystères bibliographiques ou à la curiosité bibliographique, menée de nos jours avec tant de science, de conviction et d'ardeur par le bibliophile Jacob, par MM. de Lovenjoul, Mouravit, Brunet, Drujon et tant d'autres nouveaux venus, a, je l'assure, un puissant attrait. Rien de plus passionnant que ces patientes recherches à travers les livres, presque toujours couronnées de succès grâce à un peu de flair, d'érudition et à beaucoup de persévérance. Que de rencontres heureuses, que de découvertes inattendues ! Et que de choses on apprend ainsi à fureter, de ci de là, qu'on ne cherchait pas le plus souvent ! Heures bien douces, joies bien vives, que connaissent seuls peut-être les vrais amoureux des livres !

Si cette fois il m'a fallu beaucoup de temps pour arriver au but, la joie n'a été que plus vive quand je me suis cru sur la piste. Après chaque recherche approfondie, mais inutile, sur des documents nouveaux, je me retrouvais toujours en face de mes vignettes, et je voyais bien qu'il ne fallait compter que sur elles ; aussi est-ce à force de les examiner que peu à peu une conviction s'est formée dans mon esprit, et que de toutes mes observations réunies j'ai pu conclure enfin, malgré les annonces des catalogues Renduel, malgré les affirmations des bibliographes, malgré toutes les preuves contraires, que si cette première livraison pour les romans de Victor Hugo ne se retrouve pas, c'est qu'elle ne fut jamais publiée. Et que non seulement elle ne fut pas publiée, mais qu'elle ne fut même pas terminée par l'artiste. Peut-être encore pourrai-je établir pourquoi, ce qui serait le dernier mot du mystère.

Ces belles compositions valent, après tout, qu'on s'en occupe; les bibliophiles qui les possèdent ne seront pas fâchés, j'en suis convaincu, d'en connaître l'histoire, ne serait-ce que pour être fixés sur la valeur que leur ferait, en dehors de leur mérite artistique, l'excessive rareté dûment constatée.

Selon moi, le simple fait de cette excessive rareté, en le raisonnant quelque

peu, suffirait à établir la non-publication. En effet, les exemplaires des romans in-octavo de cette édition Renduel, très difficiles à trouver aujourd'hui, n'étaient pas fort rares, il y a peu de temps, avant qu'éclatât la fièvre romantique. Eh bien, il est incontestable qu'aucune desdites vignettes ne fut jamais trouvée dans ces volumes brochés ou reliés. Elles furent publiées à part, me dira-t-on; les amateurs ont pu les conserver en feuilles sans les ajouter aux volumes. Je l'admets volontiers pour une partie de la publication, pour la plus grande partie, si l'on veut; mais pour le tout, est-ce possible? Combien d'autres publications, faites dans les mêmes conditions, qui ont été complétées immédiatement à la reliure ou au cartonnage, et pour lesquelles l'exception est, au contraire, d'en retrouver les estampes en feuilles!

Les romans d'ailleurs venaient à peine de paraître, et mieux que cela, les deux volumes de *Han d'Islande*, qui furent publiés les derniers, sous les numéros VI et VII, parurent ou durent paraître, selon le catalogue Renduel, en même temps que la première livraison des eaux-fortes; j'en vois l'annonce sur les couvertures. Rien n'empêchait donc que ces eaux-fortes se retrouvassent dans les volumes reliés ou cartonnés à l'époque, ce qui n'existe pas, puisque les seules épreuves connues se sont retrouvées toutes également en feuilles. A ces preuves dont on ne peut nier l'importance, j'en ajouterai d'autres aussi curieuses que positives, qui sautent aux yeux en examinant les feuilles volantes.

C'est d'abord qu'une de ces eaux-fortes n'est pas terminée, celle que possédait Asselineau pour *le Dernier jour d'un condamné.* Le motif principal du milieu, qui représente le condamné dans son cachot, est fini, parfaitement fini dans tous ses détails; mais il n'en est pas de même des différents motifs de l'entourage: les têtes des personnages ne sont pas faites, particulièrement celles des juges dans le groupe qui domine la composition, tandis que le groupe tout entier d'en bas, le « Tribunal de Dieu », est à peine indiqué par quelques traits. Ce qui frappe les yeux d'autant plus que les trois autres eaux-fortes sont très finies, beaucoup plus finies que celles qui caractérisaient jusqu'alors la manière de Célestin Nanteuil.

Il est évident que cette planche est l'épreuve d'essai d'un dessin non achevé. Il y aurait donc eu interruption, non pas dans la publication, comme le dit M. Champfleury, mais bien dans l'exécution même des dessins.

Un autre fait en fournirait une nouvelle preuve, c'est l'irrégularité du tirage de ces quatre eaux-fortes. La première, celle qui forme frontispice avec le portrait de Victor Hugo au milieu, et destinée par ordre de dates à *Han d'Islande,* est la seule complètement achevée, tirée sur Chine et signée. La seconde, pour *Bug-Jargal*, quoique tirée sur Chine également, n'est pas encore signée. J'ai dit comment la troisième est restée inachevée. Quant à la quatrième, pour *Notre-Dame de Paris*, non seulement elle n'est pas signée, mais elle n'est tirée, dans la livraison que je possède au moins, que sur simple papier blanc. Ne sont-ce pas là de véritables épreuves d'essai?

En existe-t-il d'autres? Je ne le crois pas. Après tant d'années écoulées, elles seraient revenues au jour infailliblement.

Voilà donc, il me semble, une réunion de preuves suffisantes pour établir que ces eaux-fortes ne furent jamais terminées, et conséquemment ne purent être publiées.

De ce côté, la question me paraissant jugée, il me restait à apprendre comment et pourquoi ces faits s'étaient produits, pourquoi Célestin Nanteuil n'avait pas terminé son travail et pourquoi la publication n'avait pas eu de suite. De cela je désespérais un peu; il me paraissait bien difficile, sinon impossible, de pouvoir me rendre compte d'un fait qui n'est signalé nulle part, qu'aucun bibliographe n'a relevé et dont les personnages intéressés n'existent plus. Je cherchais toujours néanmoins, espérant me prouver quelque jour, une fois de plus, qu'avec de la persévérance tout se retrouve.

Quand une circonstance toute simple et fort inattendue, à laquelle je n'attachais aucune importance, vint tout à coup m'éclairer et me révéler le mot si longtemps et si vainement cherché de ce petit mystère.

Voici le fait qui prouve bien clairement qu'en bibliophilie rien n'est indifférent, et que la plus minime observation est souvent grosse de révélations inattendues.

Ayant réussi enfin à réunir en beaux exemplaires de toute pureté, non rognés et munis de leurs couvertures, les quatre romans de l'édition in-octavo, 1832, je me décidai à les envoyer à la reliure pour y caser mes fameuses vignettes et compléter ainsi ma collection dans son véritable état original. Je rangeai donc mes romans dans l'ordre de leur date de publication primitive : *Han d'Islande*, 1823, *Bug-Jargal*, 1826, *le Dernier jour d'un condamné*, 1829, et *Notre-Dame de Paris*, 1832. Puis, prenant l'eau-forte au portrait qui forme frontispice, j'ouvris le premier volume de *Han d'Islande*, auquel ce frontispice devait être naturellement destiné, non seulement par sa date originale de 1823, mais encore par ce fait que Célestin Nanteuil ne lui avait pas attribué de dessin particulier comme aux trois autres. Voici alors ce qui m'arriva : en l'ouvrant pour y glisser la feuille volante, je remarquai que Renduel, dans l'ordre de sa publication, lui avait donné, en pleine page du titre, le numéro VI et que la date au bas de cette même page était 1833, tandis que les autres romans portaient la date de 1832.

Je continuai la vérification, et je constatai le singulier classement suivant, substitué au classement original que je viens de décrire : *le Dernier jour d'un condamné*, n° I, 1832; *Bug-Jargal*, n° II, 1832; *Notre-Dame de Paris*, n°s III, IV, V, 1832; et enfin *Han d'Islande*, n°s VI et VII, 1833.

En un mot, le roman de *Han d'Islande*, qui devait porter le n° I et contenir le frontispice, se trouvait rejeté le dernier de la collection par les numéros d'ordre et de date.

Comment faire alors pour y placer ce frontispice? C'était illogique, absurde, impossible. Le frontispice marquant naturellement la tête de la collection, je ne peux pas, me disais-je, le mettre dans le dernier volume. Et puis d'ailleurs, *le Dernier jour d'un condamné*, qui porte le n° I, a son eau-forte qui ne peut être déplacée; cette eau-forte n'est pas terminée, c'est vrai, mais enfin... tiens, mais, au fait, pourquoi est-ce précisément celle du n° I qui n'est pas terminée... Sur cette interrogation mentale, je m'arrêtai un instant, puis poussant tout à coup une joyeuse et triomphante exclamation : *Euréka!* m'écriai-je, j'ai trouvé!

J'avais trouvé, en effet, au moins tout me porte à le croire, car, en poursuivant mon examen, il me devint de plus en plus évident que Renduel et Nan-

teuil, à un moment donné, quand on s'aperçut de l'erreur commise à l'impression, durent se trouver dans le même embarras que moi pour le classement de leurs eaux-fortes.

Célestin Nanteuil avait fait suivre logiquement son travail par ordre des dates, attribuant le frontispice au roman de 1823, à *Han d'Islande*, qui devait être le premier de la collection, et, conséquemment, n'avait pas fait de vignette particulière pour ce roman. Quand on découvrit la faute, il travaillait sans doute au dessin du *Dernier jour d'un condamné*, le troisième en date qui, par suite de l'erreur, se trouva porter le n° I et auquel, contre toute logique, on allait par ce fait être dans l'obligation d'appliquer le frontispice. On s'arrêta pour examiner la situation, et ce dessin devenant momentanément inutile, Célestin Nanteuil ne l'acheva pas. Cela est clair.

Maintenant, il faut deviner le reste; mais les faits s'enchaînent et s'expliquent d'eux-mêmes. L'éditeur et l'artiste se retrouvèrent en présence pour régler la difficulté, l'éditeur insistant sans doute pour que l'artiste annulât simplement la vignette inutile et en refît une autre pour *Han d'Islande*, dans l'impossibilité où l'on se trouvait de changer les feuilles de titre des romans déjà mis en vente; et l'artiste prouvant clairement de son côté qu'il n'était pas dans son tort et qu'il lui fallait pour ce nouveau travail une indemnité qu'on lui refusait, je suppose, sans considération du prix si minime alloué pour les quatre, — 60 francs, nous dit Asselineau, — une discussion dut s'engager sur ce terrain, on se fâcha, on ne put s'entendre, et la publication en resta là, en dépit de l'annonce faite.

A la suite de cette rupture les plaques furent détruites probablement; une des eaux-fortes n'étant pas terminée d'ailleurs, Renduel jugea qu'il ne pouvait en tirer parti, et il ne resta de tout cela que les quelques épreuves d'essai que nous avons vues passer en vente dans ces dernières années, précisément, je crois, à l'époque de la mort de Renduel.

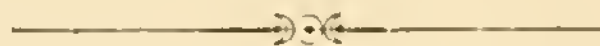
Voilà donc à quoi mes recherches ont abouti. Si ce n'est pas exactement ainsi que les choses se passèrent, il ne s'en faut de guère, j'en suis convaincu. En tout cas, peut-être aurai-je réussi par le fond à éclaircir un de ces nombreux points obscurs que l'on rencontre à chaque pas dans les livres de cette époque.

Bien des bibliophiles ont dû, à n'en pas douter, s'enquérir de ces eaux-fortes décrites par Asselineau et que l'on ne retrouve nulle part; ils sauront au moins désormais que leurs recherches seraient à peu près vaines, mais que si par une bonne fortune pareille à la mienne ils les rencontraient où que ce soit, ils devraient se hâter de les saisir, quel que puisse être le prix demandé.

Cette conclusion sera, je le souhaite, une excuse suffisante aux yeux des lecteurs qui, m'ayant suivi jusqu'au bout, seraient tentés de me demander compte de tant de phrases pour une si petite cause.

C. Jolly Bavoillot.

New-York, février 1885.





FRANCE

LIVRES AUX ENCHÈRES. — *Les Manuscrits de Mirabeau.* — La septième série de la collection des autographes de M. Dubrunfaut, consacrée aux documents relatifs à la Révolution française, a été vendue le 21 mars dernier par les soins de M. Charavay. Elle contenait notamment un fonds de papiers et de manuscrits provenant de Mirabeau et ayant appartenu autrefois à un amateur célèbre, fils adoptif du grand orateur, Lucas de Montigny. M. Dubrunfaut les avait acquis à la vente de ce dernier.

Ces documents échapperont désormais à la convoitise des amateurs. Ils ont été achetés par l'État moyennant le prix de 3,000 francs, pour être déposés dans les archives du ministère des affaires étrangères, où une quantité assez considérable des écrits de Mirabeau se trouve déjà conservée.

Le lot se composait de vingt-six numéros dont voici l'indication prise sur le catalogue même :

1° *Monarchie prussienne*, manuscrit autographe, avec ratures et corrections, 760 p. in-4°.

2° *Lettres écrites par un ancien magistrat à un ami sur le procès du comte et de la comtesse de Mirabeau*, manuscrit autographe avec ratures et corrections ; 1783, 91 p. in-4°.

Ce manuscrit est suivi d'un manuscrit autographe des *Lettres sur l'ordre judiciaire en France, écrites par un ancien magistrat provençal à son ami, au sujet d'un procès célèbre de séparation*, 16 p. 1/4, in-4°.

3° *Mélanges d'histoire, d'économie politique, de politique,* etc., manuscrits autographes, avec ratures et corrections.

Ces manuscrits traitent des sujets suivants : *Des premiers Allemands et de leurs mœurs domestiques ; — Précis de la Révolution des États-Unis de l'Amérique ; — Sur l'Amérique ; — Canaux navigables ou d'arrosage ; — Canal de Languedoc; — Lettre sur la contrebande ; — Observations relatives aux emprunts ; — De la situation des Juifs en Europe ; — De la preuve judiciaire*, etc.

4° *Anagogie ou notice d'un manuscrit mozarambique trouvé dans les ruines d'Herculanum*, manuscrit autographe, avec ratures et corrections, 81 p. 1/2 in-4°.

5° *Analyse raisonnée du projet d'un nouveau code prussien, par le comte de Mirabeau*, manuscrit autographe, avec ratures et corrections, 72 p. 1/2, in-4°.

6° *Provinces unies,* manuscrit autographe, avec ratures et corrections, 65 p. 1/2, in-4°.

7° *Abrégé de la grammaire française,* manuscrit autographe, 52 p. in-4°.

Ce précieux manuscrit est précédé d'une lettre autographe de Mirabeau à Sophie, signée *Gabriel*. Il explique qu'il a composé cet abrégé pour enseigner l'orthographe à Sophie.

8° *Loteries*, manuscrit avec deux pages et demie et des corrections autographes, 52 p. in-f°.

9° *Lettres du comte de Mirabeau à M. de Calonne, ministre des finances de France*, manuscrit autographe, avec ratures et corrections; 1785, 41 p. 1/2, in-4°.

A la suite est une copie de ce manuscrit avec des corrections autographes de Mirabeau.

10° Manuscrit avec corrections autographes; 41 p. in-4°.

Règlement de la Chambre des pairs. Incomplet du commencement.

11° *Vie de Ch.-Julius Agricola,* manuscrit autographe, avec ratures et corrections; 1779, 39 p. in-4°.

12° *Adresse aux Bataves sur le stathoudérat*, manuscrit autographe, avec ratures et corrections, 38 p. in 4°.

13° *Introduction à l'étude pour Son Altesse royale Monseigneur* ***, manuscrit autographe, avec ratures et corrections; 31 p. 1/2, in-f°.

14° *Lettre du comte de Mirabeau à M. Cerutti*, manuscrit en partie autographe ; 30 p. in-4°.

15° *De la nécessité d'une autre vie et des consolations de l'homme juste sur la terre*, manuscrit autographe, avec ratures et corrections; 1782, 28 p. in-4°.

16° *De la tolérance*, manuscrit autographe, avec ratures et corrections, 28 p. 1/2 in-f°.

17° *De l'impôt,* manuscrit autographe, avec ratures et corrections, 24 p. in-4°.

18° *De l'Islamisme et du Coran*, manuscrit autographe, avec ratures et corrections, 24 p. in-f°.

19° *Manuscrits autographes*, avec ratures et corrections; 58 p. in-4°.

Ces manuscrits concernent des sujets très divers, tels que ceux-ci : Couleurs; — Composition et effets des diverses encres sympathiques; — Essai sur la littérature des anciens et des modernes ; — Galilée.

20° *Notes autographes,* 54 p. in-f°; quelques feuillets déchirés.

« Ce cahier, dit Lucas de Montigny, se compose de feuilles volantes, en trop petit nombre malheureusement, qui sont de celles où Mirabeau, qui lisait toujours la plume à la main, consignait soit ses réflexions, soit des extraits ou copies des passages qui l'avaient frappé et dont il voulait conserver le texte ou le souvenir. »

21° *Fragments divers*, recueil factice de morceaux autographes; 60 p. n-4°.

Ces fragments concernent l'économie politique, l'état militaire des principales puissances de l'Europe, la population de la Suède, les travaux de Dupont de Nemours sur l'économie politique, les erreurs de l'historien Vély, etc.

La conservation de ces manuscrits est parfaite; le papier a jauni, il est vrai, s'est marbré çà et là de taches rousses; mais il n'a ni piqûres ni déchirures. A l'exception de la *Monarchie prussienne,* reliée en basane rouge, tous ces ma-

nuscrits sont modestement enfermés dans des couvertures de papiers teintés et ne payent guère de mine. Et combien cependant ils sont précieux ! En outre de leur caractère de reliques historiques, de souvenirs du grand orateur de la Révolution française, ils offrent le plus grand intérêt parce qu'on y peut étudier les procédés de travail et l'écriture de Mirabeau. L'écriture de Mirabeau est très originale. Les lettres sont presque droites, écrites vigoureusement d'un trait de plume assuré et net, sans fioritures, ni jambages capricieux, sans boucles arrondies. Elles sont pressées les unes contre les autres et la ligne ne semble présenter presque aucune solution de continuité, tant les mots se suivent de près.

Les lignes n'ont entre elles qu'un blanc très court. La plupart des pages des manuscrits sont divisées en deux parties : du côté droit, le texte qui occupe les deux tiers de la feuille, et de l'autre une marge. Toutefois, le manuscrit de l'*Abrégé de la grammaire française* n'a presque point de marges ; ce doit, il est vrai, être un manuscrit de copie. Dans la *Vie de Julius Agricola*, de 39 pages, la marge, fort large, est couverte de renvois, qui partent de tous côtés comme des fusées. Presque toutes les lignes ont des ratures épaisses, des surcharges énormes qui remplissent l'interligne et donnent à la feuille une physionomie pittoresque d'épais grimoire. Des pages entières sont couvertes de rayures disposées de toutes façons, avec une irrégularité toute fantaisiste. Beaucoup de renvois en marge sont eux-mêmes bâtonnés. Les pages du manuscrit de la *Monarchie prussienne* ont une marge plus étroite que celles du manuscrit précédent ; les cinquante premières feuilles ont peu de ratures et de surcharges, mais les dernières ont dû faire le désespoir des compositeurs, tant les renvois, les ratures, y sont multipliés. La marge disparaît complètement et les lignes qui la recouvrent ont subi elles-mêmes des ratures et des surcharges. De tous côtés, dans les feuilles du milieu, sont collés des béquets de dimensions variées ; beaucoup de feuilles ont reçu des appendices considérables qui s'ouvrent en haut, en bas, sur les côtés, et sont souvent repliés. Toutes les statistiques de l'ouvrage sont écrites sur des feuilles d'un papier différent et d'une écriture très correcte, élégante même ; les lettres sont très hautes et très épaisses.

Ce manuscrit de la *Monarchie prussienne* est de beaucoup le plus considérable de tous.

C'est, en effet, l'œuvre la plus longue qu'ait écrite Mirabeau. Elle a été publiée en 1788 en deux éditions ; l'une, de format in-4°, comprend quatre volumes ; l'autre, de format in-8°, est en huit volumes.

Un des plus curieux manuscrits est celui de l'*Abrégé de la grammaire française*, qui comprend cinquante-deux pages in-4°. Il est précédé d'une lettre autographe de Mirabeau à Sophie, signée *Gabriel*. « ... J'ai entrepris, écrit Mirabeau, de te donner en vingt-cinq pages toutes les règles essentielles de la langue française, de t'en expliquer toutes les difficultés, de t'en énumérer les exceptions principales, d'une manière aussi exacte que concise, et je crois y avoir réussi. Ce mémoire est plus que suffisant pour te mettre en état de montrer toi-même le français par principes à ta fille. Les grammaires ne donnent pas le style, mais, si *Gabriel Sophie* a ton âme, elle trouvera aisément un Gabriel ; ils s'aimeront comme nous nous aimons, et je te réponds qu'elle écrira bien. . »

Ce manuscrit pourrait porter comme titre : l'*Amour grammairien*. L'écriture de l'*Abrégé* est beaucoup plus fine que celle des autres manuscrits; les lettres n'ont point la raideur et la contexture serrée de la *Monarchie prussienne ;* elles sont presque arrondies et de temps à autre quelques jambages présentent des tendances à la fioriture. Il est évident que la plume pesante et nerveuse de l'orateur et de l'historien a été remplacée par la plume, plus légère, plus douce, de l'amant. L'irrégularité des lignes trahit également un piquant vagabondage d'imagination et les distractions fréquentes que l'image de Sopie devait provoquer chez le copiste amoureux.

Le cahier de notes de Mirabeau contient des maximes, des réflexions piquantes et curieuses. En voici quelques-unes prises au hasard :

« Le moyen d'alléger ses maux, c'est de les supporter avec courage : c'est l'esprit qui dit cela, et le cœur qui souffre est rebelle à ses lois. Je ne sais qui a dit que le fou de la raison était le plus extravagant *fou* de la nature. Quel que soit l'auteur de cette pensée, j'ai bonne idée de sa sensibilité; il trouvait sans doute dans son âme que tous les raisonnements du monde étaient un bruit stérile auprès d'un sentiment. »

« Une femme et un sot sont deux choses bien difficiles à définir : on est moins embarrassé de ce qu'ils pensent que de ce qu'ils ne pensent point. »

« A écrire sur la porte d'un boudoir : *Nos duo turba sumus.* »

Une maxime politique maintenant :

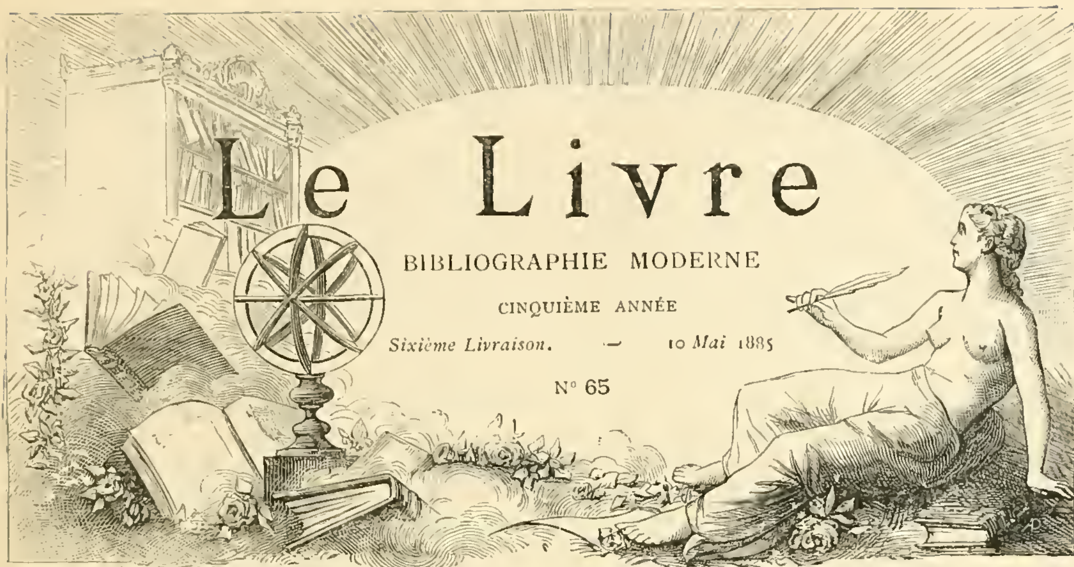
« Le docteur Zwift disait : un système politique suivant lequel un sot peut gouverner deux ans de suite est sûrement quelque chose de merveilleux. Mais non pas si merveilleux : c'est l'un des résultats du despotisme et le système presque général de l'Europe. »

Et, pour finir, ce retour sur lui-même :

« Jamais je n'ai piqué le talon qui m'écrase, et je l'aurais pu ; jamais on n'a essayé de bonne foi avec moi le régime des bienfaits et je ne crois pas qu'on me défie de démontrer cette allégation. Je ne sais si je suis un être féroce, moi dont le crime est d'avoir aimé ; mais dans cette supposition les cachots seraient un mauvais moyen de m'apprivoiser. »

— Dans une vente qui a eu lieu du 16 au 24 mars dernier, par les soins de M. Porquet, et qui a produit la somme totale de 150,232 francs, nous avons remarqué un superbe exemplaire en grand papier vélin des *Œuvres complètes de Voltaire*, édition Beuchot, relié par Capé. Cet exemplaire, qui ne comprenait pas moins de 2,050 pièces ajoutées, s'est vendu 5,550 francs.





L'ART INVENTE — LA SCIENCE DÉCOUVRE — LA LITTÉRATURE ENREGISTRE.

SOMMAIRE GÉNÉRAL

— ROMANS — CONTES — NOUVELLES — FACÉTIES —

Le pays du merle blanc, par George Vautier. Paris, Paul Ollendorff, 1885; 1 vol. in-18.

Les Gaulois, race de conteurs; César en parle dans ses *Commentaires.* C'est d'eux que descend M. G. Vautier, comme il appert de son dernier livre, *le Pays du merle blanc.* Je n'établirai pas la filiation. Il me suffit de voir que mon auteur tient à quelque rameau de ce grand arbre généalogique dont les branches ont porté quelques-uns des plus délicats et des plus savoureux fruits de notre littérature. Le pays du merle blanc est, comme tous les pays de tous les contes, beaucoup plus près de nous qu'on ne s'imagine, et, bien que le merle blanc soit un oiseau rare, il est tel endroit de la terre où il pourrait s'appeler légion. Dans ce conte alerte et spirituel, M. G. Vautier nous présente un roi et une princesse, sa fiancée, qui, férus du désir de faire leur peuple heureux, donnent à chacun de leurs sujets dix mille livres de rente. Un seul, un petit ramoneur du nom caractéristique de Blanchet, refuse le présent « des cours », et, continuant seul à travailler au milieu de la paresse, des orgies et du désarroi général, résultats inévitables de la largesse royale, s'édifie une fortune digne des Chauchard ou des Boucicaut, et, décoré du Merle blanc, adoré du peuple, dont il a drainé revenus et capital, arrive à tenir en ses mains le sort du roi et du royaume. Il a de l'ambition et de la vanité à haute dose; mais il a surtout du bon sens. C'est ce qui fait qu'il n'épouse point la fiancée du roi, un instant désirée, et que, revenant à la fille de Ramonot, son ancien maître, qui l'aime sincèrement et vaillamment, il se contente de sauver le monarque et d'être un homme de travail, et, par surcroît, un homme d'esprit. C'est un don que M. G. Vautier lui a fait.

La note grivoise manque à ce conte gaulois, mais non la note doucement satirique. Il peut être lu de tous et de toutes avec plaisir et profit.

Hugh Conway. — Hors des ténèbres (Called Back). Roman traduit de l'anglais par Bernard Pauncefote. Paris, Paul Ollendorff, 1885; un vol. in-18.

Roman étrange, machiné comme un mélodrame, et à prétentions psychologiques comme tout roman contemporain qui se respecte. Un aveugle entre par méprise dans une maison inconnue et assiste à un meurtre où se mêlent les gémissements d'une femme. Plus tard, guéri de sa cécité, il rencontre en Italie une jeune fille, la retrouve à Londres, en devient éperdument amoureux et l'épouse malgré les circonstances mystérieuses de sa vie. Pendant son voyage de noce,

il s'aperçoit que sa femme, sans être folle, a perdu la faculté de se souvenir et n'est plus qu'une sorte d'automate vivant. Une forte secousse morale la rend à elle-même et au souvenir des choses passées. Le mari apprend que c'était elle dont il avait entendu les gémissements dans cette chambre de meurtre, où, lorsqu'il était aveugle, un horrible hasard l'avait conduit. Je passe les détails : conspirations internationales, dilapidations de fortunes particulières dans un but politique, punition des meurtriers dont l'un va en Sibérie, et dont l'autre, dernier membre de la Commune de Paris, est fusillé comme il convient. Je n'ai pas lu le texte anglais, dont il s'est vendu, paraît-il, 282,000 exemplaires ; j'en souhaite autant à la traduction de M. Bernard Pauncefote, qui, du reste, a bien de la saveur. « Des hommes qui n'avaient plus que quelques instants à vivre méritaient quelque intérêt, si pas la sympathie. « Les phrases de ce genre n'y sont pas rares. J'espère que ce spécimen engagera les curieux à y chercher les autres. C'est un attrait de plus ajouté à celui de l'action, laquelle est vraiment émouvante et fait honneur au romancier anglais. B.-H. G.

Le Capitaine Régnier, par Alexandre Pothey. Types civils et militaires ; préface par Carjat. Paris, C. Marpon et E. Flammarion. Un vol. in-18.

Le Capitaine Régnier est peut-être la mieux réussie des histoires plus ou moins désopilantes dont M. A. Pothey a fait un recueil. Il est fâcheux que cet excellent type de soudard ventru ne paraisse qu'au seuil du livre et qu'il ait expectoré du premier coup, avec ses « Beûh!!! » et ses « Crààh » tout ce qu'il avait de salive. Carjat, dans une charmante préface, qui est d'un fin écrivain et d'un bon ami, nous avertit qu'au lieu d'obtenir des effets d'hilarité contagieuse en poussant le comique jusqu'à la charge la plus outrée, « Pothey, plus philosophe, procède à la façon des maîtres de la comédie : il frappe en faisant sourire. » J'avoue qu'il y a tels de ses récits où la charge ne me semble pas manquer et tels autres où je n'ai pu trouver matière à sourire. La plaisanterie, trop subtile apparemment, se sera volatilisée et perdue dans le passage du livre à mon cerveau. Les histoires d'atelier sont, à mon avis, et après *le Capitaine Régnier*, les meilleures ; c'est un milieu que l'auteur connaît bien, et pour peu que, de son côté, le lecteur le connaisse aussi, il appréciera les tableaux qu'en trace M. A. Pothey.

Mais je recommande particulièrement quelques pages intitulées *le Vin et la Vigne*, qui n'ont aucune prétention à la farce ou au conte grassouillet, mais qui sont toutes pleines de sève et de saveur.

Toinon, par Gaston Toudouze. Un vol. in-18 jésus. Paris, V. Havard, éditeur. 1885.

Toinon est un vibrion femelle, créé pour la désorganisation de la famille Savoureux. Vibrion charmant, par exemple, duquel émane un parfum subtil de volupté criminelle. Aucun n'y résiste. Cela commence par la capitulation de Joseph Savoureux, qui l'épouse. Cette petite Toinon ferme ses délicates narines pour ne pas sentir l'odeur d'eau de vaisselle imprégnée sans doute dans la peau du fils de l'ancien *plongeur* du *Rocher de Cancale*. Mais elle est femme de tête aussi, du moins pour le calcul, et elle sait ce que pèse la grande fortune acquise par le restaurateur.

La voilà lancée, point méchante, sans aucun parti pris de mal tourner, et tournoyant cependant dans tous les cercles vicieux. C'est presque une inconsciente. Esprit mobile et cœur léger ; prompte à la sensation et curieuse de sentir. Bien Parisienne, en effet, à condition qu'on restreigne ce mot au sens mondain du *Tout-Paris*.

Elle excite coquettement tous les amours. Ses deux beaux-frères, son beau-père lui-même succombent sous le feu de ses yeux et le sourire de ses lèvres. Elle ne s'arrête qu'à la frontière de l'inceste. Mais elle a franchi celle de l'adultère. Et l'amant, ce fut Mérindac, ce peintre devant qui elle a posé, tous voiles tombés.

Pour elle, ils se ruinent tous ! Elle n'a échappé à aucune des fièvres du Paris malsain, pas même à celle de l'agio. Elle mène ainsi à la catastrophe financière toute la famille Savoureux, dont tous les mâles sont ensorcelés par cette petite femme vibrante. Et nous ne la plaignons pas beaucoup quand son grand-père, le baron de Bréhes, la condamne à mourir noyée par le flot dans la grotte où elle a donné rendez-vous à son beau-frère Raymond.

Cette figure d'Antoinette de Bréhes, devenue Toinon Savoureux par le mariage, et restant Mme de Bréhes par un trait de vanité qui lui est bien naturel, cette figure, M. Gustave Toudouze l'a joliment posée et développée. Voilà un roman d'observation simple et logique, où les personnages ne sont pas de vagues mannequins poussés par les circonstances. C'est d'eux-mêmes, de leur tempérament, de leur caractère, que les circonstances se déduisent par une conséquence nécessaire. Aussi le lecteur se sent-il entraîné, une fois entré dans le courant du récit. Ces types, il croit les reconnaître, tant ils surgissent en relief sur le fond d'une histoire réelle : Joseph Savoureux, le mari poitrinaire, poseur et faible, bientôt las de sa femme épousée par amour, disant : « Je l'ai eue huit jours, ça me suffit, » et reprenant sa vie de garçon débauché ; Raymond, le jeune beau-frère de Toinon, spirituel et *flirteur*, dépourvu de sens moral, n'ayant d'autre but dans la vie que de s'amuser ; Marc Savoureux, marié, lui, à une femme raisonnable, essayant de ramener un peu de raison dans la famille, et succombant à son tour au charme diabolique de cette Toinon. Quant au père Savoureux, le portrait est d'une vérité cruelle. Cet homme qui, par la ténacité, l'économie, la courageuse résignation aux plus viles besognes, a d'abord soutenu sa vie puis amassé une fortune énorme, comme il s'écroule sous le regard de sa bru adorée et avec quelle ardeur de dévouement mêlé d'amour inavoué il se sacrifie jusqu'au dernier sou en faveur de la femme de son fils.

C'est vrai, c'est triste, ce détraquement de toute une

famille: le drame s'étend sur l'œuvre entière, et, bien qu'il n'y ait guère de personnage franchement sympathique, le lecteur est empoigné par l'influx tragique, si je puis dire, qui de chacun d'eux se répand sur les autres, les attire, les enveloppe et les précipite à la catastrophe. Les scènes aussi sont exécutées avec une habileté remarquable, et le dialogue plein de verve, de netteté, de mots qui font œuvre et déterminent des actes.

Toinon n'est pas seulement un des meilleurs romans de M. Gustave Toudouze, c'est un des meilleurs qui aient paru depuis un an. P. Z.

Tarantella, *A Romance*, by Mathild Blind, author of *The Prophecy of Saint Oran* and *Life of George Eliot*. 2 vol. crown in-8°. London, 1885. T. Fisher Unwin.

La production du roman est tellement abondante en Angleterre que nous n'aurions aucune raison de signaler de préférence celui-ci à l'attention des lecteurs du *Livre* et de confier le nom de l'auteur à leur mémoire, si, l'un portant l'autre, le nom et l'œuvre n'occupaient vivement aujourd'hui l'opinion littéraire au delà du canal. Déjà connue pour avoir publié en 1848, dans l'intéressante série des *English Women by Women* une *Vie* de George Eliot, dont nous avons rendu compte ici même, étude remarquable par une rare sagacité critique et par l'intelligence profonde du génie positiviste de l'auteur de *Silas Marner*, miss Mathild Blind avait débuté un an auparavant par un volume de poésies composé de morceaux détachés que traversait un grand souffle lyrique.

Ce n'est pas sans intention que nous rappelons les qualités maîtresses de ces œuvres qui ont précédé *Tarantella*, c'est qu'en effet, pour différentes qu'elles soient et paraissant peu compatibles, elles se retrouvent réunies et poussées très loin dans ce roman. L'auteur tient à ce mot de *roman* pour désigner le caractère de sa fiction; à la suite du titre principal elle n'écrit pas, selon l'usage, *A Novel*, mais très expressément *A Romance:* non une nouvelle, mais un roman, car les deux mots n'ont pas dans la langue anglaise le même sens que dans la nôtre, où le premier est pris en général dans l'acception de récit très court.

Effectivement, *Tarantella* est un roman absolument romanesque et même, parfois, romantique. Quoique empruntés à la vie contemporaine, les événements ont un caractère d'exception qui, sans aller jusqu'à l'invraisemblance, les revêt de poésie. Il en est de même des personnages principaux qui s'y meuvent. Les uns vont jusqu'à l'exaltation de leurs passions dans le bien comme dans le mal. Les lieux nous sont montrés dans les conditions de jour et de saison propres à exalter leur valeur pittoresque. Sans doute afin d'obéir à la loi des contrastes, cependant, à son angélique Mina qui, le lendemain même de ses noces, meurt de son amour qu'elle croit trompé, à l'étrange figure du musicien de génie qu'elle nomme Emmanuel et qui par bien des traits rappelle Berlioz, à la tragique Antonella possédée par l'esprit du mal, miss Blind oppose des figures de second plan d'une vulgarité voulue, comme elle oppose l'engourdissement d'une petite ville allemande et la platitude de sa vie bourgeoise au mouvement de Paris et de Rome et au paysage de Capri.

Le double courant poétique et réaliste qui se croise dans l'œuvre de miss Blind est manifeste dans l'idée même du roman. *Tarantella*, à bien y regarder, est surtout une étude psychologique des maladies du système nerveux chez l'artiste et chez la femme. Cette Antonella, cette fille de Capri vouée à des fortunes si diverses, est une hystérique en qui les premiers accidents se produisent sous la forme du tarentisme, ce mal singulier dont la cause est attribuée par la superstition populaire de l'Italie du sud à la morsure de l'araignée tarentule.

Néanmoins, bien que décrivant les phénomènes pathologiques avec la rigueur de la science, l'auteur les analyse en moraliste et les décrit en poète, à la fois dans leurs impulsions intimes et dans leurs manifestations extérieures.

Le style de miss Mathilde Blind est à la hauteur de ses dons d'observation et de conception. Aussi est-il le principal objet de la discussion qui s'est engagée sur son talent. Sa rare puissance lyrique, la richesse de sa langue, la variété des images lui ont été vivement reprochées; et, par le fait, nous ne sommes guère habitués à rencontrer de telles qualités littéraires au niveau, très près de terre, où d'ordinaire se tient le roman anglais. E. C.

La comtesse Suzanne, par Jacques Vincent. Un vol. in-18 jésus. Plon, Nourrit et Cie, éditeurs. Paris, 1885. — Prix : 3 fr. 50.

La comtesse Suzanne a des commencements difficiles, pénibles et scabreux; son mari l'a promptement délaissée pour retourner à sa maîtresse.

Elle a un milieu plus scabreux encore, car elle prend un amant.

Mais sa fin est d'une moralité réconfortante; devenue veuve, elle rentre dans la voie droite par le mariage. L'amant, un officier de marine, loin d'être un corrupteur, est un régénérateur. La comtesse l'a rencontré dans une fête de charité. Très lancée, usant sans beaucoup de mesure de la liberté parfaite que lui procure l'indifférence, ou mieux l'infidélité continue de son mari, elle est accoutumée à toutes sortes d'hommages. Un seul homme lui refuse ou plutôt ne lui apporte pas ce soin : c'est le marin. Vite, elle s'en éprend en enfant capricieuse. Mais cet amour est trop sincère pour n'être pas contagieux. Pour être homme de mer, on n'en est pas moins exposé aux orages du cœur. Ils s'aiment, ils se le disent; mais une minute. Les marins sont méthodiques. Celui-ci avant de s'embarquer en plein amour, fait le point et jette la sonde. Après quoi, prudemment, il impose à la comtesse une épreuve. Il veut la rendre sérieuse, la purifier; il joue les Didier avec une gravité de navigateur. La com-

tesse consent avec joie à l'épreuve, qui, du reste, lui réussit. Alors les voilà dans l'azur de l'amour.

Jacques Vincent écrit à ce moment une page bien curieuse sur la possession.

Mais au milieu de ce bonheur, qu'ils peuvent presque croire légitime, tant ils ont oublié le mari, ce personnage se souvenant, lui, qu'il a une femme, revient tout à coup et prie poliment la comtesse de prendre son bras pour retourner chez eux. Voilà qui serait très chagrinant, si ce M. de Mérande n'était un esprit inconstant qui tout aussitôt change d'avis et s'éloigne tout seul. Il fait mieux encore : peu après, il meurt, et cette fois il ne reviendra pas. Les amants, après des luttes pénibles, s'épousent et sont tranquilles.

Le récit est mené dans un style élégant et vif qui trahit parfois la *féminité* de l'auteur.

Le point capital du roman, la partie neuve, c'est la lutte des amants, le soupçon perpétuellement renaissant de M. de Dreux, le martyre de Mme de Mérande, torturee par ces soupçons injustes dans le présent, mais à certain point justifiés par son passé.

Nous nous permettrons de regretter que le dénouement tombe brusquement après une conversation banale qui ne conduit pas nécessairement M. de Dreux à dire à Mme de Mérande : « Veux-tu être ma femme ? »

En somme, œuvre intéressante d'un écrivain distingué. P. Z.

Les Amants adultères, par Alexandre Boutique. Paul Paul Ollendorff, 1885. Un vol. in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

C'est avec un vif intérêt que nous suivons, à mesure qu'elles paraissent, les œuvres de M. Alexandre Boutique. Tout y révèle un véritable tempérament d'écrivain, un observateur consciencieux de la chose humaine. Il y a en lui une préoccupation d'art et de littérature qui est la meilleure des notes pour ceux qui peuvent espérer arriver. Si dans son précédent roman, *Mal mariée,* ses efforts ne nous avaient pas paru récompensés par la réussite, l'écrivain prend brillamment et solidement sa revanche avec *les Amants adultères.* Ses personnages sont, comme on dit en peinture, peints en pleine pâte avec un relief singulièrement attirant. On voit que l'auteur connaît à merveille ce dont il parle, les ménages ouvriers, avec leurs dehors et leurs dessous ; il excelle à mettre en scène le peuple, les petits commerçants, les demi-bourgeois ; il se dégage de son étude une étonnante sincérité, due à la justesse de l'observation et à la franchise du style. A propos du style, nous chercherons à M. Boutique une légère chicane, c'est d'employer certaines expressions trop connues pour appartenir à Zola, pour qu'on puisse les répéter après le puissant artiste, comme par exemple *tomber à.* — Cette question vidée, nous n'avons que des félicitations à adresser à l'auteur des *Amants adultères.* Sa *Fanny Goguelu* déborde de vie et de santé ; la sensualité presque naïve de la femme sans éducation et sans hypocrisie est rendue avec un art véritable, qui saisit le lecteur. En même temps, le roman, fort amusant par ses peintures gaies, est une œuvre de moraliste convaincu, un argument de premier ordre en faveur du divorce. Nous applaudissons de grand cœur au succès des *Amants adultères,* un livre qui achève de classer M. Alexandre Boutique parmi les vrais écrivains, parmi ceux qui font vrai.

Marcelle, par Daniel Lesueur. Paris, Lemerre, 1885. Un vol. in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

La *Marcelle* de M. Daniel Lesueur est des plus proches parentes de la célèbre *Renée Mauperin,* et elle ne fera pas oublier l'héroïne des frères de Goncourt, car elle est loin de l'égaler. L'histoire de cette fille folle, fantasque, malade, a également plus d'un point de contact avec *Chérie ;* mais, décousue, heurtée, elle manque de réelle observation, et procède trop par bonds, par saccades. Certaines scènes méritent cependant d'être notées par leur côté touchant et leur véritable émotion, ainsi la mort de la pauvre Mme Lebeau. Le roman est du reste intéressant, malgré l'abus fatigant des descriptions inutiles et voulues.

G. T.

Les reins cassés, par Ernest Daudet. Paris, Plon et Cie, 1885. Un vol. in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

Le roman de M. Ernest Daudet est une curieuse peinture de mœurs contemporaines, qui nous fait connaître les dessous du monde financier et politique, avec tous les tripotages ignorés, tous les compromis honteux, tous les marchés infâmes que font naître l'ambition et la soif des millions. Nous assistons à l'apothéose et à la chute d'un de ces financiers effrontés comme Paris en a vu surgir plusieurs en ces derniers temps, accaparant l'attention et l'argent du public, jonglant avec les millions et disparaissant après avoir semé autour d'eux les ruines et les déshonneurs. Au milieu de ce détraquement universel, de cette vie de luxe et de jouissance, la vertu même s'engloutit, les femmes perdent tout respect, toute pudeur d'elles-mêmes. Le romancier nous montre un ménage jeté dans le tourbillon : l'homme, avide d'argent et de plaisir, la femme, coquette, désireuse de briller, gaspilleuse. La ruine arrive, le mari, les reins cassés par les événements, est en fuite, la femme meurt de chagrin.

Miss América, par Félicien Champsaur. Paris, Paul Ollendorff, 1885. Un vol. in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

Ce qui manque surtout à M. Félicien Champsaur pour faire un bon livre, c'est le sentiment de l'équilibre, de la pondération ; sans cette base solide, il est impossible de composer une œuvre qui puisse tenir debout et se trouver homogène dans toutes ses parties. Son premier livre, fantasque, encombré, énorme, *Dinah Samuel,* était beaucoup trop long ; celui ci est

beaucoup trop court ; l'auteur a couru d'un extrême à l'autre.

Curieux, dans son papillotage étrange, où les caractères et les types passent en tourbillonnant, comme éclairés par la lumière aveuglante et crue de la lumière électrique, ce volume nerveux, heurté, empoignant à un moment, fatigant à un autre, est bien le produit forcé du milieu névrosé, maladif, où semble se complaire l'auteur. Çà et là une page saisissante, un portrait d'une touche absolument réussie, comme le portrait de certain peintre impressionniste, écorché vif, ou bien un tableau d'un étonnant brio, d'une sensualité profonde, comme l'apparition de la Cordi sur la scène de l'Éden ; mais tout cela manque d'unité, de lien. Le jeune écrivain, doué très brillamment, nous paraît avoir, en littérature, les qualités lumineuses et les incohérences inouïes, les inexpériences criantes de ceux qu'on appelle, en peinture, les tachistes. Cette tendance le pousse à employer une langue télégraphique, trop souvent privée de verbes, où l'on devine l'intention d'arriver à donner ainsi plus de mouvement, plus de vie, et qui n'aboutit qu'à l'obscurité, à l'agitation stérile, nuisibles à l'essence même de l'œuvre.

Ces défauts et ces qualités peu ordinaires font de *Miss América* un livre fort intéressant, ayant des pages tout à fait remarquables, et qui mérite l'attention des lettrés et des gens de goût.

En yacht, par PHILIPPE DARYL. Paris, J. Hetzel et Cie, 1885. Un vol. in-18 jésus. — Prix : 3 francs.

C'est le titre de la première des quatre nouvelles composant le volume de M. Philippe Daryl, une historiette anglaise, d'une note très particulière et très humoristique, qui se termine de la manière la plus dramatique et la plus émouvante. Sans grands effets cherchés, avec un style calme et d'une teinte douce, l'auteur arrive à intéresser d'une manière presque saisissante, au moment où ses voyageurs, partis gaiement, débarquent sur un point sauvage de la Sardaigne et se trouvent, brusquement, par des faits en apparence insignifiants, entraînés dans la plus terrible aventure. Deux des autres nouvelles, *Polly* et *l'Enquête du Coroner*, sont des études de la vie anglaise, d'un vif intérêt, complétant bien ce volume sans prétentions, simple et amusant.

La semaine d'Ursule, par ROBERT CAZE. Paris, Tresse, 1885. Un vol. in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

La semaine d'Ursule, c'est la semaine d'une humble et pauvre ouvrière à la journée, dont l'existence se déroule triste et terne, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, la mêlant, malgré elle, à tous les détails infimes, poignants, gais ou tristes des ménages qui l'emploient. Jour par jour, on la suit avec un intérêt toujours renouvelé, avec une émotion douce qui est comme l'atmosphère grise et charmante où baigne tout le volume. Il y a ainsi une suite d'observations prises sur le vif et qui, sans action violente, sans intrigues compliquées, arrivent au cœur du lecteur, par le relief des caractères et l'exactitude de la peinture. M. Robert Caze, que ses livres précédents ont déjà placé parmi nos bons écrivains, a accompli un véritable tour de force, en trouvant moyen d'attendrir, d'émouvoir avec un sujet aussi simple. Les milieux dans lesquels il place la pauvre Ursule nous font assister à autant de petits drames intimes, ignorés, mais donnant la note juste de ce qui se passe dans ces intérieurs fermés aux regards de tous.

La Brasserie du Lapin, par ALBERT AYMÉ-MARTIN. Paris, Marpon et Flammarion, 1885. Un vol. in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

Mœurs du quartier Latin, ajoute le sous-titre du livre de M. Aymé-Martin, et l'on devine aussitôt, même avant d'avoir lu, que c'est une œuvre de jeunesse, une toute neuve impression d'étudiant. Est-ce là le volume intéressant entre tous, celui qui va peut-être nous apporter la virginité d'impressions, la fraîcheur d'idées et de sensations que tout ami des lettres désire ? Nous l'aurions voulu pour la littérature et pour l'auteur, mais M. Aymé-Martin s'est contenté de nous raconter sans grand travail d'observation une de ces banales idylles du quartier Latin que raconte tout débutant, grisé des scènes de la vie de Bohême. *la Brasserie du Lapin* n'est ni meilleure ni pire que quantité de volumes semblables ; le style en est absolument incolore et l'intrigue sans originalité. On lira le roman parce qu'il se parcourt facilement ; s'il ne nous apprend rien d'extraordinaire, s'il ne nous annonce pas encore une nouvelle étoile au ciel de la littérature, il amuse assez pour n'être pas laissé de côté.

Mon petit dernier, par QUATRELLES. Paris, J. Hetzel et Cie, 1885. Un vol. in-18 jésus. — Prix : 3 francs.

On connaît le tour d'esprit de Quatrelles, ses humoristiques peintures de mœurs, l'allure légère et amusante de ses moindres nouvelles. Tout cela, on le retrouvera dans ce nouveau volume du spirituel conteur. Il a divisé son livre en quatre parties, adressées, la première, à l'Enfance, la deuxième, à la Jeunesse, la troisième, à l'Age mûr, la quatrième, à la Vieillesse ; toutes offrent le même intérêt et amusent par le pétillement des mots, par la finesse des réflexions et la manière joviale de présenter les petites misères de ce monde, en les enveloppant d'un peu d'émotion et de beaucoup de philosophie. G. T.

L'étude Chandoux, par JULES DE GLOUVET. Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1885. Un vol. in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

M. Jules de Glouvet excelle dans le récit des mœurs paysannes. On sent qu'il a dû étudier sur place ces milieux spéciaux, tout imprégnés de l'âpre

senteur de la terre et gardant une physionomie rude. *L'Étude Chandoux* est l'histoire d'un fils de paysans, que sa mère, avide et sotte, transforme malgré lui, malgré le père aussi, en Monsieur. Devenu notaire, Eusèbe Chandoux, nature molle, facile à influencer, devient, entre les mains de chacun, un instrument passif. Un agent d'affaires véreux l'accapare, le pousse aux capitulations de conscience et l'abandonne à l'heure de la ruine, à l'heure du crime, à l'heure où les gendarmes viennent prendre le malheureux, faussaire et escroc, qui a détourné les fonds à lui confiés par ses clients. Les détails intéressants abondent dans cette œuvre, qui met en un relief énergique les vices et les mœurs des semi-campagnards, des semi-bourgeois de province, tout en ne négligeant pas les qualités, les gens de cœur et l'émotion. G. T.

A la ville et à la campagne, par Xavier Marmier. Paris, Hachette et Cie, 1885. Un vol. in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

C'est toujours avec le plus vif intérêt que l'on ouvre un livre de ce savant voyageur, Xavier Marmier, du courageux académicien qui a fait plus, que n'importe qui, pour nous initier aux mœurs des peuples les plus divers, grâce à ses traductions. Les nouvelles, publiées cette fois, sont traduites de l'anglais, du danois, du suédois et de l'allemand. Dans ce bouquet choisi, il est difficile de faire un nouveau choix, car chacun de ces contes apporte avec lui sa saveur étrange, sa curieuse peinture, et comme une photographie vivante de l'endroit où se passe l'action. Contes ou nouvelles, c'est là un fin régal de lettré, un plaisir de l'esprit, en même temps que la meilleure manière de s'initier aux regions lointaines que M. Marmier a visitées, et dont il nous rapporte ce bouquet de fleurs sauvages au parfum pénétrant et nouveau.

Le chef de gare, par Vast-Ricouard. Paris, Paul Ollendorff, 1885. Un vol. in-18 jesus. — Prix : 3 fr. 50.

Dans un dramatique récit, qui se passe presque tout entier au milieu du va-et-vient des chemins de fer, MM. Vast-Ricouard nous initient d'une manière fort mouvementée à la vie toute spéciale des gares et aux mystères ignorés de l'exploitation des voies ferrées. Ils ont eu pour les guider dans cette étude toute particulière, l'aide éclairée de M. Charles Raymot, un homme du métier pour qui le chemin de fer n'a plus de secrets ; dans une intéressante préface, rendant justice au parti que les deux écrivains ont su tirer de ce sujet neuf, il parle éloquemment du chemin de fer, connu jusqu'ici d'une manière trop superficielle et méritant une étude approfondie. *Le chef de gare* mis en scène par les romanciers est une figure éminemment sympathique, un héros inconnu, formant contraste avec l'anarchiste Jean Dalême, l'avocat Lagrenette et le farinier Reversay ; l'amour de Lucile Reversay pour le *Chef de gare* jette une couleur poétique sur toute l'œuvre. G. T.

Sœur Thècle, par Stello. Paris. Frinzine et Cie, 1885. Un vol. in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

Les sept nouvelles contenues dans ce volume, bien que ne partant pas d'une observation sérieuse et ne peignant pas des caractères, sont d'une lecture agréable. C'est un léger travail, une fantaisie sans consistance, toile d'araignée tissée par des doigts de femme, délassement de désœuvrée délicate, essayant de s'amuser aux choses de l'esprit. G. T.

DERNIÈRES PUBLICATIONS

OUVRAGES SIGNALÉS

Une Vie fatale, par D. Mon. Paris, Léon Vanier, 1885, 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

Le Rose et le Noir, par Catulle Mendès. Paris, Dentu, 1885, 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

Les Innovations du docteur Sélectin, par Giraud-Godde. Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1885, 1 vol. in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

Quand l'amour va, tout va, par Paul Ginisti. 1 vol. in-8° carré, illustrations de Henriot. Chez Marpon et Flammarion. — Prix : 5 francs.

Les Comédies de l'alcôve, par Pierre Véron, illustrations de Henriot. Paris, Dentu, 1 vol. in-18. — Prix : 3 fr. 50.

La Grande Iza, *Iza la Ruine, la Mort d'Iza*, par Alexis Bouvier. 2 vol. in-18, chez Marpon et Flammarion. Prix de chaque : 3 fr. 50.

Fiamma, par André Mouëzy. 1 vol. in-18. Chez Ollendorff. — Prix : 3 fr. 50.

Les Enfants trouvés de Paris, par Charles Deslys. 1 vol. Dentu. — Prix : 3 francs.

Mémoires d'un préfet de police, par Touchatout. Chez Marpon et Flammarion. 1 vol. — Prix : 3 fr. 50.

Dans la vieille rue, par Forsan. Paris, Paul Ollendorff. — Prix : 3 fr. 50.

Mères et filles, par Marie Colombier. Chez Marpon et Flammarion. 1 vol. — Prix : 3 fr. 50.

La Magnétisée, par Georges Maldague. 1 vol. chez Dentu. — Prix : 3 fr. 50.

Pierre et Paul, récit contemporain, par ***. Dentu, in-18. — Prix : 3 francs.

13, rue des Chantres, *célérité et discrétion*, roman parisien, par Georges Grison. Paris, Dentu, 1 vol. — Prix : 3 francs.

Les derniers de leur race, par Pierre Cœur. Paris, Ollendorff. — Prix : 3 fr. 50.



Madame de Maintenon, institutrice. *Extraits de ses lettres, avis, entretiens, conversations, proverbes sur l'éducation.* Nouvelle édition. Un vol. in-12. Paris, H. Oudin, 1885.

Ne faisons point comparaison de ce travail avec celui de M. Gréard. Les *extraits* publiés par M. Faguet sont à peu près les mêmes que ceux qui ont été donnés par le recteur de l'Académie de Paris, et les deux recueils offrent un grand intérêt.

M. Faguet reproduit, dans l'*Appendice à l'introduction*, le jugement formulé par M. Mézières en son remarquable article du *Temps* (janvier 1885) ; il y souscrit sans faire de réserves. Mme de Maintenon, dit-il, lui aussi, était née institutrice : elle fut la gouvernante discrète des enfants du roi ; elle fut la directrice dévouée d'une maison d'éducation. Mais son mérite, — mérite assez grand pour nous faire oublier les fautes politiques dont elle se fit l'instigatrice, — est d'avoir su reconnaître les deux graves erreurs qu'elle commit dans les premières années qui suivirent la fondation de l'établissement de Saint-Cyr. Elle avait eu tort d'autoriser la représentation d'*Andromaque*, tort même de permettre celles d'*Esther* et d'*Athalie*, et elle n'avait que trop favorisé l'introduction dans l'enseignement religieux du mysticisme de Fénelon. Ces erreurs, sitôt qu'elle les eut reconnues, elle s'appliqua à les réparer. Ne faut-il pas admettre que, pour éviter un excès, elle tomba dans un autre ? Quoi qu'il en soit, et si elle n'eut pas la pleine intelligence de l'éducation, elle donna des conseils, des avis, qui prouvent un rare bon sens. Ses *Lettres* et *Entretiens* ont leur place marquée dans toute bibliothèque pédagogique. F. G.

Notices littéraires sur les auteurs français prescrits par le nouveau programme du 11 août 1884 (*Préparation au brevet supérieur*), par M. Émile Faguet, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur agrégé des lettres au lycée Charlemagne, docteur ès lettres. Un vol. in-12. Paris, H. Oudin, 1885. — Prix : 2 fr. 50.

Les notices sont bien faites.

Chacune d'elle est comme divisée en deux parties : Dans l'une, avec la biographie de l'auteur, une courte étude sur son caractère, sur son talent de poète ou d'écrivain ; dans l'autre, après un jugement porte sur l'œuvre entière, une analyse de l'ouvrage porté au programme, tragédie, livre de fables, chapitre des *Essais* ou des *Caractères*, oraisons, lettres, entretiens, puis, quelques pages pour rappeler l'accueil fait à l'ouvrage devenu classique au moment qu'il fut représenté ou publié, pour résumer aussi les appréciations, et des contemporains, et des critiques des XVIIIe et XIXe siècles.

Le livre de M. Faguet, qui peut être utile aux candidats, peut rendre des services pareillement aux instituteurs. F. G.

Le théâtre à Reims *depuis les Romains jusqu'à nos jours*, par Louis Paris, ancien bibliothécaire de Reims. Un vol. de 316 p. in-8° illustré de gravures sur bois. Reims, 1885. F. Michaud, éditeur. — Prix : 7 fr. 50.

Souvent, au *Livre*, l'occasion nous est offerte de constater l'activité patiente des académies provinciales, et nous nous faisons un devoir de rendre hommage à des travaux d'érudition locale dont l'intérêt s'étend fréquemment bien au delà du milieu géographique où ils se produisent. De tous ceux qui s'occupent d'archéologie scientifique, artistique ou littéraire, ces ruches laborieuses sont bien connues comme autant de sources d'information qu'il est essentiel de consulter et que l'on consulte rarement en vain. S'il y a lieu parfois de se méfier des illusions ou des exagérations du patriotisme de clocher, il n'en est pas moins vrai que les découvertes ainsi butinées sur place, et à leur tour intelligemment recueillies par quelque esprit généralisateur, ont enrichi plus d'un livre qui a conduit son auteur à l'Institut. Je connais déjà tels chapitres de l'ouvrage de M. Louis Pâris, le *Théâtre à Reims*, qui fourniront un précieux appoint à la prochaine soutenance d'une thèse latine en Sorbonne. Sans pousser l'indiscrétion plus loin, il nous suffira de placer sous les yeux du lecteur l'indication des matières contenues dans ce volume, pour montrer l'intérêt des recherches que l'auteur a dirigées sur un coin de la vie rémoise assez obscur ou du moins très négligé. Je ne cite que pour mémoire le premier chapitre, consacré au théâtre à Reims sous les Romains; mais, dès le second chapitre, la curiosité est éveillée par l'invasion du théâtre dans l'Église du moyen âge, et soutenue jusqu'à la fin de l'ouvrage par l'apparition successive des confrères et du mystère de la Passion, des bazochiens, des bateleurs et saltimbanques, du théâtre au collège des Bons-En-

fants et chez les pères jésuites, de la comédie de salon aux XVIIe et XVIIIe siècles. M. Louis Pâris conduit l'histoire du théâtre à Reims jusqu'en 1884. Souvent il l'accompagne d'extraits inédits et toujours l'appuie de pièces justificatives qui, pour être rejetées en appendice, n'en seront pas moins lues avec fruit. M. Louis Pâris est le frère du regretté Paulin Pâris, et l'oncle de M. Gaston Pâris. La science et la conscience sont de tradition dans cette famille d'érudits.

E. C.

Folk-Lore, par le comte de Puymaigre. Un vol. in-12. Paris, Librairie académique, Émile Perrin, éditeur, 1885. — Prix : 3 fr. 50.

M. de Puymaigre a la précaution de nous expliquer le titre de son livre : *folk* signifie *gens, monde*, et *lore* veut dire *doctrine, leçon, savant*. Alors vous croyez que le composé represente une sorte de traité des belles manières et du savoir-vivre ? Vous n'y êtes pas. « *Folk-Lore* comprend dans ses huit lettres les poésies populaires, les traditions, les contes, les légendes, les croyances, les superstitions, les usages, les devinettes, les proverbes, enfin tout ce qui concerne les nations, leur passion, leur vie, leurs opinions. »

M. de Puymaigre pousse l'obligeance jusqu'à nous édifier sur l'état civil du mot : il est né — avec son sens actuel — le 22 août 1846, dans le numéro de *l'Athenœum*.

De sorte que *Folk-Lore* est un recueil d'articles critiques dont la littérature populaire de plusieurs peuples européens a fourni la matière. Ils avaient paru un peu aux quatre coins du monde des revues. M. de Puymaigre n'a pas eu tort de rallier cette petite troupe. Nous avons lu avec intérêt ces morceaux qui, traitant de choses anciennes, n'ont pas couru le risque de vieillir. Nous signalerons particulièrement aux lecteurs *les Chants populaires de la vallée d'Ossan, les Chants flamands, les Chants allemands de la Lorraine*, et *la Fille aux mains coupées*.

Le livre mérite un succès plus étendu que la modestie de son auteur ne l'espère.

P. Z.

Richard Wagner, par Paul Lindeau, traduit en français par Johannes Weber. Un vol. in-16 de 240 pages avec un portrait de Wagner. Paris, 1885, Hinrichsen et Cie, éditeurs.

M. Paul Lindau, écrivain des plus estimés en Allemagne et dont le roman, *M. et Mme Bewer*, traduit en français, obtient un légitime succès, publia dans un journal, au moment des représentations de *l'Anneau du Nibelung*, une suite de lettres qui eurent un grand retentissement dans le monde musical. Réunies aussitôt en brochures, elles atteignirent rapidement le chiffre de neuf éditions. C'est le texte de la huitième, augmenté d'une préface par l'auteur, que M. Johannes Weber, le très savant critique musical du journal le *Temps*, vient de livrer à la curiosité et aux discussions du public français dans une excellente traduction.

Très impartiales, écrites de bonne foi, avec une compétence réelle, pleines de verve et d'esprit, ces lettres de M. Lindau retrouvent en France le privilège qu'elles ont eu en Allemagne, d'irriter à la fois les fanatiques des deux camps qui se partagent l'opinion sur Wagner; par contre, elles rallieront en majorité les suffrages de tous les amis de la musique qui n'entrent point dans les querelles d'école. Violemment attaqué de toutes parts, l'auteur s'étonne, et dans la préface répond modestement : « J'ai rendu seulement mes impressions... Quand j'ai pu admirer franchement, j'ai parlé avec assurance et fermeté; dans le cas contraire, j'ai parlé avec prudence et réserve... tout doucement. Ces lettres ont provoqué toute une littérature désobligeante pour moi. Si mes adversaires n'avaient pas jeté les hauts cris, je n'aurais certes pas pu compter sur un nombre si considérable d'auditeurs bienveillants. »

M. Lindau parle successivement de *Tannhauser* à Paris, de *l'Anneau du Nibelung* à Bayreuth et à Berlin, de *Parsifal* à Bayreuth, et résume son jugement sur l'œuvre de Wagner et sur son influence en quelques pages écrites au moment de la mort du compositeur-poète. Il signale tour à tour ce qu'il trouve tantôt de beau, tantôt de répréhensible dans ses poèmes, critiques d'inutiles longueurs, le manque d'intérêt de certaines situations, condamne l'obscurité où Wagner plongeait la salle de Bayreuth pendant les représentations, regrette avec moins de raison peut-être la vue accoutumée de l'orchestre que Wagner veut laisser invisible. Il ne cache pas non plus sa préférence pour Mozart et Weber. Mais il ne met ni moins de sincérité ni moins de chaleur à célébrer les nombreuses et superbes beautés des œuvres de Wagner, la richesse d'invention, la variété et la force d'expression de ses incomparables récitatifs.

Le portrait placé en tête du volume est le plus beau qu'on ait fait de Wagner.

E. C.

Une éducation dans la famille, par Mme Jules Sampson. Conseils pratiques d'une mère. Paris, A. Hennuyer, 1885, 1 vol. in-18.

La femme distinguée qui se voile sous ce pseudonyme a voulu « retracer les traits principaux de la vie d'une jeune fille et de ses compagnes, de façon que de ces caractères opposés ressortissent des enseignements divers, utiles en des circonstances diverses ». Elle prend Marthe dès l'âge de cinq ans, lui fait donner des leçons, en lui adjoignant un peu plus tard une amie; l'exerce à la gymnastique, à la natation, à la musique, au dessin ; tire des défauts mêmes des petites amies de Marthe des leçons dont celle-ci ne manque pas de profiter; l'introduit graduellement dans la connaissance et la pratique du monde, et, comme suprême touche de perfectionnement, lui enseigne à « savoir s'ennuyer ». Trois chapitres sur le mariage, sur les droits et sur les droits de la femme, terminent cet ouvrage, que toutes les mères voudront lire, et où toutes, même les meilleures et les plus sages, trouveront à puiser des notions saines et des

enseignements ingénieux dans leur simplicité. Sans doute ce livre, pour justement pensé et délicatement écrit qu'il soit, n'échappe pas à l'inconvénient des ouvrages du même genre : ce sont des personnages de raison qui se meuvent dans un cadre factice et les réflexions développées, les moralités, les citations, les exemples littéraires et scientifiques qui, dans un livre purement didactique, présenteraient toujours de l'intérêt et souvent du charme, jettent sur le récit de la vie de Marthe une certaine couleur assombrissante qui le fait trouver long et, le dirai-je ? un peu pédant. Mais je me hâte de le répéter, c'est le défaut du cadre adopté par l'auteur; car s'il y a un profond amour de l'enfance dans le cœur et une vive et sagace intelligence des vérités et des procédés pédagogiques dans l'esprit de l'auteur, il n'y a ni affectation ni pédanterie. Du sérieux, éclairé par un sourire un peu pâle, une bonté qui se tient à la vraie place, entre la sévérité outrée et l'indulgence molle, le culte de la vérité, de la justice et de la raison, le sentiment des nécessités sociales, la science de la bonne éducation et du ton honnête de bonne compagnie, de la philosophie comme il est naturel et comme il convient; telles sont les qualités maîtresses dont ce livre porte l'empreinte et qui en assurent la durable utilité. B.-H. G.

La littérature française au XIXe siècle, par Paul Albert. 2 vol. in-16. Paris, 1882-1885. Hachette.

L'ouvrage est posthume. Ce sont des leçons faites au Collège de France de 1878 à 1880. Il devait y avoir trois volumes. Il n'y en aura que deux. Les notes de l'auteur s'arrêtent au bout du second. En effet, ce sont des notes, non une histoire de la littérature française au XIXe siècle. Paul Albert avait mis en sous-titre à la première partie de ses notes : *les Origines du romantisme ;* la seconde partie ne contient que des monographies d'écrivains romantiques. Il y a quelques autres noms, mais ils tiennent de plus ou moins près à l'école romantique.

Si Paul Albert avait vécu, il n'aurait pas risqué d'ériger ses notes en histoire. Il se défiait du sujet. La tâche d'écrire une histoire de la littérature française au XIXe siècle lui paraissait trop ardue. Et puis, il avait le sentiment qu'il n'était qu'à l'avant-garde de la postérité, qu'on ne pourrait juger de la littérature moderne que dans trente ou quarante ans... « Je sais bien, ajoutait-il que, si je me trompe, personne, à cette époque, ne pourra jouir de ma confusion, car depuis longtemps je ne serai plus là. » Il n'y est déjà plus; il est vrai que quelques-uns de ses livres y sont encore. C'est provisoire. Voici pourquoi, et Paul Albert l'énonce lui-même sans s'en douter : « Homère, dit-il, parle déjà de décadence; Hésiode s'écrie : Ah ! pourquoi suis-je né dans ce siècle de fer! Les contemporains de Périclès regrettaient d'être les descendants et non les frères des marathonomaques; Cicéron aurait voulu revivre au temps des Scipions; Thraséas aurait souhaité de mourir avec Caton au lieu de survivre à la liberté. De là, ce livre de l'âge d'or que tous ont chanté, même Boileau, qui se trouvait si bien cependant sous le sceptre un peu lourd de Louis XIV. Tous placent l'idéal en arrière comme un éternel regret; on me permettra de le placer en avant comme une invincible espérance. Si fécond en calamites qu'ait été ce siècle, si amère que soit l'heure présente, je pense et je dis avec le vaillant Ulrich de Hutten : Il fait bon de vivre. — Si vivre, c'est se reposer et dormir, ce siècle est mauvais; c'est un orage, une tempête. Si vivre, c'est lutter, poursuivre le progrès sous toutes ses formes, ce siècle est grand et je répète avec le poète né avec le siècle :

> Ce siècle est grand et fort, un noble instinct le mène.

Ceci était un double programme. D'une part, il autorisait à flatter la puissance du jour, et Paul Albert n'y a manqué dans aucune occasion ; cela procure de l'avancement. D'autre part, cela permettait de courir sus à tout ce qui n'est plus là pour se défendre, et c'est le cas de la tradition tout entière. Paul Albert est un ami dévoué du progrès, c'est-à-dire de ce qui n'existe encore qu'à l'état de rêve ou de système, et contre le passé, contre celui d'hier, comme contre celui d'il y a deux cents ans, contre les écrivains du XVIIe siècle comme contre les écrivains du XIXe. En un mot, il est négatif, nihiliste. Il l'est par tempérament.

Dans le nouveau tome de sa *Littérature française au* XIXe *siècle,* car il est inutile de revenir sur le précédent, prenez qui vous voudrez, Alexandre Dumas, Balzac, Mérimée, Sainte-Beuve, il essaye de leur passer sa plume à travers le corps. Il leur voit peut-être des qualités, mais ce n'est pas par là qu'il les prend : c'est par leurs défauts.

Ainsi il fait juger Dumas par lui-même : — Il y a deux manières de travailler les œuvres littéraires en général et les œuvres dramatiques en particulier : *l'une consciencieuse, l'autre pécuniaire,* la première artistique, la seconde bourgeoise. — C'est tout. Alexandre Dumas est un amuseur de bourgeois. Il amuse le bourgeois qui paye. Aussi ses livres sont-ils morts. Allez à Balzac : c'était un gros homme sanguin, avec une âme épaisse et vaniteuse, un bœuf de labour. Ils font concurrence à l'état civil; ils sont vivants, à plein relief, nombreux et variés. » C'est pourtant bien quelque chose. Mérimée est exquis et délicat : « Il était grand, maigre, pâle, froid; il racontait les plus énormes bouffonneries avec la plus majestueuse gravité. Stendhal était très en dehors, exubérant même, quand il était à son aise : il avait beaucoup vécu en Italie, où l'on est *soi* (?) ; Mérimée avait vécu en France et à la cour, où l'on est... autre chose. » Paul Albert cite des anecdotes variées. Candidat à l'Académie, Mérimée fait des visites aux académiciens, qu'il compare individuellement à des blaireaux dans leur tanière : « C'est une vilaine bête à visiter que le blaireau... je n'ai pas encore été mordu cependant, mais j'ai fait de drôles de rencontres. » Paul Albert conclut : « En résumé, Merimée manque absolument de caractère ». Et Sainte-Beuve? Quand Paul Albert écrivait la note sur Sainte-Beuve, on

n'avait pas mis au jour les deux ou trois libelles que dans ces dernières années on a jetés comme des paniers d'immondices sur la mémoire du fondateur de la critique littéraire en France. Sainte-Beuve n'y gagne rien. Il y a de lui, dit Paul Albert, une biographie publiée trois ans après sa mort. Elle a deux défauts : elle s'arrête à 1861 et elle a été faite par Sainte-Beuve. S'imaginait-il par hasard qu'on s'en contenterait ? Lui qui aimait tant à disséquer, à fureter, ne pouvait nourrir cette illusion. Sainte-Beuve a contribué à créer la *Revue des Deux Mondes*. Eh bien, la *Revue* pratique l'indépendance du cœur, c'est d'elle qu'il a reçu le dernier coup de pied, vous savez où. Est-ce qu'il en aurait auparavant reçu d'autres ? S'il n'en a pas reçu d'autre, il a maintenant à son avoir celui de Paul Albert, qui le lui envoie d'au delà du tombeau *sine studio atque ira*, ce n'est pas tout à fait le mot de Tacite, mais l'auteur de la *Littérature française au* XIXe *siècle* cite de mémoire. Donc Sainte-Beuve a une réputation considérable : « On a même parlé de génie; peut-être, dans quelque dix ans, y aura-t-il de ce côté aussi un peu de déchet. » D'abord, Sainte-Beuve a changé plusieurs fois de voie; il aura changé d'opinion. Paul Albert veut le croire. Cependant l'*autorité* de Sainte-Beuve s'en est ressentie. C'était un Marco Polo ; il voyageait en politique, en philosophie, en religion, en littérature, en poésie. Il est en premier lieu libéral, honnête et pâle. S'il n'avait pas été à Dieppe en 1830, il aurait fait le coup de feu dans la rue. Il n'était pas là : on ne lui donna rien. Il se venge dans un article sur Jefferson qui fait concurrence à *la Curée* de Barbier. Paul Albert cite : « Au sortir surtout de l'atmosphère artificielle qu'infectent nos intrigants de tout âge et de tout étage, quand les corrompus de dix régimes coalisés avec les roués d'hier, avec les parvenus acharnés, les intrus encore tout suants, les avocats-ministres tombés dans l'obésité, composent à la surface du pays une écume vraiment immonde, on se sent soulagé en mettant les pieds sur cette terre nouvelle. » Cette terre nouvelle est la future patrie de Barnum et de Grant, puis Sainte-Beuve se calme. Mais on ne lui offre toujours rien. C'est pourquoi, après le 2 décembre, il écrit les *Regrets*. Là-dessus, on le nomme au Collège de France, d'où il est contraint d'émigrer. Enfin il arrive au Sénat (1865) où on se moque de cet homme de lettres. Il avala des crapauds de toutes sortes, si bien qu'un jour, entendant réciter *le Manteau impérial*, il continue en montrant les poings :

> Acharnez-vous sur lui, farouches,
> Et qu'il soit chassé par les mouches,
> Puisque les hommes en ont peur

Puis il refuse un article à l'histoire de César, va au *Temps*, meurt libre penseur. Ici Paul Albert s'interrompt : « A-t-il compris en mourant ce que c'était que l'indépendance ? Défendre la libre pensée, c'est bien; mais il faut avoir l'âme libre d'abord. » Paul Albert suit Sainte-Beuve en philosophie et en religion. Il débute par le XVIIIe siècle, il devient doctrinaire avec Royer-Collard, ensuite Saint-Simonien, puis Lamennaisien, puis plus rien, puis Vinet à Lausanne le convertit de nouveau. On aura Port-Royal et enfin l'évêque du diocèse de la libre pensée. Il est de lui ce vers :

> J'ai fait le tour des choses de la vie.

Paul Albert lui a entendu dire en 1855 : « Quand je mourrai, on m'enterrera le matin de bonne heure avec une petite messe basse. » Quand vint l'heure d'être enterré, il n'y eut pas de messe du tout. Paul Albert se frotte les mains. Il juge du critique dans Sainte-Beuve comme de l'homme et termine ainsi : « Ah ! que les dons de l'intelligence sont peu de chose, quand l'âme ne tient pas les hauteurs ! » L'ancien pupille de M. Delangle a écrit dix volumes. Il n'y en a pas un passage qui indique que son âme ait jamais gravi la moindre colline. Elle s'arrête, au contraire, de préférence sur les infirmités du génie ou du talent, n'aime à en montrer que cela. Quelques compères disent : c'est un physiologiste; à la critique idéaliste, qui n'aime à montrer chez les écrivains de race que les sommets, les côtés par où ils sont beaux ou grands, il substitue la critique réaliste... par amour de la nature. Voltaire répondait à quelqu'un qui lui reprochait d'écarter la nature : — Mon ... aussi est dans la nature et je ne le montre pas au public. — Le mot vaut ce qu'il peut. Mais, dans l'espèce, qu'on mette en parallèle la critique de Sainte-Beuve et celle de Paul Albert. L'un, sans cacher l'envers des choses, qui les fait mieux ressortir elles-mêmes, préfère les placer sous le jour qui leur est le plus favorable; l'autre n'en montre volontiers que l'envers ; et s'il consent parfois à en montrer l'endroit, ce n'est qu'afin d'échapper au reproche de l'avoir dissimulé à plaisir. Il est de l'école de ceux qui vont répétant : Il n'y a rien, c'est un croque-mort. L. D.

Théodore de Banville. — *Lettres chimériques*, avec un dessin de GEORGES ROCHEGROSSE. Paris, G. Charpentier et Cie, 1885. Un vol. in-18.

Ces lettres sont des feuilletons littéraires écrits avec l'éclat, la fougue, la fantaisie, la jeunesse, l'éloquence, la sonorité, l'art et le paradoxal bon sens que tous ceux qui lisent aiment et admirent en Théodore de Banville. Les questions les plus diverses, les plus élevées, et, diraient les gens qui ne sont pas prêts à l'imprévu, les plus étranges sont traitées, dans ces pages étincelantes, au hasard de l'inspiration ; car si Théodore de Banville évoque l'inspiration, il ne la force jamais. La puissance magique du *verbe*, dont le poète s'est fait le chantre et l'apôtre, le sentiment net et profond des vérités dramatiques, de la mise en scène, du décor, du jeu des acteurs, des excès de couleur locale qui sont des mensonges et des exigences de certains directeurs trop érudits ou trop commerçants, qui sont des pédantismes ou des sacrilèges, le respect quand même de la femme, quelle

que soit la boue où nos caprices et nos besoins aient jeté ce diamant, l'intelligence de tout et de tous, l'adoration de Shakespeare et de Molière, l'admiration pour Balzac, pour Hugo, pour Baudelaire, pour Gautier, pour tous les penseurs sincères et les artistes vrais; voilà ce qui fait le fond de ces toiles merveilleuses où s'enroulent dans un ordre vertigineux les arabesques les plus follement regulières et les plus fantastiquement harmonieuses, et où éclatent des couleurs telles qu'en broyait Delacroix, pour habiller des figures comme Rubens en peignit et comme Ingres en dessina. B.-H. G.



Les Poésies de Catulle Mendès : le Soleil de minuit; Soirs moroses. Deux fascicules in-18 à 1 franc. Paris, Paul Ollendorff, éditeur, 1885.

Dans les pays du Nord, Snorra, l'épouse du vieux pêcheur Snorro, humiliée de sa stérilité, accueille l'amour du jeune chasseur Agnar et l'excite au meurtre du vieillard. Il résiste d'abord, puis il cède. Dans la nuit, il attend Snorro et le frappe, ou croit l'avoir frappé. Mais soudain il voit le soleil :

La rougeur en ruisseau jusques à lui serpente
Comme s'il eût laissé tout son sang sur la pente.

Et voilà qu'au foyer conjugal reparaît tranquillement Snorro. Ne serait-ce que son fantôme? Snorra en est épouvantée.

N'est-ce pas
Que le mari posthume a dormi dans mes bras,
Et qu'instruit dans la mort des trahisons vivantes,
Tu vins, homme! vouant aux justes épouvantes
L'épouse instigatrice et l'amant égorgeur,
Dans ton ventre adultère enfanter ton vengeur.

Et le poème est clos par une magistrale peinture du soleil de minuit :

Alors dans le minuit plein d'un vent de colère,
S'empourpre horriblement le grand caillot solaire,
Explosion haineuse, il crève, éclaboussant
Toute l'immensité de ténèbres, de sang!

On reconnait l'art magique de M. Catulle Mendès à cette abondance de couleurs, à cette ampleur d'images. Mais le sujet reste vague : les passions du couple adultère et homicide ne sont qu'indiquées. La brume des régions septentrionales enveloppe le poème. Telle a été la volonté de l'auteur.

Les *Soirs moroses* expriment les lentes mélancolies, les spleens amers, les découragements du cœur insatiable d'amour. Il est dans ces pages des sonnets exquis, que beaucoup savent par cœur; il est des petits poèmes ingénieux et delicats. La note voluptueuse y est soupirée de temps en temps par une bouche pâmée.

Mais, en définitive, malgré la prestigieuse virtuosité du rythme et l'éclat de la rime, nous ne sommes pas pleinement satisfaits de cette poésie, qui vibre seulement pour des objets de possession facile, d'un prix relatif, d'une importance accessoire. Ce que de la femme même souhaite le poete, c'est le corps; ce qui le séduit, c'est la ligne; nul haut sentiment, nulle passion profonde; nous avons quelque peine à sympathiser avec ses regrets. Et, en mainte circonstance, il semble d'ailleurs qu'il soit plus ému de l'impression esthétique de la beauté sculpturale que de la flamme d'amour de la beauté vivante. P. Z.

Légende d'âmes et de sangs. *Des Vers*, par René Ghil. 1 vol. petit in-8°. Paris, L. Frinzine et Cie, 1885. — Prix : 3 francs.

Si les pièces de vers du volume n'étaient rien que des pastiches écrits avec le dessein, finement dissimule, de critiquer, à la fois, et les procédés d'art et les préoccupations pseudo-scientifiques, pseudo-psychologiques d'une certaine école littéraire, il nous faudrait, certes, louer l'auteur.

MM. Zola et Stéphane Mallarmé sont des autorités : le romancier a demandé qu'on travaillât à laisser des documents, et le poète a découvert des formes nouvelles; notre auteur a emprunté à l'un, a emprunte à l'autre, et il a empli tout près de deux cents pages de vers semblables à ceux-ci :

Or, les heures où l'on dévale et de mensonge,
Mon presque rêve n'a vu que lignes et songe
Des vierges; et, du nu
De leurs nuques d'or pâle, et puis des vagues qu'elles
Vont molles par un temple, et du *mont* des mamelles
Très doux ressouvenir...

Les mots *vont* et *mont* sont imprimés dans le texte même en plus gros caracteres. Mais qui sait? Le poète des *Légendes* n'a pas voulu railler des maîtres de la littérature contemporaine? Son seul désir a été d'etonner le bourgeois confit dans le classicisme. Portons alors, nous, un bourgeois, ce jugement que M. René Ghil s'en va tenir pour le plus bel eloge qui puisse être fait de son recueil : le titre ne s'en comprend pas et les morceaux poétiques n'en sont pas moins incompréhensibles. F. G.

Contes de la Villa Coraly, par Ludovic de Vauzelles. 1 vol. in-18 jésus, librairie des Bibliophiles. Paris, 1885. — Prix : 3 fr. 50.

Joliment troussés, ces contes en vers d'une allure simple, rapide et correcte, à la façon des conteurs du XVIIIe siècle. M. de Vauzelles est d'une discrétion décevante : trop de pudeur, ma foi! Il est à M. de Che-

vigné ce que celui-ci est à Grécourt! Alors, vous voyez si c'est modéré. M. de Chevigné côtoie la gauloiserie, M. de Vauzelles l'aperçoit de loin, lui adresse de la main un petit bonjour de connaissance et tourne les talons. Il fait l'effet d'un homme qui gratte éternellement une allumette qui ne prend pas feu!

Eh bien, mais pourquoi ne pas composer tout franchement des contes moraux? M. de Vauzelles est-il bien sûr qu'il est capable de faire entendre qu'on va montrer quelque chose et s'esquiver aussitôt qu'il le le montrera en effet? Joli cas de conscience à méditer pour un casuiste.

Il est louable d'avoir sacrifié à la morale le piquant de son livre; mais c'est bien un peu le livre lui-même qui est sacrifié. Car il n'y a pas à dire, il est trop doucereux pour les amateurs d'épices, et pour ceux qui les ont en horreur il en a trop encore sinon le goût du moins l'odeur.

Nous avons lu avec agrément *la Trompette du Jugement dernier*, fait divers connu, adroitement versifié, *les Trois bossus*, qu'il nous semble bien avoir connus quelque part, *l'Ingénu, le Roi-Cerf*. Tous ces récits sont de bonne facture et dénotent en M. de Vauzelles un versificateur expert; la langue qu'il parle est d'une saine clarté; c'est un mérite rare chez nos contemporains. P. Z.

Pics et Vallées, par Raoul Lafagette. 1 vol. in-18 jésus. Alphonse Lemerre, éditeur. Paris, 1885. — Prix : 3 fr. 50.

Par ce titre, qui doit avoir une signification symbolique, M. Lafagette veut sans doute marquer la double tendance de son inspiration poétique, les élans vers les sommets sublimes et les promenades lentes dans les régions communes où traînent leurs pas les vulgaires mortels : des passions supérieures et des sentiments moyens tour à tour.

Sa poésie est surtout descriptive; on lira volontiers *la Diligence, l'Ane, le Muletier, le Merisier*; ce sont de jolis croquis. Mais ce n'est pas cela cependant qui nous guérira du « scepticisme politique et de l'abaissement littéraire », que M. Lafagette flagelle avec indignation dans sa préface.

On ne peut mieux faire comprendre un poète qu'en le citant.

Voici deux piécettes qui me paraissent résumer toute l'intention du recueil; et, comme forme, elles sont aussi parmi les meilleures que nous offre M. Lafagette.

La Vallée.

La vallée odorante et blonde
S'allonge, se renfle, se creuse,
Et boit le soleil qui l'inonde;
La vallée est une amoureuse.

Là-bas, cette double colline
Évoque à l'âme réjouie
L'ampleur de hanche et de poitrine
D'une jeunesse épanouie.

Mais l'âme tout à fait conquise
Voit une image encore plus belle
Dans cette profondeur exquise
Qui se désole et vous appelle!

Le Pic.

Le Pic, Titan audacieux,
Se dresse contre le destin,
Plonge en terre et crève les cieux;
Le pic est un songeur hautain,

Et vif dans le limpide éther,
Ou voilé d'un brouillard de deuil,
Et peut, tour à tour sombre ou clair,
Changer d'aspect, mais non d'orgueil.

Défiant l'essor du gerfaux,
Cet orgueil abrupt, indompté,
Monte si haut, si haut, si haut
Qu'il échappe à l'humanité.

Vous voyez le raffinement du poète : pour exprimer la mollesse des contours et de l'atmosphère de la vallée, rien que des rimes féminines et douces; par contre, pour la dureté rigide du pic, des rimes masculines et rudes. Ce léger détail en dit long sur l'esthétique de l'auteur; il a besoin de rendre exactement l'impression par les mots. Peut-être croit-il trop à la puissance des mots. Ils ne remplacent pas toujours les idées. P. Z.

Élans et Tristesses, par Eugène Aubert, professeur à l'École normale de New-York, auteur des *Échos et Reflets*, etc. Paris, A. Lemerre, 1884. 1 vol. in-18.

M. E. Aubert, professeur à l'École normale de New-York — il ne nous dit pas à quelle *church* appartient sa *Normal School*, — a écrit trente-six pièces de vers *in memoriam*, en souvenir de la vie utile et pure de sa femme, cruellement tranchée dans la trente-sixième année, comme il nous en avertit dans un court avant-propos. L'intention est pieuse, le sujet touchant, l'exécution d'un honnête homme qui fait des vers. Le sonnet intitulé *Cœur brisé* fera comprendre ce que je veux dire.

Quand de la vie on gravit l'âpre faîte,
Maint précipice ouvre ses profondeurs
Sur notre route, et souvent la tempête
Autour de nous déchaîne ses fureurs.

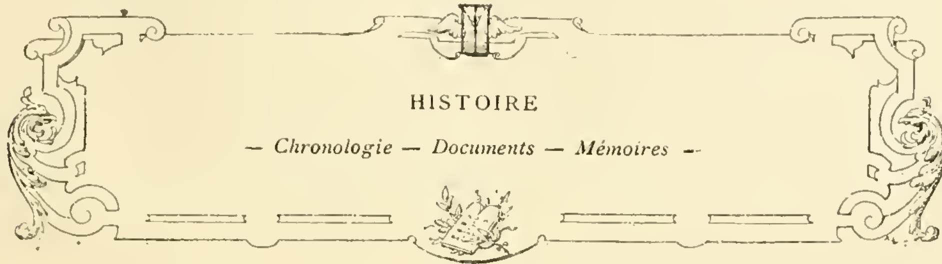
De noirs oiseaux au cri lugubre, en quête
D'affreux débris, planent sur les hauteurs,
Et dans le chant des plus beaux jours de fête
Monte en bourdon le sanglot des douleurs.

Un Dieu jaloux semble prendre plaisir
A nous traquer sans pitié. Dès l'aurore
Il nous poursuit, toujours prêt à férir.

Sous son talon, mon bonheur affaissé
Est en ruine, et, si je vis encore,
C'est qu'on peut vivre avec un cœur brisé.

J'aurais aimé que ce livre fût édité en Amérique, où M. Aubert professe sans doute la langue française. Il est déjà d'un bon exemple et sera, dans son milieu, d'un salutaire effet. Mais, imprimé et publié à l'étranger, il affirmerait bien mieux la vitalité et la force d'expansion de notre langue et de notre race. Le volume se termine par des pièces patriotiques, toutes pleines du regret de l'Alsace perdue — M. Aubert est un Alsacien — et de la haine de l'Allemand envahisseur. Dans ce New-York où les Allemands fourmillent, cette virile protestation ne passera pas inaperçue et fait honneur au courage plus encore qu'au talent de l'auteur.

B.-H. G.



HISTOIRE

— Chronologie — Documents — Mémoires —

Un ministre de la Restauration. — Le marquis de Clermont-Tonnerre, par Camille Rousset, de l'Académie française. Paris, E. Plon, Nourrit et Ce ; 1885. Un vol. in-8°.

M. Camille Rousset a mis en œuvre, avec une habileté et un bonheur qu'on appellerait rares s'il s'agissait d'un autre, les notes et la correspondance d'un homme qui, à partir du premier empire jusqu'à la fin de la Restauration, joua en France un rôle considérable, et qui consacra le reste de sa longue vie aux devoirs de la famille et à la culture des choses de l'esprit. Le marquis, depuis duc de Clermont-Tonnerre, fils d'émigré, colonel, aide de camp du roi Joseph en Espagne, maréchal de camp, pair de France, ministre de la marine, puis ministre de la guerre pendant la Restauration, fidèle à la royauté tombée, mit fin à sa carrière politique en même temps que la monarchie de Juillet commençait la sienne.

Il avait eu, pendant son passage au ministère de la guerre, la gloire de tracer, dès 1827, le plan de l'expédition d'Alger, que, comme le dit M. Camille Rousset, « trois ans après, l'armée conquérante n'a plus eu qu'à suivre »; et, pour continuer à citer l'historien distingué qui s'est chargé de ce soin, « n'eût-il rendu à son pays que ce service unique, il n'en aurait pas mérité moins de léguer son nom à l'histoire et sa mémoire à la France. »

Avec les matériaux remis entre ses mains, M. Camille Rousset a composé un volume bien fait dans son plan et ses proportions, et d'une lecture aussi attrayante que les mémoires originaux les plus originaux peuvent l'être. Les anecdotes, les détails, les vues particulières et quelquefois profondes sur les évenements et les hommes auxquels ce militaire, homme d'État, a été, pendant quarante ans, mêlé, abondent dans ces pages, où rien ne fait longueur et où l'austérité de l'histoire s'enguirlande de style alerte et d'esprit français.

D'ailleurs, M. Camille Rousset n'a mis là que sa main d'artiste; il a choisi, émondé, coordonné, rédigé, mais il n'a rien ajouté aux documents dont il a fait un livre. Il nous le dit en termes formels : « Mon rôle s'est borné volontairement à l'office de rapporteur, non de juge. ». En effet, il expose « sans atténuation ni réticence », mais il ne discute ni ne conclut. Nous y gagnons d'avoir au juste, et sans retouches, le portrait de ce marquis, que M. Camille Rousset nous annonce comme « un caractère. » Nous y perdons une critique éclairée et judicieuse, de fins aperçus, des comparaisons lumineuses, et un jugement, dont on peut appeler, sans doute, mais que nul n'a le droit de négliger. Nous espérons toutefois, — et cela nous aide à nous contenter de ce qui nous est donné ici, — que cette perte n'est que momentanée, et que Camille Rousset, dans une de ces belles études historiques dont il est coutumier, nous dira au long ce qu'il pense. du marquis de Clermont-Tonnerre et de la part qu'il faut faire dans l'histoire de notre pays à ce ministre de la guerre de Charles X, qui fut, au declin de sa vie, un traducteur d'Isocrate, honoré d'une souscription par M. Rouland, ministre de l'instruction publique du second empire. B.-H. G.

Histoire du Collège des bons Enfants de l'université de Reims, depuis son origine jusqu'à ses récentes transformations. par M. l'abbé E. Cauly, chanoine honoraire, aumônier du lycée de Reims. Reims, 1885, Michaud. Un vol. gr. in-8° de XIII et 776 pages.

L'histoire locale, qui est une source d'information souvent plus précieuse à consulter que les grandes théories de prétendus historiens qui n'enseignent que leur opinion au detriment des faits et de la couleur locale, l'histoire locale, disons-nous, est très abandonnée de nos jours. Jadis les moines, et en particulier les bénédictins, la faisaient et la faisaient bien. Aujourd'hui qu'ils ont disparu, ce sont les amateurs d'ordinaire qui appartiennent à quelque académie ou société littéraire de province. Il y a de bons travaux dans le nombre; ils ne sont pas communs. *L'Histoire du Col-*

lège des Bons enfants de l'université de Reims est, sans contredit, une des meilleures publications de ce genre qu'on ait faites dans ces dernières années. Elle l'est par l'etendue de l'érudition, la somme des faits accumulés et le mérite de la mise en œuvre. L'auteur n'est pas un nouveau venu dans les lettres. On lui doit un *Cours d'instruction religieuse* et un *Cours d'apologétique* qui jouissent de quelque crédit. Il a l'esprit libre et la plume facile. Son *Histoire du Collége des Bons enfants de Reims* n'est pas banale. Le collège des Bons enfants est maintenant le lycée de Reims. M. l'abbé Cauly est de la maison; il est aumônier du lycee, il n'est pas étranger à l'enseignement. La tâche qu'il a entreprise exige une préparation spéciale : « Faire connaître, dit M. l'abbé Cauly dans sa préface, les écoles de Reims, rappeler les noms des maîtres souvent illustres qui les dirigeaient; retracer leur enseignement et leur méthode, indiquer les gloires qui en sont sorties, suivre à Paris, dans les colleges que la magnificence de nos compatriotes avait fondés pour les recevoir, les jeunes gens qui vont demander à la capitale le complément de leurs études; assister aux débuts et à l'organisation progressive de la grande université de Paris, modèle de toutes les autres; c'était là, pour nous, un champ vaste qu'il fallait explorer et où nous ne rencontrions que l'embarras d'avoir à nous restreindre. » L'embarras d'avoir à se restreindre n'était pas le moindre. M. l'abbé Cauly a dépouillé les archives, les monuments, les livres, et parmi ceux-ci il y a, dans Marlot, — Histoire de la ville, cité et université de Reims, — des documents variés dont le catalogue formerait un volume. Il n'a pas oublié que faire l'histoire du Collège des Bons enfants, qui remonte à Charlemagne, c'était écrire l'histoire scientifique et littéraire de la ville de Reims.

Le livre de M. l'abbé Cauly est orné de plans, gravures et vignettes d'après les dessins de MM. Le Blanc, Parmentier, Habrun et Kalas. L. D.

Histoire posthume de Christophe Colomb, par le comte Roselly de Lorgues. Paris, Émile Perrin, 1885. Un vol. in-8°.

Il y a dans chaque siècle quelques noms destinés à entrer dans la tradition. Celle-ci est l'honneur de l'espèce. Elle en constitue le livre d'art. Les elus sont rares. La tradition est un navire qui a devant lui un grand voyage à exécuter. On n'admet pas tout le monde à bord. On a admis Colomb sans difficulté; personne ne songe à lui refuser le titre de grand homme. Il l'a et il le gardera. Il a augmenté d'un tiers l'étendue du domaine de l'homme. Il y a mis de l'énergie, une obstination rare. Il avait une intelligence à la hauteur de son dessein. Le but qu'il a atteint, si grand qu'il soit, n'est pas loin de proportion avec l'effort tenté. Ce qui rehausse le mérite de Colomb, c'est qu'il a eu la science à vaincre. La science d'alors était comme celle d'aujourd'hui, comme celle de tous les temps, un bonnet carré derrière lequel l'envie, la sottise, l'étroitesse d'esprit et surtout les charlatans se donnent rendez-vous. Elle est hostile à l'initiative, au mérite personnel, à l'intelligence libre, à tout ce qui a de la taille. Les insectes à qui elle sert d'industrie et de metier en reclament les monopoles. Christophe Colomb s'est moqué de la science contemporaine, est parvenu à se soustraire à la rancune des gens en *us*. L'exemple est beau et grand. La mémoire de Colomb en a souffert. Ceux qui n'avaient pu l'empêcher de découvrir l'Amérique ne lui en ont pas su gré. Leurs sucesseurs, imbus de la même envie et de la même haine du génie, n'ont pas ménagé Colomb. Qu'a-t-il fait, en somme? Il a fait comme celui qui, ayant un œuf à faire tenir droit, en casse le bout. Ne voilà pas une affaire!

Colomb a eu d'autres déboires à essuyer. Il avait de l'amour-propre; il était ambitieux et envahissant. La royauté espagnole a eu des torts envers lui et sa postérité. Elle avait fourni les moyens de la decouverte du nouveau monde; elle entendait avoir le bénefice de la découverte. Christophe Colomb et les siens reclamaient une part, la meilleure possible. On contesta, on lésina sur la quantité de reconnaissance due. Ce sont des misères qui n'ont pas lieu de surprendre.

Il y a cela, il n'y a pas autre chose. M. le comte Roselly de Lorgues a deja publié une histoire de Christophe Colomb, — Christophe Colomb, histoire de sa vie et de ses voyages, d'apres des documents authentiques tirés d'Espagne et d'Italie, 2 vol. in-8° — qui en est à sa quatrième édition. Le volume qu'il vient de mettre au jour en est une sorte d'appendice et pourrait être intitulé : *Histoire de la réputation de Christophe Colomb.*

La réputation de Colomb, quoi qu'on dise, n'a cessé de grandir depuis qu'il est mort. Il a été l'objet de douze ou quinze poèmes épiques; nous en avons donné l'énumération dans notre introduction aux œuvres de Malfilâtre, qui en avait projeté un sous le titre de : *la Découverte du nouveau monde;* son nom est illustre, honoré, incontesté. On célébrera prochainement le centenaire de la découverte de l'Amérique. Elle ne porte pas le nom de Colomb, c'est un hasard. Le hasard règne. M. le comte Roselly de Lorgues se plaint de l'événement. Il n'y a pas à y revenir. Le réquisitoire qu'il formule contre les procedés de la cour d'Espagne envers Colomb ne fera pas plaisir à Madrid. Cependant l'Espagne d'aujourd'hui n'est guère responsable de ce qu'a fait la cour de Castille à la fin du XVe siecle. Il est toujours bon de savoir comment les choses se sont passées.

A côté du récit des faits, M. le comte Roselly de Lorgues introduit des considérations un peu étrangères au sujet. Les protestants auraient entrepris de confisquer Christophe Colomb; au moins essayent-ils de le rapetisser. Ils contestent à « l'amplificateur de la création » le sceau de « prédestination qui marque sa personne et ses actes; ils ne veulent pas qu'il soit « l'ambassadeur de Dieu ». L'auteur a déjà un *Satan contre Christophe Colomb*, dans lequel il se fait l'avocat d'office du « révélateur du globe ». Il réclame maintenant pour Colomb « la venerabilité ». Si cet excellent Gagne n'etait pas mort, il envierait ce langage : « Malheur à ceux par qui le scandale arrive »

dit l'Écriture. Il est inutile de le prendre de si haut ; mais le ton un peu béat de l'auteur de *l'Histoire posthume de Christophe Colomb* n'ajoutera pas au succès d'une œuvre dont malgré soi on estime le fond. L. D.

L'Opposition sous les Césars, par Gaston Boissier, de l'Académie française. Un vol. in-16. 2e édition. Paris, Hachette, éditeur, 1885. — Prix : 3 fr. 50.

« Il n'y a jamais eu de gouvernement qui ait satisfait tout le monde. » C'est la première phrase du nouveau livre de l'érudit et spirituel professeur du Collège de France. Et il ajoute une distinction des gouvernements en deux catégories : ceux qui s'annoncent pour vivre avec l'opposition, ou mieux pour vivre d'elle, comme les Anglais, — c'est le chef-d'œuvre, cela ! — et ceux qui s'en irritent et recourent à la violence pour s'en débarrasser.

L'empire romain fut un de ces régimes maladroits, qui ne souffrent pas d'être contredits.

L'effort ingénieux de M. Boissier consiste à relever et à grouper les signes de cette opposition. Et avec ce talent merveilleux qui lui est personnel, il exhume toute la société romaine de l'empire, il la fait revivre et l'interroge. Il a le don, cet écrivain élégant, de ranimer ce qu'il touche de sa plume comme d'une baguette magique. Il dissimule sous une forme vive, spirituelle, une érudition aussi profonde que variée. Et, au bout de quelques instants de lecture, on se laisse aller à se croire le contemporain de ces morts d'il y a dix-huit cents ans.

Où se trouvaient les mécontents ? Eh! partout un peu. L'armée, les provinces, les municipes, Rome elle-même les recélait. Ceux à qui l'on refuse les faveurs, ceux à qui l'on en accorde, ceux surtout à qui on les retire, ne voilà-t-il pas toute une belle phalange d'opposants ! Quelle finesse d'analyse et quelle verve dans ce chapitre *l'Opposition des gens du monde!*

Et ce n'est pas seulement de l'esprit, c'est aussi de la vraie philosophie. Le caractère du pouvoir impérial, c'était d'être non pas illimité, mais mal limité. De là, cette incertitude des citoyens qui les fait se risquer trop ou trop peu. De là aussi, de la part du pouvoir, des secousses, et, pour ainsi dire, des sursauts qui déconcertent et ses amis, et ses ennemis. Aussi l'opposition ne s'exerce pas au grand jour et par un corps polique. Elle donne naissance aux hostilités de salon et à la littérature d'allusions. Les lectures publiques, les tragédies de Sénèque sont pleines de sous-entendus et d'ironies perfides. Puis la jeunesse des écoles, qui de droit naturel, est frondeuse et opposante ! Elle a pour guides les philosophes, dont l'opposition indirecte exerce une grande influence et aboutit à la politique d'abstention.

Un des épisodes les plus curieux de cette opposition sous les Césars, c'est l'exil d'Ovide. M. Boissier en fait l'objet de tout un chapitre d'un vif intérêt.

Ce régime d'oppression indéterminée et intermittente engendre une vilaine espèce d'animaux nuisibles, les *Délateurs*. Naturellement, quand le gouvernement sent des résistances secrètes, il lui faut une police secrète. Il n'a pas la peine d'embaucher les policiers, ils s'offrent d'eux-mêmes. La lâcheté humaine ne fait jamais défaut, ni la cupidité.

Le livre de M. Boissier se termine par deux chapitres plus spécialement consacrés aux manifestations littéraires de l'opposition. Pétrone et son *Satyricon*, Lucain, Tacite, Juvénal, sont examinés d'une façon nouvelle, singulièrement attachante.

En résumé, M. Boissier tâche de montrer que cette opposition, qui fut bien un peu mesquine et bien impuissante, ne fut cependant pas inutile. Elle avertit les princes que l'opinion ne s'endort pas. Elle ne suffit pas à justifier les cruautés des empereurs ; et l'on aime à la retrouver comme une protestation contre le servilisme. P. Z.

Henri IV en Gascogne (1553-1589). *Essai historique*, par Ch. de Batz-Trenquelléon. Ouvrage orné d'un portrait à l'eau-forte et du fac-similé d'une des lettres les plus célèbres de Henri IV. Un vol. in-4°. Paris, H. Oudin, 1885.

L'auteur a une raison toute personnelle de tenir pour de grande valeur et de grande importance cette lettre dont il nous donne un fac-similé. On a connu des gens, — ce n'est pas des collectionneurs que nous voulons parler, — qui se sont pris d'une belle passion pour tel ou tel « personnage » dont ils avaient eu l'heur d'acquérir un autographe ; qui, de l'homme d'État ou de la comédienne, de l'écrivain ou du meurtrier, dont ils possédaient quelques lignes, n'ont plus voulu rien ignorer ; et plusieurs ont été jusqu'à écrire et publier des études biographiques ; plusieurs ont composé des volumes qu'ils ont fait éditer luxueusement et à leurs frais. Pour M. de Batz-Trenquelléon, il a presque reçu cette lettre d'un grand prince écrite il y a trois siècles ! Ne serait-ce point mal à lui de ne le pas considérer comme « une des plus célèbres » qu'ait écrites ce prince ? Et ce prince s'est assis sur le trône de France ! Mais « le roi de France tout entier ne s'était-il pas affirmé dans le roi de Navarre, à la sanction près des actes, pour laquelle lui firent si longtemps défaut la force et le pouvoir ? » Et M. de Batz-Trenquelléon, qui aime d'une violente amour le plus grand roi que nous ayons eu, a trouvé, pour le travail auquel il s'est appliqué, ce titre spirituellement incorrect : *Henri IV en Gascogne.*

Son travail — prenons un autre ton — n'est pas mauvais : mais point de vues générales, rien que les faits rapportés dans l'ordre où ils se sont produits. Les problèmes soulevés par la critique historique contemporaine ne sont pas abordés ; même à l'endroit de ces questions, pourtant intéressantes, un dédain franchement avoué, et, sur l'entrevue de Bayonne, sur la Saint-Barthélemy, par exemple, quelques lignes : les événements sont énoncés à leur date, rien de plus.

M. de Batz-Trenquelléon est catholique, il veut être tolérant. Henri IV n'a-t-il pas donné l'exemple de la tolérance, et n'a-t-il pas exprimé ses sentiments dans cette même lettre qui a été célébrée ?

« Monsieur de Batz, j'ai entendu avec plaisir les services que vous et M. de Roquelaure avez faits à ceux de la religion, et la sauvete que vous, particulièrement, avez donnée, dans votre château de Suberbies, à ceux de mon pays de Béarn, et aussi l'offre, que j'accepte pour ce temps, de votre dit château. De quoi je vous veux bien remercier et prier de croire que, *combien que soyez de ceux-là du pape, je n'avais, comme vous le cuidiez, méfiance de vous dessus ces choses. Ceux qui suivent tout droit leur conscience sont de ma religion, et moi, je suis de celle de tous ceux-là qui sont braves et bons.* »

Avouons que la lettre est importante, — et déclarons comme entre parenthèses, que celui qui l'écrivit est, en effet, une grande figure très digne d'admiration, — mais M. de Batz-Trenquelléon ne sait pas éprouver vraiment les sentiments de tolérance dont il voudrait faire montre.

A bien des égards, on pourrait le prendre pour un des contemporains du bon roi Henri; il comprend d'ailleurs l'histoire, et il l'écrit ainsi qu'on la comprenait et l'écrivait au XVIIe siècle.

F. G.



Le Petit-Trianon. — *Histoire et description*, par Gustave Desjardins. Un vol. de 470 pages, petit in-4°, illustré de deux héliochromies, par M. Dujardin, d'une eau-forte de M. Sadoux, de dix-neuf vues et plans, la plupart inédits, reproduits hors texte en héliogravures et de vingt-deux gravures dans le texte. Versailles, 1885. L. Bernard, éditeur. — Prix : 25 francs.

Il est d'un style charmant, ce bijou d'architecture, et situé dans un Éden, ce palais du Petit-Trianon, œuvre de Gabriel. Sous les épais ombrages des plantations indigènes et des arbres amenés à grands frais des plus lointaines contrées, des ruisseaux y traînaient mollement leurs eaux paresseuses. Le miroir des lacs reflétait, avec des pans d'azur, parmi les feuilles tombées, les blanches colonnes d'un temple païen et son Cupidon de marbre; les créneaux d'une tour baptisée du nom célèbre par la chanson de Marlborough ; des ponts verdis par les mousses visqueuses agglutinées dans l'ombre humide des arches de pierre; les poutrelles des galeries de bois suspendues au flanc des fermes; les murs de brique, les étroites fenêtres et leurs vitraux en culs-de-bouteille emmaillés de plomb, les escaliers chancelants et les toits de chaume d'un hameau de fantaisie; le presbytère, le moulin, la meunerie, la maison du jardinier, la laiterie avec ses tables de marbre poli et ses écuelles de Sèvres; le boudoir, la maison du billard, le salon de musique, avec son clavecin où Mozart enfant composa peut-être et joua certainement les variations sur *Ah! vous dirai-je, maman?* sur *la Marche des mariages samnites* et *le Menuet* de M. Dupont.

L'aimable hameau! Watteau eût pris joie à y promener ses Accordées de village au son des tambourins, des fifres, des musettes, des vielles et des violons enrubannés, à planter ses Mais, à grouper ses tirs à l'arc sur la pente gazonnée de ces pelouses, à faire asseoir ses conversations galantes dans ses clairières, à jeter dans le vert des îles des tons éclatants des satins rayés, des éventails, des toques, des manteaux vénitiens, ses dialogues à l'oreille, ses sérénades, ses jupes froissées, ses coquetteries et ses baisers.

C'est de ce séjour ravissant et de grâce toute française que M. Gustave Desjardins vient de retracer l'histoire, rédigée d'après des renseignements, la plupart inédits, trouvés aux Archives nationales et dans les archives de Seine-et-Oise. Toutes les transformations que la fantaisie de Louis XV d'abord, puis de Marie-Antoinette ont fait subir à leur résidence de prédilection se peuvent suivre en ce très beau volume illustré à profusion. Le livre se divise en trois parties : le Jardin français, le Jardin anglais, le Hameau, et se complète par un Appendice chargé de documents. Malgré cet appareil didactique, ces pages conservent l'écho des rires cristallins des jeunes femmes aux petites dents blanches, aux lèvres fraîches toutes barbouillées de laitage, qui devaient mordre un jour à l'ignoble panier d'échafaud où rouleraient leurs belles têtes décollées.

E. C.

Le Bulletin des beaux-arts. — *Répertoire des artistes français*, paraissant le 15 de chaque mois par livraison de seize pages, grand in-8°, ornées de lettres, fleurons, culs-de-lampe, accompagnées de dessins dans le texte et d'une gravure hors texte. Années 1883-84, 1884-85. Paris, Fabre, éditeur.

Exclusivement consacrée aux artistes français, cette nouvelle publication périodique s'efforce de faire mieux connaître et apprécier le talent fécond de nos chers maîtres, non seulement en mettant sous les yeux du lecteur leurs biographies et la reproduction aussi fidèle que possible de quelqu'un de leurs ouvrages, mais encore en publiant le catalogue descriptif et complet de leur œuvre. On trouve ainsi dans *le Bulletin des beaux-arts* le catalogue des œuvres de Léonard Gautier, de Prud'hon, de Boucher, de Watteau, d'A.-F. Sergent, de Mène, de Th. Chasseriau.

Mais parallèlement aux documents sur l'art du passé, *le Bulletin* fait également une part legitime à l'art contemporain. Il suit le mouvement des expositions et des ventes et accorde une attention toute particulière aux « dames artistes » dont il publie la longue liste avec l'indication de leurs envois aux Salons. En outre, sous la rubrique « l'Intermediaire », il s'établit entre les abonnés du journal un echange de communications intéressantes ; malheureusement, comme dans toutes les correspondances de la même nature, le nombre des demandes dépasse de beaucoup celui des réponses. E. C.

GÉOGRAPHIE

— *Voyages* — *Mœurs et Coutumes* —

Expédition du « Rodgers » à la recherche de « la Jeannette », et retour de l'auteur par la Sibérie, par William H. Gilder, membre de l'expédition, correspondant du *New-York Herald,* traduit de l'anglais par J. West, capitaine de frégate en retraite. Ouvrage orné de gravures et d'une carte. Paris, E. Plon, Nourrit et Cie; 1885. Un vol. in-18.

On sait l'histoire tragique de *la Jeannette* et de son équipage, morts et survivants. On connaît moins les péripéties par où eurent à passer les hommes intrépides qui allèrent à sa recherche sur le *Rodgers,* et qui furent du moins assez heureux pour arracher à ce navrant naufrage plusieurs épaves humaines. C'est le récit de cette expédition que la maison Plon publie dans la traduction française de M. J. West, lequel, malgré son nom d'outre-mer, écrit assez agréablement notre langue et a fait ici de fort bonne besogne. La seconde partie de la relation, où l'auteur raconte son retour par la Sibérie, n'a pas l'âpre intérêt de la première, mais contient quantité de remarques curieuses et d'anecdotes piquantes qui font qu'on la lit avec plaisir et profit.

Des figures assez bien exécutées et en nombre relativement considérable donnent à ce volume un attrait de plus. B.-H. G.

La France transatlantique. Le Canada, par Sylva Clapin, rédacteur au *Monde* de Montréal (Canada). Ouvrage enrichi de gravures et d'une carte. Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1885. Un vol. in-18.

On sait qu'une grande partie du Canada, colonisée jadis par la France, est restée française, de langue, de mœurs et de cœur. M. Clapin, rédacteur d'un journal *français* de Montréal, calcula que, dans un siècle, la race française comptera quarante millions de membres et occupera un immense territoire, au moins trois fois aussi grand que la France. Il y appelle l'émigration française, et, en effet, s'il y a des Français qui émigrent, je ne vois pas de pays qu'ils doivent préférer au Canada. Ils y retrouveront des compatriotes qui, sur ce sol lointain, ont gardé purs tous les caractères de la race et qui en sont fiers et jaloux. Ils auront échangé la France d'Europe pour la France américaine, et, tout en travaillant à leur bien-être et à leur fortune, dans ce pays ouvert à toutes les initiatives et où l'esprit d'entreprise a le champ le plus vaste et le plus fécond, ils seront soutenus et fortifiés par la conscience. Qu'ils augmentent autant qu'il est en eux l'influence française, dans la partie du monde même qu'une autre race semble avoir conquise sans partage possible.

Le livre de M. Sylva Clapin, rempli de détails curieux et alertement écrit, contribuera à attirer l'attention sur cette France d'outre-mer dont l'existence et le besoin d'indépendance s'affirment aujourd'hui même, imprudemment, je le crains, mais de façon à ce que nul ne les révoque en doute. B.-H. G.

De Paris au Tonkin, par Paul Bourde. Un vol. in-18 jésus. Calmann Lévy, éditeur. Paris, 1885. — Prix : 3 fr. 50.

Le livre de M. Paul Bourde sera longtemps d'actualité : les événements l'ont, pour ainsi dire, consacré. La valeur des observations du correspondant du *Temps* a pour premier garant ce fait que la commission de la Chambre des députés chargée de l'enquête sur le Tonkin, au mois de novembre 1884, appela M. Paul Bourde, pour s'éclairer de son témoignage.

Le plus souvent, quand un explorateur nous vient dire : c'est comme ceci, ou comme cela, nous sommes bien obligés de nous confier à lui ; c'est plus simple que d'y aller voir. Or, sans mettre en doute la sincérité des voyageurs, on peut parfois se demander : « A-t-il bien vu ? a-t-il séjourné assez longtemps, s'est-il introduit suffisamment dans la vie ordinaire des peuples dont il parle ? Ne les a-t-il pas vus à la façon d'un homme en visite, devant qui, par cela seul qu'il est étranger, on prend des attitudes, des poses, un langage de circonstances ? »

Avec M. Paul Bourde nous sommes quitte de ce

souci. Ce qu'il conte est vrai, ce qu'il dépeint est réel. Son livre est donc documentaire : climat et régime du pays, mœurs et tendances du peuple, types des êtres, aspect des choses, il a bien vu.

Le lecteur peut, par conséquent, lui accorder sa confiance. et il s'agit pour nous d'examiner le livre en tant qu'œuvre écrite. M. Paul Bourde a voulu mieux faire que de publier un carnet de notes, renseignements et impressions. Il est artiste, il aime écrire, il est impressionnable et sagace ; les spectacles de la nature frappent leur image en son esprit comme sur une plaque photographique; les phenomènes de pensée des individus, leur constitution psychologique intriguent sa curiosité et surexcitent sa réflexion. Il a déjà prouvé ces qualités très personnelles dans un roman remarquable, *la Fin du vieux temps*. Nous les retrouvons sous une autre forme dans les correspondances envoyées du Tonkin pendant l'année 1884.

C'est surtout par le pittoresque que ce livre est attachant. Écrit sous l'influence immédiate des tableaux, il en porte la couleur. L'auteur nous transmet par le style la sensation qu'il éprouve. Toutefois il est etrange que, parmi ces pages écrites le plus souvent sur le genou ou sur un coin de table, pendant l'expédition, un certain nombre revêtent une sorte d'apprêt littéraire : on suppose ces correspondances plutôt brouillonnées que composées, une grande partie de leur charme provient précisément de cette spontanéité alerte. Et l'on est un peu étonné de rencontrer de la recherche, d'apercevoir un effort, consciencieux sans doute, mais, avouons-le, fatigant. J'imagine que, çà et là, M. Paul Bourde, désireux du curieux, a distribué des retouches à son premier jet. Le premier jet devait être bien.

Les derniers chapitres du livre ont une portée plus haute que la simple description des lieux ou le récit des marches, des combats, ou même que l'analyse des caractères : c'est la synthèse de tout cela. M. Paul Bourde y envisage l'avenir de la colonie du Tonkin ; il calcule, en homme de savoir et avec la netteté d'un esprit politique, les chances et les conditions du succès. Ces pages ont frappé les lecteurs attentifs dès leur première publication. Les evénements les ont déjà confirmés. Espérons que les sages idées exprimées par un intelligent et sincère patriote seront méditées par ceux à qui incombe la lourde tâche d'empêcher la France de se ruiner au Tonkin, au lieu d'y trouver la fortune qu'elle y cherchait. PZ.

Le Caucase et la Perse, par E. Orsolle. Un vol. in-18. Plon et Nourrit, éditeurs. Paris, 1885. — Prix : 4 francs.

Le livre de M. Orsolle ressemble pour la forme à la plupart des récits de voyage ; j'entends des récits sérieux de voyages réels. Il n'y faut espérer ni fantaisie ni anecdotes. L'auteur a parcouru le pays pour s'instruire, c'est pour notre instruction plus que pour notre agrément qu'il s'est donné la peine d'écrire ses observations. Reconnaissons qu'il a atteint son but: sa relation est fort instructive, il nous présente un géographe exacte et pittoresque de l'Iran, ce vaste empire trois fois grand comme la France et cinq fois moins peuplé.

M. Orsolle ne s'est pas borné à exposer des notions précises concernant la population, les productions, les forces, les revenus, l'administration de la Perse. En traits vifs autant que nets il a dessiné la physionomie des gens et des villes, et il nous fait pénétrer assez avant dans les mœurs particulières des peuples qu'il a visités. De sorte que cet argument qui ne semblait pas lui tenir à cœur, il l'a cependant répandu dans son ouvrage. De curieux détails se rencontrent qui reposent l'esprit en voyage à travers ces contrées orientales.

Une carte comprenant toute la Turquie d'Asie et la Perse, et une autre représentant les ruines d'Afni ornent le volume et permettent de suivre le voyageur dans ses pérégrinations. PZ.

Le Japon. — *Histoire et religion*, par I. Eggermont, premier secrétaire de la légation de Belgique à Paris. Un vol. in-12 de 156 pages avec une nouvelle carte du Japon. Paris, 1885. Ch. Delagrave. — Prix : 3 fr. 50.

L'intérêt de ces très petits volumes — qui vient heureusement s'ajouter aux innombrables publications dont le Japon a été l'objet depuis vingt ans — tient à ce qu'il a eté écrit de première main. M. Eggermont, qui a résidé au Japon, a compulsé et recueilli un grand nombre de textes originaux, fréquenté, interrogé les lettrés, et, de la sorte, a réussi à grouper logiquement les époques principales de l'histoire politique et religieuse du pays. Pour qui se souvient de la chronologie fantaisiste que le rédacteur japonais d'une publication officielle sur l'Exposition universelle de 1878 avait introduite dans son œuvre, le volume de M. Eggermont sera le bienvenu, car il replace enfin dans une lumière normale la longue épopée des dynasties japonaises. C'est en cela que le livre est neuf, car sur la question religieuse, sur les phases du Shintoïsme et du Bouddhisme, comme sur le scepticisme actuel des classes supérieures au Japon, il confirme seulement ce que déjà les historiens antérieurs nous avaient appris. E. C.

Les Polynésiens, *leur origine, leurs migrations et leur langage*, par les docteurs A. Lesson et Ludovic Martinet, membres de la Société d'anthropologie. 4 gros vol. in-8° avec cartes. Paris, Ernest Leroux, 1884.

Le fonds de ce volumineux ouvrage est fourni par les recherches et observations du docteur Lesson, ancien medecin en chef des établissements français en Océanie; les plus anciennes remontent à 1827, les plus récentes à 1850, date où ce médecin quitta définitivement l'Océanie. M. Lesson a donc pu étudier les habitants d'un grand nombre d'îles peu d'années après l'occupation européenne et prendre des informations de toutes sortes que l'on ne pourra plus se

procurer ni dans le présent ni dans l'avenir, car les populations polynésiennes disparaissent à vue d'œil et leurs mœurs ainsi que leurs légendes sont déjà mêlées d'éléments européens dont il est impossible de faire la séparation.

L'ouvrage de MM. Lesson et Martinet abonde en renseignements qui seront très utiles aux futurs historiens de l'humanité et, à ce titre, il est très précieux et doit avoir sa place dans les grandes bibliothèques. Les auteurs et l'éditeur méritent de grands éloges pour l'avoir mené à bonne fin. La lecture en est d'ailleurs pénible; ce n'est pas un livre à lire, mais plutôt un recueil de matériaux.

On enseigne ordinairement que la population des îles polynésiennes a une origine asiatique et spécialement malaise. Cette opinion, dont M. de Quatrefages s'est constitué le principal défenseur, ne repose que sur des observations légères et incomplètes, ainsi que sur le désir d'affirmer l'unicité des races humaines. MM. Lesson et Martinet établissent, au contraire, de la manière la plus concluante que les Polynésiens forment une race parfaitement distincte et autochtone et que leur origine est un point situé dans la Nouvelle-Zélande (ou dans un continent disparu dont la Nouvelle-Zélande faisait partie). Par race autochtone, il ne faut pas entendre, dans l'état actuel de la science, une race qui a réellement pris naissance au lieu qu'elle occupe, mais une race qui en a l'apparence, c'est-à-dire qui occupe ce lieu depuis une époque géologique ancienne et indéterminée et qui a été séparée du reste de l'humanité longtemps avant les temps historiques.

Aux points de vue de la faune et de la flore, la Nouvelle-Zelande est incontestablement un centre de création. La plupart de ses végétaux et de ses animaux n'existaient sur aucun continent avant sa découverte, et, si l'on excepte le chien et le rat, elle était totalement privée des mammifères et des végétaux des trois continents. Elle a donc été séparée des continents avant l'époque géologique actuelle, et il n'y a aucune bonne raison pour refuser d'admettre qu'elle a été, au même sens, un centre de création aussi pour l'espèce humaine.

Les îles de la Polynésie sont comprises dans un immense triangle dont les sommets sont les Sandwich, l'île de Pâques et la Nouvelle-Zélande; elles sont habitées par une race très peu mélangée, identique à celle des Maoris de la Nouvelle-Zélande, et il paraît que c'est à tort que quelques voyageurs ont cru y voir deux races, l'une plus noire que l'autre. Tous les peuples de ces îles ont la même langue, laquelle ne ressemble à aucune langue d'Europe ni d'Amérique et se trouve au maximum de pureté dans la Nouvelle-Zélande; enfin, ils ont tous la même religion et les mêmes pratiques de tatouage. Ajoutons que dans leurs légendes religieuses se rencontrent des analogies avec les plus anciennes religions de l'Asie et de l'Afrique sans que l'on puisse dire si ces dogmes y ont été apportés depuis quelques milliers d'années par des immigrants volontaires ou involontaires, ou s'ils sont aussi autochtones. Nous regrettons de ne trouver dans le présent ouvrage aucun renseignement sur les connaissances astronomiques des Polynésiens, leur manière de grouper les étoiles en constellations, leur manière de compter le temps, etc., choses qui donnent de très précieuses indications sur les origines de la civilisation chez les peuples. Dr L.

Trente-deux ans à travers l'Islam par Léon Roches. Tome second. Mission à la Mecque. Le maréchal Bugeaud en Afrique.

On se souvient de l'intérêt avec lequel fut accueilli l'an dernier le premier volume de cet ouvrage. L'auteur, ancien secrétaire et ami d'Abd-el-Kader, y racontait les débuts de sa vie aventureuse, ses amours si poétiques avec la belle Khadidja et son hardi sejour sous le costume musulman dans la smala de l'émir.

Aujourd'hui le second volume nous conduit à la Mecque où M. Roches avait une mission diplomatique importante à remplir près du cherif de la ville sainte. Ce fut encore là une véritable aventure dont la témérité faillit être fatale à l'ancien secrétaire d'Abd-el-Kader qui, malgré sa parfaite connaissance de la langue et des usages arabes, échappa avec peine à une mort terrible. Il ne faut pas chercher dans ce récit de voyage des renseignements scientifiques sur l'ethnographie et la géologie des regions parcourues, car l'auteur est, avant tout, un homme politique et non un savant; mais combien sont justes ses appréciations sur les choses et les hommes d'Afrique et quels souvenirs intéressants il nous apporte dans la seconde partie de son livre sur le maréchal Bugeaud et ses brillantes opérations !

M. Roches raconte que le maréchal le mit, un jour, au service de deux députés fraîchement débarqués à Alger pour les initier aux affaires indigènes sur lesquelles, dit l'auteur, ils n'avaient pas des idées parfaitement justes. — Mais n'oublions pas que la scène se passe en 1843, c'est donc de l'histoire ancienne, car les choses ont bien changé depuis! — L'enseignement fut profitable, ajoute l'auteur, car (je cite textuellement) « lorsque de retour à Paris ils entendaient nos philanthropes conseiller de remplacer en Algérie le gouvernement militaire par le gouvernement civil et l'action de la force par l'emploi des moyens de douceur et de persuasion, ils defendaient éloquemment à la tribune et dans les salons le système du maréchal Bugeaud, qu'on peut exprimer en peu de mots : « Justice et clémence appuyées sur la force. »

N'avais-je pas raison de dire que c'etait de l'histoire ancienne !

Et maintenant fermons le livre et méditons cette phrase qu'écrivait, en 1872, à M. Roches un chef indigene en parlant de l'assimilation des musulmans de l'Algérie aux Français : *C'est regarder les choses avec l'œil du désir et non avec l'œil de la réalité.*

Une petite critique en terminant. Comment se fait-il qu'un arabisant aussi distingue que M. Roches écrive *touâreg* avec un *s*, alors qu'il sait fort bien que ce mot est le pluriel de *targui*? Je me permets de signaler cette erreur pour la seconde édition du livre qui, j'en suis certain, ne se fera pas attendre. L. R.

Du langage et de la musique, par S. Stricker, professeur à l'Université de Vienne. Ouvrage traduit de l'allemand, par Frédéric Scwieland. Un vol. in-12 de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*. Paris, Félix Alcan, 1885. — Prix : 2 fr. 50.

Penser, c'est parler intérieurement. Le phénomène a été signalé ; M. Victor Egger en donna, il y a tantôt cinq ans, une savante analyse ; M. Stricker en donne une autre aujourd'hui.

Les deux études, la première, celle du philosophe, et la seconde, celle du physiologiste allemand, ne se contredisent pas l'une l'autre.

Une idée nous traverse le cerveau, nul mouvement des organes vocaux ne se produit, et nous croyons prononcer pourtant ; nous entendons la parole qui exprime l'idée ; nous sentons une résonnance dans la tête, nous devinons des mouvements du larynx et de l'appareil articulatoire. Nous ne sommes pas le jouet d'une illusion.

La diversité des mouvements fait la diversité des sons ; que l'on émette différents sons, on distinguera, pour peu que l'on prête attention, des mouvements différents ; on prononce A autrement qu'on ne prononce E, et B autrement que D. Comme à la prononciation de chaque voyelle, de chaque consonne, correspond un mouvement spécial, « à la représentation de chaque son oral, dit proprement l'auteur, se rattache inséparablement un sentiment plus ou moins distinct dans les organes articulatoires ». Il ajoute : « Ces sentiments ont leur siège dans les muscles. »

Il en est des représentations de mots ainsi que des représentations de sons.

L'on entend prononcer le mot « cheval », on imagine l'animal dénommé ; si plus tard on pense à cet animal, la représentation du mot n'est-elle pas le rappel de l'impression auditive ? n'implique-t-elle pas l'image vituelle ? non ; la représentation *peut* être accompagnée d'une image auditive, d'une image visuelle, mais elle n'est rien *nécessairement* que le sentiment d'un mouvement, et « les idées pures de mots proviennent des régions motrices de l'écorce cérébrale ».

Sur la compréhension des mots et la compréhension de l'écriture, sur la faculté de se représenter deux mots à la fois, sur l'aphasie et la surdité, sur la localisation du siège de la parole, M. Stricker a écrit des pages du plus grand intérêt. Il a relaté des faits, il a émis des hypothèses ; mais il n'a pas manqué de faire lui-même le départ entre les explications qu'il propose, celles-ci méritant d'être acceptées définitivement, celles-là étant encore à vérifier.

Ce qu'il a dit de la musique ne l'a pas satisfait, il l'avoue. Il reste en défiance, des pianistes lui ayant assuré que ce n'était point « au larynx qu'ils sentaient quelque chose quand ils pensaient à de la musique, mais qu'ils éprouvaient un sentiment distinct aux oreilles ».

Cet ouvrage de M. Stricker et celui de M. Meyer sur les *organes de la voix* sont travaux considérables

F. G.

Les Maladies de la personnalité, par Th. Ribot, directeur de la *Revue philosophique*. Un vol. in-12 de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*. Paris, Félix Alcan, 1885. — Prix : 2 fr. 50.

« L'individu psychique, affirme M. Ribot, n'est rien que l'expression de l'organisme, et la personnalité n'est que la forme la plus haute de l'individualité. » Ces deux affirmations ne sont pas nouvelles; souvent émises, elles ont été souvent contestées ; on les contestera encore, et le débat entre vitalistes et animistes n'est pas près d'être clos.

« C'est l'organisme, lisons-nous, l'organisme et le cerveau, sa représentation suprême, qui est la personnalité réelle, contenant en lui les restes de tout ce que nous avons été, les possibilités de tout ce que nous serons. Le caractère individuel est inscrit là avec ses aptitudes actives et passives, ses sympathies et antipathies, son génie, son talent ou sa sottise, ses vertus et ses vices, sa torpeur ou son activité. Ce qui en émerge jusqu'à la conscience est peu auprès de ce qui reste enseveli, quoique agissant. La personnalité consciente n'est jamais qu'une faible partie de la personnalité physique. » On abuse étrangement, à notre époque, de ces expressions : le conscient et l'inconscient ; parfois l'inconscient, c'est l'inconnaissable, et parfois, c'est seulement le connaissable, encore inconnu. Mais, de quelque façon qu'il entende l'inconscient, fidèle à la méthode objective, qui serait la méthode de la science, — on ne dit plus : des sciences, — M. Ribot argumentant sur des données physiologiques n'a pu fournir des conclusions dépassant en portée ces données elles-mêmes. « L'unité du moi est un problème biologique. » Non ; parce que, toutefois, les observations et les hypothèses des biologistes ne sont pas indifférentes au philosophe, le philosophe peut goûter, après l'étude des *maladies de la mémoire* et celle des *maladies de la volonté*, l'étude de ces troubles organiques, affectifs, intellectuels qui infirment plus ou moins la personnalité. « La théorie soutenue (en cette étude-là), matérialiste dans la forme, peut s'adapter à une métaphysique quelconque. Nous essayons de réduire la personnalité consciente à ses conditions *immédiates*, — l'organisme. Quant aux con-

ditions dernières de ces états, nous n'avons rien à dire ici, et chacun est libre de les concevoir à sa guise. » Cela est dit très justement.

Esquisse d'une classification systématique des doctrines philosophiques, par Ch. Renouvier. Tome Ier. Un vol. gr. in-8°. Paris, au bureau de la *Critique philosophique*; 1885. — Prix : 8 fr.

Pour Hegel, la philosophie était un tout organique, et les systèmes successivement proposés étaient des moments de la découverte progressive de la pensée par elle-même. « Dès l'époque la plus ancienne, dit M. Renouvier, où les hommes ont appliqué l'effort d'une réflexion personnelle à l'intelligence du monde, à la recherche des choses premières ou cachées, il s'est produit des vues absolument divergentes, des affirmations mutuellement contradictoires ; il s'est formé des écoles et des sectes dont les unes soutenaient ce que les autres contestaient, et *vice versa.* »

Le chef de l'école néo-kantienne veut décrire et classer les doctrines d'après les oppositions, mais quelle opposition présenter d'abord ? « La plus anciennement manifestée entre toutes, si elle s'est conservée jusqu'à nos jours dans toute sa force, doit avoir évidemment beaucoup d'importance ; mais celles qui se sont dégagées progressivement peuvent présenter encore plus d'intérêt quand elles se rapportent à un usage plus avancé de la réflexion, et surtout de la reflexion dans le domaine moral. Enfin, la dernière venue peut offrir cet avantage de concerner la méthode même de la connaissance à la suite d'une investigation spéciale. » De fait, il détermine et range ainsi les principales oppositions : *la chose et l'idée, l'infini et le fini, l'évolution et la création, la nécessité et la liberté, le bonheur et le devoir, l'évidence et la croyance.*

Dans le tome Ier, le seul qui ait été encore publié, sont étudiées les cinq premières oppositions.

Ces études, avec celle qui suivra et se rapportera surtout à la méthode, constituent, à proprement parler, une histoire des plus complètes de la philosophie. Refaite par un penseur d'une aussi grande puissance, un maître aussi érudit qu'est M. Renouvier, cette histoire ne saurait manquer de faire autorité. F. G.

De l'honneur. *Réflexions d'un prisonnier*, par Henri Savatier, docteur en droit. Un vol. in-12. Paris, H. Oudin, 1885.

Beaucoup de ces réflexions font sourire : l'auteur prétend — c'est là, pour lui, un thème à méditations — qu'admettre la liberté de conscience, que faire profession de libéralisme, c'est se refuser à éprouver le sentiment de l'honneur. « L'un des caractères de l'abaissement actuel, dit-il précisément à un certain endroit, est qu'il paraît voulu et comme le résultat d'un calcul; les institutions y tendent, il est le programme d'un parti. » — Qu'on lise : du parti républicain!

Les autres réflexions ne sont que banales !

F. G.

QUESTIONS POLITIQUES ET SOCIALES

Fédéralisme ou Césarisme. Un vol. in-12. Paris, E. Dentu, 1885.

Le dernier chapitre de ce petit volume est intitulé : *Réponse aux objections ;* il débute ainsi :

Un lecteur. — J'ai lu votre livre, il donne à penser... Nous ouvrons une parenthèse; c'est pour faire cette remarque : le lecteur que l'auteur inconnu se plaît à faire parler ne pouvait juger le livre qu'avec indulgence; la vérité est que le livre renferme seulement des banalités ; que le jugement porté sur le caractère des Français, sur leurs mœurs et leurs aptitudes politiques a été émis plus de cent fois; que sur ces appréciations, les unes justes, mais incomplètes, les autres fausses absolument, sont fondées, au mépris de toute logique, les inductions les plus arbitraires ; la forme sentencieuse sous laquelle sont formulées les diverses propositions ne peut faire illusion qu'à ceux qui n'ont jamais médité, et qui, satisfaits ou mécontents, ont emprunté leurs raisons d'aimer ou de détester tel ou tel régime dans les journaux à cinq ou dix centimes. Nous reprenons notre citation : ... il donne à penser, mais jamais je ne partagerai vos idées. Je ne veux pas du fédéralisme et j'ai horreur du césarisme.

L'auteur. — Eh bien, accommodez-vous du régime actuel.

Un lecteur. — Je n'en veux pas davantage.

L'auteur. — Qu'est-ce que vous voulez alors ?

Un lecteur. — Une république raisonnable.

L'auteur. — Qu'est-ce que cela veut dire : une république raisonnable ? Une république raisonnable ne peut être qu'une république gouvernée par des hommes raisonnables, et si les hommes deviennent mauvais, la chose devient mauvaise elle-même. Alors comment sortez-vous de la difficulté ? Il vous faut un régime politique qui vous protège contre les gens insensés qui pourraient mettre tous la main sur le pouvoir. Êtes-vous dans cet état présentement ?

Ne poursuivons pas plus loin. Le régime parlemen-

taire, au dire de l'auteur, est peut-être régime excellent dans le pays où il existe une véritable aristocratie, dans les pays monarchiques; mais il ne saurait coexister avec l'exercice, pour tous, du droit de suffrage. Voilà qui n'est pas même spécieux. Il ajoute, on l'a vu : une république parlementaire ne peut être raisonnable qu'avec des hommes raisonnables, et ni électeurs ni élus ne possèdent la raison qu'il faudrait; toujours ils seront déraisonnables. Soit, feignons d'admettre cela; une première question, alors : le fédéralisme est-il organisation politique qui se puisse passer de la sagesse individuelle? L'auteur, que l'on peut croire un disciple de M. de Cassagnac plutôt qu'un élève de M. Andrieux, ne tient guère au fédéralisme ; « j'ai toujours professé qu'un despotisme de génie serait l'idéal des gouvernements. » Et il appelle l'avènement du « bon despote ». Le césarisme, le césarisme d'un « bon » César, est « le régime politique capable de *me* protéger contre les gens *insensés* qui pourraient mettre la main sur le pouvoir ». Mais — c'est notre deuxième question — qui défendra au « bon » César, s'il devient *insensé* (on peut supposer cela), qui lui défendra d'user du pouvoir en *insensé?*

Nous nous faisons un devoir de respecter toutes les opinions, d'applaudir au talent, quelque emploi qu'on en fasse; c'est notre droit de signaler les fautes de logique.

La paix publique selon la logique et l'histoire, par H. de Faviers. Un vol. in-12. Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1885.

« Les principes généraux sur lesquels s'appuie la paix publique », principes qui, pendant de longs siècles, n'ont pas été méconnus en notre pays, sont les principes d'*autorité* et de *liberté ;* ils ne sont pas la négation l'un de l'autre, quoi qu'on ait prétendu ; le premier est sauvegardé par la monarchie, le second, par le concours apporté par le peuple à l'action royale.

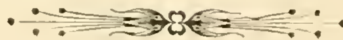
Voilà la thèse soutenue par l'auteur.

Il invoque la logique, et, dans la première partie de son livre, il analyse plus qu'il ne critique, ou discute, les diverses théories politiques qui ont été émises jusqu'à nos jours. Encore le mot analyser n'est-il pas tout à fait juste ; il rappelle seulement, d'entre les points des doctrines professées, ceux qui touchent à ce qu'on a nommé le droit divin et le droit populaire; puis il fait acte d'adhésion ou de rejet suivant que ces droits ont été, ou non, entendus comme il les entend lui-même. Il cite les sages de la Chine, et Platon, et Aristote, et Cicéron ; il dit ce que souhaitait Jésus, qu'on respectât les puissances établies : il regarde aux affirmations de saint Augustin et de saint Thomas; il résume en partie les idées avouées et secrètes de Machiavel; il passe ensuite aux ouvrages de Bodin, de Bellarmin et de Suarez, de Grotius, de Hobbes, de Bossuet, de Locke, de Montesquieu, de Voltaire, de Rousseau, et après avoir présenté, les opposant l'une à l'autre, les deux *déclarations* de 89 et de 93, il parle de Kant, enfin de Maistre et de Bonald. Son histoire de la philosophie politique est sans intérêt; on la peut négliger.

Rapportons la conclusion de cette première partie de son livre. « Aujourd'hui, plus que jamais, il faut se méfier des théories politiques excessives et exclusives, surtout lorsqu'elles semblent cacher une arrière pensée ou un intérêt. » — Une arrière-pensée ! N'est-ce pas le cas de notre écrivain? Avant de rechercher aucun principe, il était déjà sceptique et partisan d'un *juste milieu.* — Mais il ajoute : « Ne montrer dans la formation du pouvoir que l'élément divin d'où il émane, et méconnaître ou atténuer le concours naturel que les hommes lui apportent en le constituant serait, aux yeux de beaucoup, travailler secrètement au retour du régime discrédité de la théocratie. D'autre part, qu'on le déplore ou non, l'absolutisme a désormais fait son temps ; et comme la seule autorité nécessairement irresponsable autant qu'irréductible est celle du père sur l'enfant, — ce que nous contestons, nous, — si l'on essayait de paterniser la souveraineté dans l'espoir d'accroître son prestige, on n'obtiendrait pour elle d'autre résultat que de mettre en suspicion et de la rendre impopulaire. Enfin, la prédominance de la richesse et de la force, la prééminence du talent, même du génie, contribuent à frayer la route du pouvoir; mais elles ne le confèrent ni ne le consacrent... Qu'est-ce donc que la souveraineté?... Nous avons naturellement besoin d'être gouvernés, c'est-à-dire protégés, aussi bien que nourris et entretenus. Ce commun besoin occasionne le pouvoir public, qui tire d'en haut sa force morale, d'ici-bas sa force active, et se détermine par la volonté publique, expresse ou tacite, selon les diverses conditions des temps, des lieux et des milieux. » Et l'auteur pense avoir pu combattre en toute logique les doctrines du Contrat social et de la Révolution !

Dans la seconde partie, invoquant l'histoire, notre histoire, il s'applique surtout à montrer comment s'est exercé le droit héréditaire. Pour lui, trois dynasties seulement. Les Valois et les Bourbons sont des Capétiens. Le duc d'Anjou a pu renoncer à ses droits, et le comte de Paris est l'héritier du trône. Qu'il soit rappelé et la paix publique sera assurée.

M. de Faviers, qui tient pour le mandat conféré par l'électeur à l'élu, n'est pas sans préférer l'action des anciens États à l'élection des parlements sous les monarchies constitutionnelles. C'est bien de la monarchie traditionnelle qu'il demande et conseille la restauration. F. G.





SCIENCES NATURELLES, PHYSIQUES, MATHÉMATIQUES

— Sciences occultes —

— Sciences appliquées à l'industrie — Technologie —

O. Claveau. — *Les organes de la parole et leur emploi pour la formation des sons du langage*, par G.-H. de Meyer, professeur d'anatomie à l'Université de Zurich. — Traduit et précédé d'une *introduction sur l'enseignement de la parole aux sourds-muets*, par O. Claveau. Paris, Félix Alcan. Un vol. in-8°. (*Biblioth. scientif. internationale*). Cinquante et une fig. dans le texte.

Pendant que nous préparions notre édition, appelée à paraître prochainement, du *Bourgeois gentilhomme*, et que nous étudiions, avec le maître de philosophie, la leçon qu'il donne à M. Jourdain pour la prononciation des voyelles et de quelques consonnes, une annonce, dans un journal, nous a fait connaître un ouvrage de M. de Meyer, traduit par M. Claveau, sur *les Organes de la parole et leur emploi dans la formation des sons.* — C'est avec un vif intérêt que nous l'avons lu, et que nous avons pu comparer au texte de Molière certains passages du savant ouvrage du professeur d'anatomie de Zurich : nous avons eu grand plaisir à constater que M. de Meyer n'avait fait, sur les points communs à lui, à l'abbé de Cordemoy, et à Molière qui a suivi ce dernier guide, que constater scientifiquement ce que Cordemoy et Molière avaient professé en se référant à la pratique.

Le but de M. de Meyer et de son traducteur n'est pas contenu dans les limites restreintes de notre curiosité. Indépendamment de l'intérêt qui s'attache à la question au point de vue de la science pure, ce qui les a guidés surtout, c'est la pensée des services qu'ils pouvaient rendre à l'enseignement des sourds-muets par la méthode orale pure, méthode qui permet à ces êtres disgraciés de lire notre parole sur nos lèvres et de nous répondre aussi par la parole.

Sans doute ce n'est pas pour eux que le livre de M. de Meyer a été écrit, que tant de recherches anatomiques ont été faites, qu'une analyse si minutieuse de la formation des sons a été tentée, et tentée avec succès ; mais leurs professeurs devront s'assimiler cette savante étude, et leurs élèves y gagneront un enseignement qui, plus raisonné et plus méthodique, aura des résultats d'autant plus rapides.

On n'attend pas de nous que nous présentions un résumé complet d'un ouvrage aussi spécial que celui de M. de Meyer ; nous nous bornerons à en indiquer les grandes lignes.

Après une introduction où M. O. Claveau retrace l'histoire de l'art qui apprend à faire parler les muets, et une courte préface où l'auteur expose l'objet de son travail, nous abordons le livre lui-même. Il se divise en deux parties : dans la première, l'auteur examine la structure des appareils employés pour la formation du son ; dans la seconde, il s'attache à montrer comment les appareils servent à produire les sons habituellement employés par la parole. — La première partie, formée du premier livre, étudie la production du courant d'air et présente une vue d'ensemble des voies aériennes, puis le larynx et ses éléments, le pharynx, la cavité nasale, la cavité buccale, le mouvement des mâchoires, les lèvres, la langue, le voile du palais, etc. ; la seconde partie comprend deux livres : le premier est consacré aux organes de la parole dans leurs rapports avec la formation des sons ; le second, à la formation des sons articulés : c'est là que l'auteur passe en revue les voyelles, les diphtongues, les voyelles nasales, puis les consonnes, parmi lesquelles il distingue les labiales, les dentales, les gutturales, les marginales, les vibrantes, etc. — Cinquante et une gravures répandues dans le texte aident à comprendre les démonstrations du savant professeur.

Nous signalerons aux moliéristes les pages 203 et suivantes. Ils remarqueront, comme nous, que l'auteur, écrivant en allemand, n'a fait que glisser sur notre U (ü allemand), cet U sans lequel, dit le maître de philosophie, on ne peut faire la moue, — même aux Allemands.

CH.-L. L.

Revues scientifiques *publiées par le journal* la République française *sous la direction de* M. Paul Bert.

Nous venons de recevoir la septième année de ce recueil qui forme, comme ses aînés, un très intéressant volume in-8° illustré d'une trentaine de gravures. Les découvertes et théories scientifiques de l'année se retrouvent dans ce livre sous une forme à la fois sérieuse et attrayante. Dès les premières pages du livre nous trouvons le compte rendu de cette exposition si remarquable des collections recueillies par le *Travailleur* et le *Talisman*. On sait que ces vaisseaux ont rencontré dans leur exploration des êtres vivants jusqu'à 5,000 mètres de profondeur, et découvert des poissons étranges tels que l'eurypharynx d'une forme si fantastique avec son corps grêle et sa bouche énorme ou le malocosteus qui, pêché par des fonds de 1,500 à 2,000 mètres, vit dans une nuit si intense que ses yeux ne lui serviraient de rien s'il ne portait sur les côtés de la tête des plaques phosphorescentes au moyen desquelles il peut s'éclairer. Mais nous n'avons pas l'intention d'analyser ici tous les articles

de cette revue scientifique, nous terminerons donc en constatant que ce volume donne bien, par le choix de ses articles, une juste idée des préoccupations scientifiques de l'année. Nous trouvons là, en effet, plusieurs études curieuses sur la pathologie du système nerveux intitulées : la famille névropathique, la suggestion, les troubles de l'usage des signes; ou bien voici toute l'école de Pasteur inspirant les articles : classification des microbes, microbe du paludisme, de la fièvre jaune, nouvelles maladies microbitiques, etc. ; enfin les belles expériences de MM. Tissandier frères et de MM. Ch. Bernards et Krebs ne sont pas oubliées et donnent lieu à une étude pleine de précieux renseignements sur la construction et la force de leurs ballons dirigeables.

Ces *Revues scientifiques de la République française* forment donc un livre de vulgarisation qui se recommande à tout esprit soucieux de se tenir au courant des incessants progrès de la science contemporaine.

L. R.

Le guide du chimiste, *répertoire de documents théoriques et pratiques*, par MM. Frémy et Terreil.

L'enseignement de la chimie, presque exclusivement théorique autrefois, est aujourd'hui devenu à la fois théorique et expérimental. Le laboratoire, hier encore réservé au maître, est maintenant ouvert à ses élèves, qui apprennent ainsi à se servir de ce bel instrument scientifique : la chimie expérimentale. C'est pour répondre à ce progrès notable réalisé dans l'enseignement de la chimie que M. Frémy, avec la collaboration de son aide-naturaliste, M. Terreil, a composé le *Guide du chimiste*. Cet ouvrage, qui forme un gros in-octavo de près d'un millier de pages, répond parfaitement au but principal visé par les auteurs : « un répertoire de documents pratiques »; quant à la partie théorique, elle nous a semblé un peu sacrifiée et nous dirions même écourtée. Nous aurions voulu voir, dans le chapitre intitulé « Généralités », quelque chose de plus qu'une nomenclature sèche des diverses lois chimiques; il y avait là un enchaînement à faire, et la philosophie de la chimie aurait été par cela même tracée à la tête de ce livre dans lequel, malheureusement, les grandes lignes, les vues d'ensemble et les regards jetés sur les découvertes de l'avenir manquent presque entièrement. C'est là une lacune, mais elle est amplement rachetée par la précision, la clarté et la richesse de renseignements de la partie pratique. Les corps simples sont placés par ordre alphabétique ainsi que les divers groupes des composés constituant la chimie organique, tels que les acétones, les acides organiques, les alcalis organiques, les alcools, les aldéhydes, les amides, etc.

L'étude de chaque corps simple ne consiste pas seulement, comme pour la plupart des chimistes, dans l'historique de ce corps, la description de ses propriétés et l'exposé de sa préparation et celle de ses composés; mais le *Guide du chimiste* donne de plus, pour chaque corps simple ou composé, son caractère distinctif à l'aide de réactifs, du chalumeau et du spectroscope, son dosage, la description et la composition des principaux alliages et des minéraux dans lesquels le corps entre comme partie constituante, des exemples d'analyse des minerais, alliages, produits d'art et principaux composés du corps simple, et enfin un tableau contenant des multiplicateurs pouvant servir à transformer un poids du corps simple et des composés sous lesquels on les dose ordinairement, en un poids correspondant d'une des principales combinaisons de ce corps. Ce sont évidemment là des renseignements pratiques de la plus grande utilité.

La place si considérable que tiennent dans notre vie les substances organiques devait nécessairement donner une grande importance à l'étude de ces corps. Ainsi cette partie de l'ouvrage est-elle pleine de données utiles. L'histoire de chaque groupe de substances organiques comprend leurs caractères distinctifs, leurs préparations, et enfin la description des différentes méthodes analytiques qui permettent d'en faire connaître la composition. C'est ainsi que l'on trouve décrits les essais des vinaigres, des opiums, des quinquinas, des tabacs, du savon, des lichens colorants, des indigos, des papiers, du sang, des calculs urinaires, de la terre arable, des engrais et des substances alimentaires telles que sucre, lait, thé, café, confitures, chocolat, cidre, vin, farine, etc., substances si falsifiées aujourd'hui.

Mais nous ne saurions terminer sans signaler au moins un chapitre très intéressant de l'ouvrage, l'article sur la fermentation. On sait que M. Frémy ne partage d'aucune façon les croyances de M. Pasteur, qui considère les ferments comme des êtres vivants apportés par l'air dans les milieux fermentescibles. Pour M. Frémy, la fermentation peut s'accomplir à l'abri de l'air et n'est qu'un cas particulier se confondant avec la combustion vive ou lente, un ferment agissant sur les corps organiques comme la chaleur, car il leur donne de la mobilité et détermine leur combustion sous l'influence de l'air. C'est là une théorie séduisante à cause de son ampleur et plus conforme à cette unité de plan que l'on constate toujours dans les choses de la nature que ces fameux microbes dont on a tant usé et abusé.

En résumé, et pour en revenir à l'ensemble de l'ouvrage, le *Guide du chimiste* nous paraît un livre excellent et indispensable aussi bien à celui qui s'occupe de chimie pure qu'à l'expérimentateur qui fait de la chimie industrielle.

L. R.

Hygiène et médecine des familles (Tablettes du docteur, deuxième série), par le Dr H. Vigouroux. Un vol. in-12 de 312 pages. Paris, G. Masson, 1884. — Prix : 3 fr. 50.

Nous avons déjà eu occasion de rendre hommage au talent de vulgarisateur de M. Vigouroux. Cet ouvrage a le même mérite de clarté que son aîné. Les publications de ce genre font peu de bruit, mais sont très utiles. Comme nous voudrions le voir sans défaut, l'auteur nous permettra d'y signaler un point faible ; le chapitre relatif au sucre ne nous satisfait

pas : M. Vigouroux pense que le sucre est louable sans restriction et ne fait de mal qu'à la bourse; il dédaigne ainsi la croyance populaire que le sucre fait mal aux dents. Or cette croyance est conforme à la vérité; beaucoup de personnes ne peuvent se permettre un petit excès de dragées sans avoir immédiatement mal aux dents; cela provient sans doute de ce que l'abus du sucre modifie d'une façon désavantageuse la composition de la salive. D'ailleurs, des expériences sur des animaux ont établi qu'un grand excès de sucre dans les aliments engendre un diabète qui persiste après le retour à l'alimentation normale.

Les forces de l'industrie, progrès de la puissance humaine, par Louis Bourdeau. Un vol. in-8° de 380 pages. Paris, Félix Alcan, 1884. — Prix : 5 francs.

L'homme est un animal qui se fait des outils, telle est la définition de notre espèce que M. Bourdeau parait préférer. Ce n'est pas la plus mauvaise, bien qu'elle soit fort incomplète. Par les outils qu'il met en œuvre, l'homme se rend maître de la force, et c'est la force qui mène le monde. L'histoire de la conquête des forces par l'humanité se confond donc, lorsqu'on se place à ce point de vue, avec l'histoire de la civilisation.

M. Bourdeau étudie d'abord les outils qui ont permis à l'homme d'utiliser ses forces corporelles et parmi ceux-ci les armes primitives, puis il montre comment on a acquis et utilisé les forces des animaux. Il passe ensuite aux moteurs naturels (vents, rivières), puis aux moteurs artificiels (vapeur, poudre à canon, etc.), et termine par l'étude des accroissements de la puissance humaine qui résultent des découvertes accomplies dans le domaine de la chaleur, de la lumière et de l'électricité. Cette histoire des conquêtes de l'homme est écrite en fort beau style, l'auteur est à la fois érudit et savant; tout le monde lira son livre avec plaisir et profit. Mais il s'adresse surtout aux jeunes gens; c'est un excellent volume à distribuer en prix.

Traité de chimie biologique, par Ad. Wurtz. (2e partie). Paris, G. Masson, 1885.

La première partie a paru il y a quatre ans, nous l'avons mentionnée en son temps.

La seconde et dernière partie contient l'étude chimique de la respiration, de la nutrition, de la désassimilation, et enfin, l'étude extrêmement approfondie de l'urine et de ses composants normaux et anormaux. Le nom de l'auteur nous dispense de faire l'éloge de l'ouvrage. Nous dirons seulement que c'est dans ce volume qu'il faut chercher l'expression la plus accomplie de la chimie biologique, à l'instant où nous écrivons.

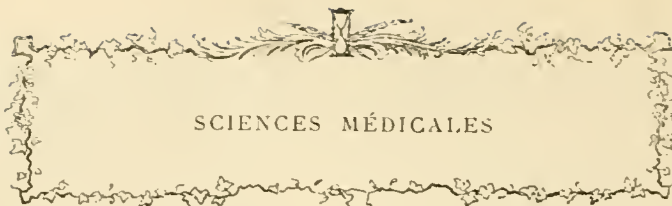
Dr L.

Dictionnaire d'agriculture, encyclopédie agricole complète, par J.-A. Barral. Premier fascicule. Paris, Hachette, 1885. In-8°.

La principale cause de la crise agricole que la France traverse en ce moment est la concurrence étrangère, nul n'en doute; toutefois on a émis, en sous-ordre, une autre explication, qui, pour être moins connue, n'en a pas moins sa valeur : l'ignorance d'un grand nombre d'agriculteurs. Par suite d'une erreur trop répandue, beaucoup s'imaginent qu'en matière agricole l'expérience est tout, la science théorique, rien. Nous ne nions pas les bienfaits d'une longue pratique : celle-ci est nécessaire, indispensable. En est-il moins vrai qu'un fermier doive être à la fois chimiste, mécanicien, botaniste, vétérinaire, comptable, etc.? Comment être tout cela sans avoir acquis un fonds solide d'instruction? Autrefois l'expérience pouvait suffire à faire un bon fermier; vingt ou trente années passées aux champs pouvaient être regardées comme un brevet de capacité, une garantie de succès. Il n'en est point de même aujourd'hui; les progrès des arts industriels, le nombre et la variété des moyens de transport, la concurrence intérieure et extérieure imposent au cultivateur un genre de travail auquel il n'était point accoutumé : le travail de l'esprit, l'étude des livres. A ce point de vue, le *Dictionnaire* de M. Barral, ancien secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture de France et ancien directeur du *Journal de l'agriculture*, est appelé à rendre de signalés services. Il formera une vraie encyclopédie agricole et une encyclopédie complète, si nous en jugeons d'après les dimensions du premier fascicule : les cent soixante pages, petit texte, dont il se compose, ne vont que jusqu'au mot *ajonc*, n'occupant même pas la moitié de l'espace consacré à la lettre A. Les articles sont développés, mais sans exagération, et d'une lecture attrayante et facile; si l'auteur est un savant et un consciencieux, il a su du moins se mettre à la portée de tous. Ajoutons que le texte est orné de planches fort soignées. En somme, cet ouvrage est indispensable à ceux qui, agriculteurs ou non, s'intéressent aux travaux de la campagne, car il vaut, à lui seul, toute une bibliothèque.

P. C.





Essai sur les odeurs du corps humain dans l'état de santé et dans l'état de maladie, par le docteur E. Monin.

Hélas! oui, vous le voyez par le titre de ce livre que j'ai été obligé de lire, les médecins fourrent leur nez partout. Ce n'est heureusement qu'une petite brochure d'une centaine de pages, mais quelle lecture naturaliste! quelles odeurs pénétrantes!

Cependant rendons justice à l'auteur. Il y a certainement des indications très utiles à tirer des odeurs du corps et de ses sécrétions pour le diagnostic; mais ce nouveau mode d'investigation n'est nullement à la portée de tout le monde, car il n'est donné qu'à un très petit nombre de privilégiés d'avoir le sens de l'odorat développé, ce sens entièrement négligé chez l'homme moderne ayant perdu toute son acuité. On peut citer pourtant quelques exceptions, comme notre illustre doyen Chevreul, qui doit quelques-unes de ses belles découvertes à la merveilleuse sensibilité de son odorat.

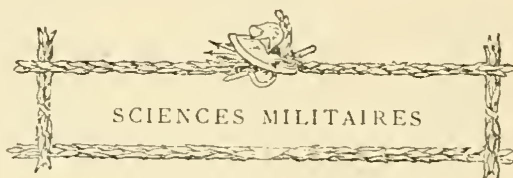
A ceux donc qui ont suffisamment exercé leur odorat et désirent l'exercer encore, de lire ce livre et de l'appliquer s'ils le veulent. L. R.

Le livre des jeunes mères, la nourrice et le nourrisson, par Mme Millet-Robinet et le Dr Émile Allix. Un vol. in-12 de 372 pages avec vignettes et planches. Paris, librairie agricole de la Maison rustique. — Prix : 3 fr. 75.

Ce manuel ne contient, on pouvait s'y attendre, rien de neuf; mais il se recommande par l'exactitude et la précision des détails. Sa partie médicale est irréprochable et il renferme en outre, sur la manière de vêtir les petits enfants, des renseignements qui manquent dans les opuscules analogues dus à des médecins seuls.

Mme Robinet y donne jusqu'à des patrons, qui sont excellents, au dire d'un de nos confrères qui en a fait usage.

Dr L.



Les Manœuvres du 17e corps. Broch. in-8°, avec 6 croquis. Paris, Baudoin; 1884. — Prix : 1 franc.

L'intérêt patriotique qui s'attache d'ordinaire, en France, aux manœuvres d'automne s'est porté, cette année, sur celles du 17e corps. Toute la presse s'en est occupée, et bon nombre de journaux avaient envoyé des correspondants sur le terrain pour les étudier de près.

Mais leurs relations, écrites au jour le jour, tout en présentant certaines garanties d'exactitude, ne pouvaient constituer un travail d'ensemble et sentaient trop, du reste, le reportage. Le *Journal des sciences militaires*, qui tient à justifier son titre, a compris qu'il y avait dans ces manœuvres plus qu'un simple exercice en campagne; que, dirigées comme elles l'ont été par un de nos meilleurs écrivains militaires, elles devaient offrir un sérieux thème d'expériences et d'enseignements techniques. L'étude qui leur a été consacrée dans le numéro d'octobre 1884, et qui paraît aujourd'hui dans un tirage à part, est due à une plume très autorisée. L'auteur a été à même de suivre de près ces intéressantes manœuvres, et il en a donné d'une façon concise, mais très nette, un excellent résumé qui, avec les cartes qui l'accompagnent, permet de se rendre compte très exactement des évolutions du 17e corps.

Mais ce n'était pas tout que de présenter, dans un cadre lumineux, les marches et les contre-marches de nos troupes; il fallait encore faire ressortir, d'abord ce qui a été pour ainsi dire la caractéristique de ces opérations, et ensuite les jugements qu'on pouvait en tirer au point de vue de l'état physique et intellectuel de notre armée. L'auteur démontre, par les faits accomplis, que « les méthodes préconisées depuis nombre d'années par le général Lewal, et d'ailleurs mises en pratique un peu partout, ont reçu cette année une consécration éclatante, aussi bien que les méthodes d'entraînement de l'infanterie, que le commandant du 17e corps a mises en usage dans son corps d'armée ». Quant aux conséquences à tirer de ces manœuvres, elles sont aussi rassurantes que possible : les hommes ont très bien supporté des fatigues peut-être excessives, et l'instruction des officiers et des cadres s'est trouvée généralement à la hauteur des circonstances. C. M.

L'administration publique en France, par M. A. Baratier, sous-intendant militaire, professeur à l'École supérieure de guerre. Un vol. in-8°. Paris, Baudoin; 1885. — Prix : 3 fr. 50.

Cet ouvrage correspond, à peu de choses près, à la première des trois parties du cours de législation générale et d'administration militaire, professé par M. le sous-intendant militaire Baratier à l'École supérieure de guerre. « Nul n'est censé ignorer la loi », dit un axiome de jurisprudence. Cette règle peut s'appliquer à l'administration publique. Chacun de nous, qu'il appartienne à l'armée, à la marine ou à un des multiples services de nos ministères, doit se mouvoir, pendant toute sa carrière, entre les mailles du réseau serré qui constitue cette administration « que l'Europe nous envie ».

Mais combien en connaissent à fond tous les rouages?

M. Baratier, en publiant cet abrégé, vient donc de rendre un grand service, non seulement aux officiers de terre et de mer, mais encore à tous ceux qui peuvent revendiquer quelque fonction publique.

On ne saurait trouver dans cet ouvrage un traité complet d'administration publique, dans lequel chaque spécialité puisse trouver son code particulier. L'auteur a voulu simplement faire ressortir le but, l'organisation et le fonctionnement d'ensemble de chacun des grands services publics. Le lecteur pourra ainsi, sans efforts ni recherches, substituer, à des renseignements souvent un peu superficiels, la connaissance précise des différents organes de notre administration.

La compétence bien connue de M. Baratier, qui s'est déjà fait un nom par plusieurs publications techniques, l'attache officielle imprimée à son cours de l'École de guerre, dont ce livre est un fragment détaché, sont un sûr garant de l'exactitude et de l'utilité du travail qu'il offre aujourd'hui au grand public. Le simple énoncé des grandes divisions de ce volume en dira plus que tous les commentaires et montrera que cet ouvrage s'adresse à tous les fonctionnaires civils ou militaires de la République.

Titre I[er] : Organisation générale, politique et administrative de la France. — Titre II : Organisation spéciale de l'administration dans les différents départements ministériels. — Titre III : De la comptabilité publique. — Titre IV : Du contentieux administratif.

C. M.

Types militaires d'antan. — Généraux et soldats d'Afrique, par le capitaine Blanc. Un vol. in-18. Paris, Plon; 1885.

Dans cet ouvrage, qui rappelle de bien glorieux souvenirs, un ancien vétéran d'Algérie a voulu faire revivre les mœurs de l'ancienne armée d'Afrique, si oubliée maintenant après les grandes luttes de ces dernières années. Que nous sommes loin de cette époque, et que les victoires de Constantine, des Portes de fer, d'Isly, semblent peu de chose auprès de ces batailles dans lesquelles se sont heurtées des centaines de mille hommes! Et cependant, combien ces expéditions révélaient de courages obscurs, de dévouements ignorés! Il est bon, croyons-nous, de ne pas oublier les épisodes de cette conquête d'une colonie devenue une partie intégrante de notre territoire, et dont on a osé discuter l'abandon, en un moment de défaillance, à l'annonce de quelques insuccès partiels.

L'ouvrage de M. le capitaine Blanc nous retrace par le menu, par leur caractère intime, les épisodes de nos luttes contre les Arabes. Tous les généraux appartenant à cette pléiade d'hommes de guerre que l'on appelait *les Africains*, et dont beaucoup sont devenus illustres, défilent dans cette revue pleine d'humour, parsemée d'anecdotes, de récits de bataille et de portraits saisissants de vérité. On retrouve, dans ces pages, le trait saillant de notre armée d'Afrique, c'est-à-dire le courage dans les combats et la constance dans les fatigues, le dévouement de ses membres les uns aux autres, à tous les degrés de la hiérarchie. Ce n'était pas toujours l'idéal d'une bonne armée, car, à des qualités sérieuses et incontestées se joignait une certaine indiscipline, un penchant prononcé à la maraude; mais n'importe, le zouave apparaît dans ce tableau avec cette allure qui l'a rendu légendaire, et, s'il chapardait quelquefois, il peut se dire avec orgueil qu'un homme de guerre l'avait baptisé le premier soldat du monde!

C. M.

Les armées étrangères en campagne, *leur formation, leur organisation, leurs effectifs et leurs uniformes.* Un vol. in-12 accompagné de 80 gravures hors texte, par A. Dailly, lieutenant-colonel de l'armée territoriale. Publication de la Réunion des officiers. Paris, 1885.

Ce petit ouvrage s'adresse à tout le monde, aussi bien aux officiers auxquels il est spécialement destiné qu'au grand public désireux de se reconnaître, en voyage, dans le fouillis des uniformes des armées étrangères. Mais bien que la partie pittoresque forme le fond de ce *vade-mecum*, on y trouvera encore bien des renseignements sur tout ce qui constitue, dans chaque État, le fonctionnement de ce qu'on appelle la grande machine militaire, c'est-à-dire l'organisation de tous les corps de troupes de chaque puissance, infanterie, cavalerie, artillerie et services spéciaux. Les armées qui ont été, par le colonel Dailly, l'objet d'une monographie particulière sont : l'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche-Hongrie, l'Italie, l'Espagne, la Russie, la Belgique et la Suisse. Quatre-vingts gravures hors texte donnent le détail des uniformes des principaux types militaires de ces armées, tandis qu'une légende très détaillée permet à ceux qui en ont le loisir de colorier avec certitude les différentes parties de ces costumes militaires; un tirage en couleurs aurait été évidemment préférable, mais aurait élevé énormément les frais de la publication et l'aurait rendue inaccessible à la bourse modeste de nos officiers. Toutes ces gravures ont été extraites d'ouvrages autorisés sur les armées étrangères et sont

dues au crayon de deux de nos peintres militaires bien connus, MM. de Neuville et Detaille, et au concours empressé de plusieurs dessinateurs distingués.

C. M.

L'art militaire chez les Romains, par M. DE LA CHAUVELAYS, membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon. Un vol. in-8° de 325 pages. Paris, Plon, 1884.

M. de la Chauvelays est un érudit au premier chef; il se plaît généralement à compulser les vieilles chroniques enfouies dans les poussières des bibliothèques et c'est à ces consciencieuses recherches que sont dus plusieurs ouvrages sur les armées de Charles le Téméraire et sur celles des premiers ducs de Bourgogne. Aujourd'hui, il remonte encore plus loin le cours des siècles et s'occupe des institutions militaires chez les Romains. Ainsi que le lui écrit le général Davout, duc d'Auerstædt dans une lettre préface, l'auteur « a élargi dans son travail un champ d'études que soldats et historiens ne sauraient trop méditer. C'est par sa confiance absolue dans les destinées éternelles de la patrie, sa préoccupation constante d'améliorer ses institutions militaires, en s'appropriant ce qu'elle trouvait de bon dans l'organisation des armées vaincues, sa constance inébranlable dans les revers que Rome est devenue la maîtresse du monde ».

Tite-Live, Polyte, César, et dans les temps plus modernes, Folard et Guischardt, tels ont été les guides que M. de la Chauvelays a suivis dans sa savante étude. Il commence par donner un aperçu général de l'organisation militaire des Romains, de leur tactique sous la République et sous l'Empire; il décrit ensuite, d'après les meilleures sources, les principales batailles des guerres puniques et gauloises, et termine par la comparaison de la phalange à la légion. C. M.

La Bataille de l'Assietta, 1747. — *Étude historique*, par VITTORIO DABORMIDA, major de l'armée italienne, traduction par LAPORTE, capitaine d'infanterie. Un vol. in-8° de 170 pages. Paris, librairie du *Spectateur militaire*; 1881.

Le major Dabormida s'est fait un nom de l'*autre côté des monts* par ses études militaires. Dans une tournée qu'il faisait au milieu des Alpes, avec les élèves de l'École de guerre, il fut chargé de faire une conférence sur le terrain même où s'était livrée la fameuse bataille de l'Assietta en 1747. Il y avait là une étude du plus haut intérêt pour un major italien. Il s'agissait d'abord de développer devant de jeunes officiers les péripéties d'un fait d'armes des plus glorieux, accompli par des soldats italiens; de l'autre, de faire sur place une application des principes relatifs à la guerre de montagnes et à des opérations qui doivent être pour cette jeune armée d'une application évidente. Des circonstances imprévues mirent obstacle à cette excursion stratégique. Néanmoins le travail du conférencier était prêt et il a cédé aux instances de ses camarades en publiant une étude sur une affaire qui, malgré la faiblesse des effectifs engagés, peut soutenir, en présence des résultats obtenus, la comparaison avec les batailles les plus décisives de l'époque : Lenthen et Rosbach. Les Français, qui y furent défaits, eurent plus de 5,000 hommes hors de combat et le souvenir de cette sanglante bataille est resté populaire dans le pays.

C. M.





Sommaire. — Institut. Sociétés savantes : *Nouvelles académiques.* — Bibliothèques publiques et privées, françaises et étrangères. — Publications nouvelles (*Bibliographie du mois.* — *Ouvrages signalés de l'étranger*). — Publications annoncées ou en préparation, tant en France qu'en Europe. — Nouvelles littéraires diverses ; *Miscellanées.* — Nécrologie *des hommes de lettres et de sciences récemment décédés.* — Documents bibliographiques du mois : *Sommaire des périodiques français.* — *Principaux articles littéraires parus dans la presse quotidienne de Paris et de la province.* — *Catalogue des nouveaux journaux parus à Paris.* — Le livre devant les tribunaux : *Procès de presse et de librairie.*

DOCUMENTS OFFICIELS

Convention franco-italienne.

Le président de la République française,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur,

Vu la convention conclue, le 9 juillet 1884, entre la France et l'Italie pour la garantie réciproque de la propriété des œuvres de littérature, de science et d'art, et notamment les articles 1, 4 et 6, et le protocole additionnel y annexé,

Décrète :

Art. 1er. — Immédiatement après la mise en vigueur de la convention du 9 juillet 1884, il sera procédé par les soins du ministre de l'intérieur, chez tous les libraires, éditeurs et imprimeurs, à l'inventaire de toutes les réimpressions, reproductions ou traductions d'ouvrages italiens non tombés dans le domaine public, lesquelles ont été publiées ou étaient en cours de publication en France le 20 avril 1885.

Art. 2. — Dans un délai de trois mois, à dater du jour de la publication du présent règlement, il sera apposé gratuitement, par les délegués du ministre de l'intérieur, un timbre uniforme sur tous les ouvrages inventoriés chez tous les libraires détaillants. Quant aux éditeurs, un compte leur sera ouvert au ministère de l'intérieur pour chaque ouvrage de propriété italienne reproduit par eux, avec ou sans autorisation, et qui existe dans leurs magasins. L'apposition du timbre pour chacune de ces productions aura lieu, sur la demande desdits éditeurs, au fur et à mesure de leurs besoins, jusqu'à concurrence du nombre d'exemplaires porté à leur compte dans l'inventaire général mentionné à l'article 1er du règlement.

Art. 3. — Seront poursuivis conformément aux lois :

1° Les éditeurs qui, après l'expiration du delai mentionné à l'article 2 pour l'apposition du timbre, auront mis en vente ou expédié des reimpressions, reproductions ou traductions non autorisées des livres italiens si elles ne sont pas revêtues du timbre;

2° Les détaillants trouvés détenteurs, à partir de la même époque, de réimpressions, reproductions ou traductions non autorisées et dépourvues de timbre.

Il en sera de même pour ceux qui auront contrefait, falsifié ou fait un usage frauduleux du timbre prévu audit article 2.

Art. 4. — Les clichés, bois et planches gravées de toute sorte, ainsi que les pierres lithographiques existant en magasin chez les éditeurs ou imprimeurs français, constituant une reproduction non autorisée des modèles italiens, seront également inventoriés par les soins du ministère de l'intérieur.

Ils ne pourront être utilisés que pendant quatre ans, à dater de la mise en vigueur de la convention.

Art. 5. — Les estampes, gravures, lithographies et photographies, qu'elles soient isolées, qu'elles fassent partie de collections ou qu'elles appartiennent à des corps d'ouvrages, qui seront produites à l'aide de clichés, bois ou planches gravées ou pierres lithographiques spécifiées dans l'article précédent, ne pourront être mises en vente qu'après avoir eté revêtues du timbre spécial.

Art. 6. — Les livres en langue française d'importation licite, venant d'Italie, seront admis en France par les douanes d'Ajaccio, Annecy, Anor, Avricourt, Baisieux, Bastia, Batilly, Bayonne, Belfort, Bellegarde, Besançon, Bordeaux, Boulogne, Calais, Cerbère, Dieppe, Dunkerque, Feignies, Givet, Granville, le Havre, Hendaye, Jeumont, Lille, Longwy, Marseille, Modane, Nantes, Nice, Pagny-sur-Moselle, Pontarlier,

Rouen, Saint-Malo, Saint-Nazaire, Tourcoing, Valenciennes, Villers, Vintimille.

Les livres en toute autre langue que la langue française pourront être importés par les mêmes bureaux.

Les livres étrangers déclarés à l'entrée pourront aussi être expédiés sur la douane centrale de Paris pour y être vérifiés.

Art. 7. — Les ministres de l'intérieur, des affaires étrangères et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 20 avril 1885.

JULES GRÉVY.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Avis au commerce de la librairie

— Le ministre de l'intérieur croit devoir rappeler à MM. les libraires, éditeurs, imprimeurs, photographes, marchands de musique et d'estampes, qu'en exécution de l'article 1er du décret du 20 avril 1885, inséré au *Journal officiel* du lendemain, il doit être immédiatement procédé à l'inventaire des livres, compositions musicales, estampes, épreuves photographiques, clichés, bois, planches gravés et pierres lithographiques, constituant des reproductions non autorisées d'œuvres d'origine italienne non tombées dans le domaine public.

L'apposition du timbre prescrit par les articles 2 et 4 du même décret, ainsi que l'ouverture d'un compte spécial au nom des éditeurs de reproductions non autorisées étant subordonnées aux renseignements que fourniront les inventaires, il est nécessaire que MM. les libraires, imprimeurs, éditeurs, photographes, marchands de musique et d'estampes veuillent bien faire connaître sans retard les publications littéraires, musicales ou artistiques, les clichés, bois, planches gravées et pierres lithographiques existant dans leurs magasins, à quelque titre que ce soit, qui seraient sujets à être inventoriés et timbrés.

Les déclarations doivent être adressées, à Paris, au ministère de l'intérieur, direction du cabinet (service de l'imprimerie et de la librairie) et, dans les départements, aux préfets, chargés de les transmettre au ministère de l'intérieur.

LIBRAIRIE. — EXPÉDITION SUR PARIS. — *Circulaire de la direction générale des douanes du 6 décembre 1884.* — D'après la note 570 du tableau des droits, les livres, imprimés, gravures, lithographies, etc., importés de l'étranger et qui ont Paris pour destination, doivent être dirigés sur le ministère de l'intérieur pour y être vérifiés.

Suivant une décision de M. le ministre de l'intérieur du 24 octobre dernier, il a été arrêté que les vérifications de l'espèce s'effectueront à la douane centrale de Paris, rue de l'Entrepôt, 14.

Les expéditions se feront, comme précédemment, du bureau frontière sur Paris sous double plomb ou sous le régime du transit international. Dans ce dernier cas, le service des gares assurera le transport à la douane centrale.

Ces dispositions devront être mises à exécution au 1er janvier 1885.

Le conseiller d'État, directeur général,

AMBAUD.

INSTITUT. — SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE FRANÇAISE.

— M. de Lesseps, ayant été élu par l'Académie française à la place vacante par la mort de M. Henri Martin, y est venu prendre place le 23 avril et a prononcé le discours d'usage. M. Renan a répondu au récipiendaire.

— L'Académie a décerné le grand prix Gobert à M. Paul Thureau-Dangin pour son *Histoire de la monarchie de juillet*, et le second prix Gobert à M. H. Pigeonneau, pour un livre intitulé : *Histoire du commerce de la France.*

Sur le prix Therouanne (4,000 francs), 2,500 francs sont attribués à M. Charles Bémont, pour un livre intitulé : *Simon de Montfort, comte de Leicester*, et 1,500 francs à M. de la Garde, pour un volume sur *le Duc de Rohan et les Protestants sous Louis XIII.*

Le prix Archon-Desperouses est décerné dans les proportions suivantes :

2,000 francs à M. Jacquinet, ancien maître de conférences à l'École normale supérieure, pour sa nouvelle édition des *Oraisons funèbres de Bossuet.*

1,000 francs à M. Constans et 1,000 francs à M. Clédat, auteurs, le premier, d'une *Chrestomathie de l'ancien français à l'usage des classes*; le second, d'une *Grammaire élémentaire de la vieille langue française.*

— Sur la fondation Bordin, l'Académie a décerné un prix de 2,000 francs à l'histoire de *Fénelon à Cambrai*, par le prince Emmanuel de Broglie.

Elle accorde, en outre, une médaille de 1,000 francs à un traité *Du Brahmanisme et de ses rapports avec le Judaïsme et le Christianisme*, par M. F. Laouenan, évêque titulaire de Flaviolis, vicaire apostolique de Pondichéry.

Sur la fondation Marcelin Guérin, 2,000 francs sont attribués à un beau livre sur *la Renaissance, de Dante à Luther*, dont l'auteur, M. Marc Monnier, vient de mourir.

Pareille somme est accordée à M. Lucien Brunel

pour un ouvrage intitulé : *les Philosophes et l'Académie française au XVIIIe siècle.*

Sur les 2,000 francs restant disponibles cette année, l'Académie en accorde 1,000 à un ouvrage intitulé : *le Littoral de la France*, par M. Ch. Aubert, et 1,000 à une étude sur *la Vie nomade et les routes d'Angleterre au XIVe siècle*, par M. J. Jusserand.

Trois autres ouvrages remarqués avec estime sont l'objet de mentions honorables.

L'Académie a réparti ainsi qu'il suit une somme de 17,000 francs, disponible sur la fondation Montyon (ouvrages utiles aux mœurs) :

Quatre prix de 2,000 francs chacun aux quatre ouvrages suivants :

Leçons de philosophie, par M. Élie Rabier;

La Puissance française, par M. Jeannerod;

Jean de Vivonne, par le vicomte Guy de Brémond d'Ars;

Tony, par Mme Bentzon.

Trois prix de 1,500 francs chacun aux ouvrages suivants :

Les Nouvelles Conquêtes de la science, par M. Louis Figuier;

La Meilleure Part, par M. Léon de Tinseau;

L'Héritage de Jacques Faruel, par M. Le Gal Lassale;

Et cinq prix de 1,000 francs chacun à :

Études sur la vie et les œuvres des inventeurs, par M. le baron Ernouf;

Une Éducation dans la famille, par Mme Jules Samson;

Les Grandes Leçons de l'antiquité chrétienne, par M. B. Pellissier;

Les Projets de Mademoiselle Marcelle, par M. Émile Desbeaux;

Et *les Parques*, poésies, par M. E. Dupuis.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 27 mars.

Ouvrage présenté. — Paulin Pâris : *Étude sur François Ier, sa vie et son règne.*

Lecture. — Deloche : Description d'un poids de l'époque carlovingienne; ses rapports avec l'ancienne livre romaine.

Séance du 1er avril.

Ouvrage présenté. — Rohrich : *la Chanson de Roland.*

Lectures. — Havet : Les manuscrits de Nonius Marcellus, grammairien de la fin du IIIe siècle. — Castan : le Capitole de Carthage.

Séance du 10 avril.

Ouvrages présentés. — Drapeyron : *Institutions géographiques nécessaires.* — Wagnon : *Traité d'archéologie comparée; la sculpture antique; origine, description des monuments de l'Égypte et de la Grèce.* — Dieulafoy : *l'Art antique de la Perse.*

Lecture. — Meyer : une *Histoire de César* composée en vers français vers le milieu du XIIIe siècle.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Séance du 21 mars.

Ouvrages présentés. — Aubé : *l'Église et l'État dans la seconde moitié du IIIe siècle.* — Geffroy : *Bibliothèque de l'École des hautes études* (58e fasc.).

Lectures. — Domet de Vorges : Cosmologies récentes.

Séance du 28 mars.

Ouvrages présentés. — H. Houssaye : *La Loi agraire à Sparte.* — Nyssens : *Avant-projet de loi sur les sociétés commerciales.* — P. Passy : *L'Instruction publique aux États-Unis.* — Calvo : *Dictionnaire de droit international public et privé.*

Lecture. — Himly : les Grandes époques de l'histoire de la découverte du globe. — Courcelle-Seneuil : Essai d'une définition de la science sociale.

Séance du 11 avril.

Ouvrages présentés. — Bancroft : *History of the United States.* — Gueneau de Mussy : *Diminution de la natalité en France.*

Lectures. — Himly : les Grandes Époques de la découverte du globe. — Barthélemy Saint-Hilaire : Traité de la Marche des animaux d'Aristote.

Congrès des sociétés savantes à la Sorbonne. — Le congrès s'est ouvert le mardi 7 avril par une réunion préparatoire dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de M. Chabouillet, vice-président de la section d'archéologie du comité des travaux historiques et scientifiques, conservateur du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale.

Étaient présents : MM. Léon Renier, Faye, Duruy, Léopold Delisle, Levasseur, de Quatrefages, Gréard, Charmes, Alphonse Milne-Edwards, Mascart, Tranchant, A. de Barthélemy, Maunoir, Buffenoir, Servois, Beaussire, de Lasteyrie, de Boislile, Gazier, Lyon-Caen, Richet, Charles Robert, Cheysson, Rabeau, Buhot de Kersers, docteur Topinard, docteur Hamy, Cournault, le commandant de La Noé, Julliot, Maxe Werly, Puiseux, Chatel, l'abbé Rance, Guibert, Caillemer, Boyer, Roman, Lehéricher, le colonel Debize, le docteur Lemoine, Raulin, Lennier, Sauvage, Rabot, de Guerne, docteur de Montessus, Barbier, Francisque Michel, le père de La Croix, Auguste Vitu, Léon Palustre, Rameau, l'abbé Arbellot, Bonnacieux, Clément Sipiere, de Marsy, Chenuau, Ferdinand Delaunay, Massillon-Rouvet, Fernand Bournon, Marc de Haut, Toussaint Loua, docteur Poitou-Duplessy, Crivelli, Joret-Desclozieres, Castonnet des Fosses, Salomon de David, Delvaille, etc.

Le president, M. Chabouillet, a prononcé le discours d'ouverture et donné lecture de l'arrêté ministériel constituant les bureaux des cinq section.

Après quoi chacune des sections s'est réunie dans son amphithéâtre respectif.

Les bureaux des diverses sections étaient ainsi composés :

Histoire et philologie. — M. Léopold Delisle, président; MM. V. Duruy et Geffroy, vice-présidents.

Archéologie. — MM. A. Chabouillet, président; Alexandre Bertrand et A. de Barthélemy, vice-présidents.

Sciences économiques et sociales. — MM. Levasseur, président; Tranchant et Georges Picot, vice-présidents.

Sciences mathématiques et physiques. — MM. Faye, président; Marcart et Darboux, vice-présidents.

Sciences naturelles et géographiques. — MM. de Quatrefages, président; Alphonse Milne-Edwards et Maunoir, vice-présidents.

La place nous manque pour rendre compte *in extenso*, comme nous l'aurions désiré, des travaux de chacune de ces sections. Nous nous bornerons à enregistrer sommairement ceux de la section d'histoire et de philologie.

Séance du 7 avril.

M. Delisle, président, a demandé aux sociétés savantes de prêter leur concours pour la continuation d'un ouvrage d'une grande importance dont le premier fascicule vient de paraître : « Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes, dressée sous les auspices du ministère de l'instruction publique. »

L'ordre du jour appelait la lecture des réponses à la quatrième question du programme (origine, étendue, régime et formes d'aliénation des biens communaux au moyen âge).

M. Roman, correspondant du ministère, a lu un mémoire sur le mode d'acquisition et d'exploitation des biens communaux de la commune des Crottes, canton d'Embrun (Hautes-Alpes).

M. Jadart, de l'Académie de Reims, a lu, en réponse à la septième question du programme (anciens livres de raison et de comptes et journaux de famille), une notice sur les Mémoires de Jean Maillefer, bourgeois et négociant de Reims (1611-1684).

Un second mémoire, en réponse à la même question, a été présenté par M. de Mila de Cabarieu, au nom de M. Dumas de Pauly, de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne.

M. Louis Guibert, de la Société historique et archéologique du Limousin, à Limoges, a lu également un mémoire en réponse à cette question.

M. Duruy a fait observer à ce sujet que les livres de raison pourraient peut-être donner des indications sur un point qui embarrasse toujours les historiens : quelle est la valeur exacte des anciennes monnaies? La loi du maximum de Dioclétien donne le prix de certaines denrées; mais que représentent ces chiffres? MM. Mommsen et Waddington arrivent à des conclusions très différentes; il serait donc à souhaiter que l'on tâchât d'élucider cette question au moyen des livres de raison et des livres de comptes. M. Guibert a répondu que les indications recueillies par lui ne sont malheureusement pas suffisantes.

M. Édouard Forestié, secrétaire de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, s'appuyant sur les nombreuses indications fournies par le livre de comptes des frères Bonis, est arrivé à fixer à 20 centimes de notre monnaie le *pouvoir* du denier tournois dans le milieu du XIVe siècle.

M. Delisle a fait remarquer, à ce propos, que la publication du livre de comptes dont vient de parler M. Forestié sera très utile pour les études économiques, à cause des renseignements précis qu'il renferme sur les variations des monnaies, les ventes et achats, etc., etc.

M. le président a donné lecture, au nom de M. Maggiolo, d'une note sur les collèges dirigés en Lorraine par les chanoines réguliers de Notre-Sauveur, de 1623 à 1789.

M. Jadart, en réponse à la huitième question (état de l'instruction primaire et secondaire avant 1789), a présenté un mémoire sur les écoles primaires des environs de Reims en 1773.

M. Lehéricher, président de la Société d'archéologie, sciences et arts d'Avranches et de Mortain, a donné lecture d'une communication relative à la neuvième thèse du programme (liturgie antérieure au XVIe siècle), communication intitulée : « Représentation de la résurrection au Mont-Saint-Michel. »

M. Godard a lu un mémoire en reponse à cette même question et parle « du mariage dans la liturgie rémoise au XVIe siècle », selon les prescriptions du rituel conformes à de très anciens usages.

A propos de cette lecture, M. l'abbé Rance a fait observer qu'il eût été avantageux d'indiquer d'une manière bien précise ce qui est spécial à l'église de Reims et ce qui est encore d'un usage général.

Séance du 8 avril.

M. l'abbé Arbellot, de la Société historique et archéologique du Limousin, a donné lecture d'un mémoire sur Geoffroy de Vigeois, chroniqueur limousin du XIIe siècle.

On a ensuite communiqué un mémoire de M. l'abbé Auber, de la Société des antiquaires de l'Ouest : *un Calendrier du* XIIIe *siècle.*

M. le comte de Marsy a donné lecture d'un mémoire intitulé : *Mazarin, vice-légat d'Avignon* (1634-1637), mémoire composé par M. Duhamel, archiviste du département de Vaucluse, et fait d'après un certain nombre de documents tirés soit des archives d'Avignon, soit même des archives du Vatican.

M. Girard, professeur au lycée de Troyes, a lu un mémoire sur la question suivante : « Quelle contrée est désignée sous le nom de *Mauriacus Campus* dans l'Histoire ecclésiastique de Grégoire de Tours et sous le nom de *Mauriacensis Campania* dans la Chronique dite de Frédégaire?

M. Guibert, de la Société historique et archéologique du Limousin, a lu un mémoire relatif au commencement de l'année dans l'ancien diocèse de Limoges.

M. Haillant, de la Société d'émulation des Vosges, dans un mémoire intitulé : « Essai sur l'objet, les divisions et la table d'une bibliographie vosgienne », a résumé les règles qu'il croit devoir suivre pour ses rédactions.

M. Jennepin, de la commission historique du département du Nord, a lu un mémoire sur les Bans de la ville de Maubeuge au XIIIe siècle.

M. Chauvigné a présenté un mémoire sur les origines, la durée et l'importance des anciennes foires de Tours, en réponse à la sixième question du programme.

En réponse à la septième question (anciens livres de raison), M. le président a signalé un mémoire volumineux adressé au congrès par M. du Bois de la Villerabel, président de la Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord. C'est le journal historique et domestique d'un magistrat breton (1694-1765).

M. le comte de l'Estourbeillon, de la Société archéologique de la Loire-Inférieure, a lu un mémoire en réponse à la même question : « La vie de château au XVIe siècle, d'après un journal de la châtellenie de Saffré. »

En réponse à la huitième question (état de l'instruction primaire et secondaire avant 1789), il a été donné lecture de plusieurs mémoires de MM. Morel, de la Société historique de Compiègne, Jolibois, de la Société des sciences, arts et belles-lettres du Tarn, et Metais, de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Vendôme.

M. l'abbé Morel a donné lecture d'un mémoire sur les grandes et les petites écoles dans les anciens diocèses de Beauvais, Noyon et Senlis.

MM. Chatel, Couård-Luys et plusieurs membres de la réunion ont signalé l'importance de documents qui existent dans les archives et registres de paroisses ou de municipalités de diverses régions avant et après 1789.

Le mémoire, lu par M. Jolibois, embrasse l'histoire du diocèse d'Albi durant cinq siècles. Deux écoles, l'une cléricale, l'autre municipale, étaient en plein exercice au commencement du XIVe siècle dans le diocèse, plus vaste qu'il ne le fut ensuite.

M. l'abbé Metais établit que, dès l'année 1060, les bénédictins de Vendôme établissaient les petites écoles publiques où étaïent admis, outre les domestiques et les serfs du monastère, les enfants de la ville.

M. Veuclin, publiciste à Bernay, a analysé un volumineux mémoire, qu'il a composé sur les petites écoles et la révolution dans les districts de Bernay et de Louviers.

En réponse à la dixième question (origine et règlement des confréries et charités antérieures au XVIIe siècle), M. Lebrun, de la Société d'émulation de Lisieux, a lu un mémoire sur les confréries des frères de charité dans la Normandie.

Séance du 9 avril.

M. de Beaurepaire a donné lecture d'un mémoire sur les confréries religieuses de la ville de Caen à la fin du XVe siècle.

M. l'abbé Rance a fait une communication sur l'Académie royale d'Arles au XVIIe siècle.

M. l'abbé Largeault, de la Société de statistique, sciences, lettres et arts des Deux-Sèvres, a lu un mémoire intitulé : « Revision critique des listes episcopales des églises de France, fournies par le *Gallia christiana*. Revision de la liste des évêques de Poitiers durant les premiers siècles. »

M. Alcide Leroux, de la Société archéologique de la Loire-Inférieure, a présenté une étude sur le patois actuel dans le nord du comté nantais, ou, plus exactement, dans l' « ancien pays de la Mée. »

M. Morlet, bibliothécaire des Facultés à Bordeaux, a fait une lecture qui se rattache à l'histoire des évêques de Paris, au XIIe siècle. Elle a pour titre : « l'Élection de Maurice de Sully, évêque de Paris (1160-1196). »

M. Maggiolo, de l'académie de Stanislas, à Nancy, a présenté un mémoire sur la corporation des maîtres-écrivains.

M. Boucher de Molandon, de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, a fait une communication relative à Jacques d'Arc, père de la Pucelle, d'après les textes déjà connus et des documents récemment découverts par MM. Le Page, archiviste de Nancy, et Chappelier, de la Société académique des Vosges.

M. Tessier, professeur à la Faculté des lettres de Caen, a présenté quelques observations verbales sur un manuscrit de la bibliothèque Saint-Marc de Venise, dont il a pu obtenir communication et qui contient le texte de la *Devastatio Constantinopolitana*, une des sources de la quatrième croisade.

M. Édouard Forestié, secrétaire de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, a analysé un livre de comptes consulaires de la ville de Montauban pour 1518.

Répondant à la neuvième question : « Liturgies locales antérieures au XVIIe siècle », M. le chanoine Pottier a donné connaissance d'un usage religieux conservé dans l'ancienne église abbatiale de Moissac, il remonte aux moines et fut maintenu par le chapitre après la sécularisation. Le jour des Rogations, on bénit des bâtons blancs qui sont portés aux processions pendant les trois jours.

M. Ch. Frossard, de la Société Ramond, à Bagnères-de-Bigorre, a fait une communication au sujet des calendriers (onzième question du programme).

M. Delort, professeur au collège d'Auxerre, a présenté un registre du XVIe siècle.

M. Chénuau a donné communication d'un mémoire de M. Bouchard concernant les anciennes foires de Brissac en Anjou.

M. Jadart a lu, en réponse à la quinzième question : « Renseignements sur le chiffre de la population dans une ancienne circonscription civile ou ecclésiastique »,

une notice sur les sources qui concernent la ville et le diocèse de Reims.

En réponse à la treizième question du programme, M. Renard a lu une note sur un certain nombre d'ouvrages publiés en France aux xve et xviie siècles.

M. de France, de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, a indiqué une série de registres de l'état civil pour l'église protestante de Montauban (1570-1664) et pour l'église catholique (1685-1789).

M. Charles Joret, professeur à la Faculté des lettres d'Aix, a fait une communication sur un « voyage que Tavernier fit en Allemagne en 1684. »

Enfin, M. Richardet a lu une note sur l' « Histoire de la sténographie en Angleterre. »

La séance de clôture du congrès a eu lieu le 10 avril sous la présidence du ministre de l'instruction publique.

Dans son discours, tout entier consacré aux questions exclusivement scientifiques, le ministre a passé en revue les améliorations désirées. Le ministre a promis son concours pour le classement et la conservation des antiquités locales; il a déclaré qu'il s'intéressera à la mesure législative qui doit sauvegarder ces antiquités contre un vandalisme dont les actes sont malheureusement trop fréquents. Il a entretenu l'assistance des publications actuelles et projetées du comité.

Voici le passage relatif à ces publications :

« Les dépôts, archives ou bibliothèques, centralisés depuis la chute de l'ancien régime aux mains de l'État, renferment, on peut le dire, tous les éléments d'information qui permettront aux érudits de s'initier à la vie intime des siècles passés. Leur importance n'a jamais échappé à aucun des ministres de l'instruction publique. C'est ainsi qu'en 1870 les Archives nationales, le plus vaste, le plus riche des dépôts d'archives, ont été placées dans les attributions du ministère de l'instruction publique. Un nouveau progrès a été récemment réalisé : les archives départementales, communales et hospitalières, groupées autour de l'établissement principal, ressortissent désormais comme lui à l'instruction publique.

Mais, bien avant cette réunion, le ministère avait prouvé son souci de la bonne tenue des archives en préparant, par le moyen de l'École des chartes, des archivistes, des hommes spéciaux, chargés de la mission délicate de conserver et de mettre en lumière les sources de l'histoire.

Ce devoir professionnel, souvent ingrat, de préparer l'histoire au lieu de l'écrire, d'en signaler les sources aux savants, a été vaillamment accepté par tous. Les documents répartis aujourd'hui entre les archives nationales et celles des départements ne formaient dans le principe qu'une masse confuse et inutilisable : les archivistes ont fait la lumière dans ce chaos. Depuis quarante-cinq ans, ils poursuivent sans relâche le classement de ce legs précieux de l'ancienne France, et, depuis vingt-cinq ans, ils ont commencé l'inventaire de nos richesses paléographiques.

On comprend qu'un tel dénombrement ne soit pas encore achevé; il en est, toutefois, à son 196e volume. Cet inventaire sera laborieusement continué; il comprendra tous les dépôts d'archives de la France, sans exception, et formera un monument considérable, unique. Il contiendra réunis, classés, inventoriés, les matériaux d'une histoire générale, où rien de ce qui intéresse le pays ne sera oublié, d'une histoire vraiment nationale, que l'on pourra écrire un jour.

Les récompenses suivantes ont été ensuite proclamées :

Par décret en date du 18 avril 1885, sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur :

MM. Boucher de Molandon, membre de la Société archéologique d'Orléans; Poulle, président de la Société archéologique de Constantine, et le docteur Bornet, membre de la Société botanique de France.

Sont nommés officiers de l'instruction publique :

MM. Brund-Durand, membre de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme; Finot, archiviste du département du Nord; Gautier, archiviste du département du Doubs, membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon; Marchand, pharmacien chimiste, à Fécamp; Parfait, capitaine de frégate, collaborateur aux explorations sous-marines du *Talisman*; Georges Revoil, membre de la Société de géographie de Paris; Rosentiehl, directeur chimiste des usines de Saint-Denis; Toussaint-Loua, secrétaire général de la Société de statistique de Paris; Vaussenat, astronome, directeur de l'observatoire du Pic du Midi; Villey, professeur d'économie politique à la Faculté de droit de Caen; Advielle, membre de la Société artésienne des Amis des arts d'Arras; J. Roman, membre du comité départemental de l'inventaire des richesses d'art des Hautes-Alpes.

Sont nommés officiers d'académie :

MM. le docteur Jules Barrois, directeur du laboratoire maritime de Villefranche; le docteur Couteau, médecin de la marine, collaborateur aux observations du « passage de Vénus »; Daguin, secrétaire général de la Société de législation comparée de Paris; Etard, répétiteur de chimie à l'École polytechnique; Fage, secrétaire de la Société historique et archéologique du Limousin; Fayol, ingénieur en chef des mines de Commentry; Kœnigs, professeur à la Faculté des sciences de Besançon; Parfouru, archiviste du département du Gers; Poinssot, membre de la Société d'archéologie et de géographie de la province d'Oran; Ricard, secrétaire de la Société archéologique de Montpellier; Rupin, président de la Société historique et archéologique de Brive; Sacaze, correspondant de l'ancienne commission de la géographie historique de l'ancienne France, pour le sud-ouest, à Saint-Gaudens; le docteur Servain, président de la Société malacologique de France; l'abbé Thédenat, membre de la Société des antiquaires de France. Léon Giron, membre de la Société d'agriculture sciences, arts et commerce du Puy.

ÉTRANGER

Belgique

ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE

Programme de concours pour 1886

Partie littéraire. — *Première question.* — Quelle était la composition instrumentale des bandes de musiciens employées par les magistrats des villes, par les souverains et par les corporations de métiers, principalement dans les provinces belges, depuis le xve siècle jusqu'à la fin de la domination espagnole? Quel était le genre de musique qu'exécutaient ces bandes? Quelles sont les causes de la disparition presque totale des morceaux composés à leur usage?

Deuxième question. — Faire l'histoire de la céramique au point de vue de l'art, dans nos provinces, depuis le xve siècle jusqu'à la fin du xviiie.

Troisième question. — Quelle influence ont exercée en France les sculpteurs nés, depuis le xve siècle, dans les provinces méridionales qui ont fait partie des Pays-Bas? — Citer les œuvres qu'ils y ont laissées et les élèves qu'ils ont formés.

Quatrième question. — Déterminer les caractères de l'architecture flamande du xvie et du xviie siècle. Indiquer les édifices des Pays-Bas dans lesquels ces caractères se rencontrent. Donner l'analyse de ces édifices.

La valeur des médailles d'or présentées comme prix pour chacune de ces questions est de 1,000 francs pour la première, pour la troisième et pour la quatrième, et de 800 francs pour la deuxième.

Les mémoires envoyés en réponse à ces questions doivent être lisiblement écrits et peuvent être rédigés en français, en flamand ou en latin. Ils devront être adressés, francs de port, *avant le 1er juin 1886*, à M. Liagre, secrétaire perpétuel, au Palais des Académies.

Les auteurs ne mettront point leur nom à leur ouvrage; ils n'y inscriront qu'une devise qu'ils reproduiront dans un billet cacheté renfermant leur nom et leur adresse. Faute, par eux, de satisfaire à cette formalité, le prix ne pourra leur être accordé.

Les ouvrages remis après le temps prescrit, ou ceux dont les auteurs se feront connaître de quelque manière que ce soit, seront exclus du concours.

L'Académie demande la plus grande exactitude dans les citations : elle exige, à cet effet, que les concurrents indiquent les éditions et les pages des ouvrages qui seront mentionnés dans les travaux présentés à son jugement.

Les planches manuscrites, seules, seront admises.

L'Académie se réserve le droit de publier les travaux couronnés.

Elle croit devoir rappeler aux concurrents que les manuscrits des mémoires soumis à son jugement restent déposés dans ses archives comme étant devenus sa propriété. Toutefois, les auteurs peuvent en faire prendre copie à leurs frais, en s'adressant, à cet effet, au secrétaire perpétuel.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES ET PRIVÉES

FRANCE

La Bibliothèque nationale. — Depuis le 1er mai, la salle de travail du département des imprimés, à la Bibliothèque nationale, reste ouverte jusqu'à six heures.

Cette nouvelle sera bien accueillie par le monde savant et littéraire qui depuis longtemps réclamait cette mesure.

Cette prolongation des heures de travail à la Bibliothèque nationale a été décidée lors de la visite accoutumée faite par M. Léopold Delisle, directeur de la Bibliothèque nationale, au nouveau ministre de l'instruction publique, M. Goblet.

Les difficultés d'organisation fort grandes avaient retardé jusqu'alors la prolongation des séances.

Le directeur de la Bibliothèque a dû faire appel au zèle connu de ses employés, pour pouvoir organiser ce nouveau service, sans augmentation de personnel.

Autrefois, la « Salle de Travail » était ouverte de 10 à 4 heures, mais l'on *ne communiquait plus de volumes à partir de 3 heures*; d'après le nouveau règlement, la Bibliothèque nationale est désormais ouverte jusqu'à *6 heures, on communique les volumes jusqu'à 5 heures.*

C'est la quatrième transformation de ce genre.

Il y a un siècle, la Bibliothèque ouvrait ses portes simplement deux fois par semaine, de 9 heures à 2 heures; ce fut le décret du 25 vendémiaire an IV qui créa les séances publiques quotidiennes, de 10 heures à 2 heures. En 1832, la fermeture fut reculée jusqu'à 3 heures; enfin, lors de la réorganisation de la Bibliothèque, en 1858, M. Taschereau établit les séances de 10 heures à 4 heures.

La prolongation des séances de la Bibliothèque était une chose indispensable; sur ce point tout le monde se trouvait d'accord; nombre de gens, en effet : professeurs, médecins, hommes de lettres, etc., etc., retenus pendant la journée, ne peuvent venir travailler de 10 heures à 4 heures.

Il est vrai que, pendant la saison d'hiver, la Bibliothèque nationale fermera ses portes à 4 heures, comme par le passé; mais il serait souverainement imprudent d'établir dans cet établissement un éclairage au gaz, source d'explosions qui communiqueraient le feu à des collections précieuses, uniques

au monde, et dont, par conséquent, la perte serait irréparable; l'éclairage électrique, alimenté par une machine également sujette aux explosions suivies d'incendies, présenterait aussi un sérieux danger.

La nouvelle réforme a été acceptée de la meilleure grâce par les employés, qui ne recevront cependant aucune allocation supplémentaire pour ce surcroît de travail.

Pourtant, les appointements des employés de bibliothèques sont des plus modestes. On exige d'eux un diplôme de bachelier, et, quand ils commencent leur stage, au sortir d'un examen roulant sur la façon de cataloguer des incunables, des volumes grecs, latins, etc., on leur alloue 4 fr. par séance, ce qui équivaut à un total d'une centaine de francs par mois.

Au bout d'une année, quelquefois deux, ils sont nommés surnuméraires; alors, il leur est alloué 1,800 fr.; puis ils passent employés de troisième classe à 1,900 fr.

Ce qui rend l'avancement peu rapide, c'est que le budget attribué à une bibliothèque est réparti en totalité; les employés ne reçoivent une augmentation qu'à la suite du départ, par une cause quelconque, d'un de leurs confrères.

Ils restent employés de 3e classe jusqu'à 2,400 fr. A partir de 2,500 fr. jusqu'à 3,000 fr. ils sont de 2e classe. Employes de 1re classe, ils touchent depuis 3,200 jusqu'à 3,600 fr. Arrivés à ce maximum, ils peuvent être proposés pour le grade de bibliothécaire aux appointements variant de 4,000 à 5,000 fr.; ils comptent alors, en moyenne, une quinzaine d'années de service. Bien peu de bibliothécaires s'élèvent jusqu'au grade de conservateur adjoint, dont les émoluments sont de 6,000 à 7,000 fr.

Le conservateur, chef d'un département, est payé 10,000 fr.; c'est le bâton de maréchal, apanage d'un seul fonctionnaire.

Au-dessous de cet état-major, il existe une classe d'employés auxiliaires, non bacheliers, dont les appointements ne peuvent pas dépasser 2,400 fr. Viennent ensuite les garçons de service, ou surveillants, dont le traitement flotte entre 1,000 et 1,400 fr. Ces emplois, très recherchés, sont la plupart du temps accordés à d'anciens militaires.

La Bibliothèque nationale. — Sous ce titre, notre collaborateur, M. Drumont, a fait paraître dans la *Liberté* un excellent article que nous sommes heureux de reproduire :

Selon l'usage, la Bibliothèque nationale vient de fermer ses portes pour quelques jours, et l'on annonce qu'à la rentrée la durée des séances sera prolongée jusqu'à six heures. On parle même d'ouvrir le soir. Quelque désirables que soient ces réformes, elles me paraissent absolument irréalisables dans les conditions actuelles. Le personnel de la Bibliothèque fait tout ce qu'il peut, plus qu'il ne peut, étant donné son petit nombre, et je suis certain qu'il ne pourrait faire davantage.

En écrivant ceci, je sais que je vais à l'encontre de l'opinion de beaucoup. Certains de mes confrères ne décolèrent pas contre la Bibliothèque. Un de nos amis, pour lequel on n'a pu retrouver une grammaire malaise qu'il a déjà consultée une fois, ne manque jamais de m'aborder en disant : « Eh bien! quand faites-vous un article contre la Bibliothèque? »

Ces préventions sont, à mon avis, injustes. Les conservateurs, je le répète, mettent, pour la plupart, un louable empressement et une réelle bonne volonté au service du public; ils gardent une humeur égale au milieu de dérangements incessants qui, à la fin du jour, ne laissent pas d'être fatigants.

Est-ce donc que la Bibliothèque nationale soit ce qu'elle devrait être? Assurément, non. L'incroyable lésinerie dont on fait preuve envers un établissement comme celui-là, dans un pays où l'on gaspille si facilement des milliards, est un des signes de plus de cette haine des livres et de ceux qui les écrivent, qui caractérisent la classe des politiciens.

C'est à peine si le budget accorde cent cinquante mille francs à tous les départements de la Bibliothèque réunis; le département des imprimés dispose de quatre-vingt mille francs. Quels achats peut-il entreprendre dans les ventes, quand il faut encore prélever là-dessus la souscription aux innombrables recueils d'une sérieuse importance qui paraissent à l'étranger.

C'est le dépôt légal qui, jusqu'ici, a sauvé la Bibliothèque, et c'est là qu'est le danger terrible qui la menace.

Sans qu'on y prête attention, tous les ressorts de la vie française sont détendus depuis quelques années; la machine ne fonctionne plus que par un reste d'habitude; l'incurie, le désordre sont partout. Personne n'a plus d'autorité pour commander, personne ne veut plus obéir; l'intérêt porté jadis à la chose publique est un sentiment disparu. Le dépôt légal n'a pas échappé à cette loi. En province, les imprimeurs trouvent cette formalité gênante et ne s'y astreignent plus. Que faire contre eux? La plupart sont en même temps propriétaires ou éditeurs de journaux républicains, et vous ne concevez pas un député laissant dresser une contravention à un homme qui, dans son journal, soutient sa candidature. Les employés chargés de ce service, eux-mêmes, ne transmettent plus que très irrégulièrement ce qu'on leur envoie.

Le personnel de la Bibliothèque constate ce fait, en gémit, et, encore une fois, est impuissant. Il en est de même pour les dessins. Les bureaux ont tellement honte, paraît-il, des gravures pornographiques qu'on laisse paraître sans poursuivre, qu'ils ne les adressent plus à la Bibliothèque. Aux Estampes, ils prennent cela philosophiquement et ils sont persuadés qu'un amateur généreux est en train de réunir une magnifique collection de ce genre et qu'il la laissera à l'État.

Tous les lettrés devraient s'entendre pour réclamer la stricte exécution du dépôt. C'est par cette fêlure imperceptible en apparence que s'en ira notre glorieux établissement national. C'est l'edit d'Henri II obligeant chaque imprimeur à déposer deux exemplaires de chaque ouvrage, qui, en réalité, a consti-

tué la Bibliothèque ; c'est la non-observation de cet édit qui amènera sa décadence peu à peu.

C'est par des abus sourds, et qui se perpétuent sans que personne en parle, que périssent toutes les institutions. C'est l'éternelle histoire de cette chambre pleine d'effets où nul ne pénètre et où un beau jour tout apparaît en loques, en poussière, dévoré par les mites de l'humidité.

Il est de notoriété publique que les plus belles pièces ont disparu des archives de nos ministères, puisqu'elles passent journellement dans les ventes. Elles étaient gardées cependant par des gens solennels, hauts sur cravate, décorés de tous les ordres possibles, et qui, pour mieux défendre les trésors dont ils avaient la surveillance, en refusaient la communication aux écrivains les plus sérieux.

Il a dû se passer, à une certaine époque, des abus analogues, à la Bibliothèque. Comment expliquer autrement le nombre énorme de volumes dépareillés, 600,000, je crois? Vous demandez, par exemple, un livre qui n'est pas rare, les *Mémoires historiques* de Charles de la Bussière, le fantaisiste ingénieux qui, pour éviter d'être mangé, c'est-à-dire guillotiné sous la Terreur, ne trouva rien de mieux que de se mettre dans la gueule du tigre et d'entrer dans les bureaux du Comité de salut public, — ce qui lui permit de sauver Joséphine, les comédiens du Théâtre-Français et bien d'autres. On ne vous donne que le tome second de ces Mémoires.

Le nombre des volumes qui ont été volés par les lecteurs étant relativement peu considérable, c'est le prêt, ce ver rongeur des bibliothèques, qui explique ces disparitions. Les formalités n'auront pas été observées ; un brave homme, ami de son repos et de celui des autres, n'aura pas voulu troubler la veuve d'un écrivain dans sa douleur en lui réclamant des ouvrages confiés à son mari. Multipliez ce fait par beaucoup d'années et par beaucoup de volumes, et le total ne vous étonnera pas. Il y a cinq ou six ans, on retrouvait, par le plus singulier des hasards, une voiture de déménagement pleine de livres appartenant à une bibliothèque de Paris, qui, je me hâte de le dire, n'était pas la Bibliothèque nationale.

Avec M. Léopold Delisle, qui est un administrateur excellent, en même temps qu'un savant éminent, l'ordre et la régularité règnent partout à la rue Richelieu. On a même opéré les améliorations qui étaient possibles, malgré l'absence de fonds, et c'est toujours le *non possumus* financier seul qu'on oppose, et qu'on oppose légitimement aux *desiderata* du public.

Il me semble cependant, pour ne parler que des choses pratiques, que le temps employé à chercher un livre ordinaire est bien exagéré. Vingt minutes, quand on arrive le premier, quand il n'y a encore personne, n'est-ce pas un peu long? Le journaliste qui a une heure ou deux à consacrer à des travaux qui sont pour lui une distraction et un changement d'occupation, trouve dur de sacrifier plus d'un quart d'heure à crayonner des dessins sur son papier.

Le bureau des entrées justifie aussi un peu trop son titre : tout y entre, rien n'en sort. Après un an, des numéros de revue ne sont pas encore mis dans la circulation. Je vous citerai, si vous voulez, le *Correspondant* et la *Revue des études juives*. L'administrateur est tellement serré par son budget, qu'il hésite à prendre un abonnement à ces deux recueils intéressants à des titres divers. L'exemplaire légal arrive quand il peut, et on le distribue quand on y pense.

N'est-il pas regrettable aussi de ne pouvoir avoir communication des collections de journaux qu'à une date antérieure à 1880 ou 1881? La presse, en échange des exemplaires qu'elle dépose, devrait trouver à la Bibliothèque une admirable collection de feuilles publiques de toute nature. La solution serait ici tout indiquée : au lieu d'adresser des numéros qui servent de nappe aux employés du ministère pour manger leur cervelas, il serait bien plus simple de les expédier à la Bibliothèque. J'ajoute qu'on devrait agir ainsi pour les livres, et, à Paris, déposer directement un exemplaire au moins rue de Richelieu.

Dans la salle de travail, tout finit par s'arranger, grâce à la courtoisie du personnel. Les employés cherchent, ne trouvent pas et paraissent si désolés qu'on les console en mettant tout sur le malheur des temps. Il n'y a que mon ami à la grammaire malaise qui n'ait jamais consenti à désarmer.

Si vous voulez voir le côté sordide de ces économies, allez à la salle de lecture publique. Des escaliers branlants, des portes mal jointes, qui semblent empruntées à une agence de démolitions, une salle qui a l'air d'un chauffoir de maison centrale, voilà ce que le premier établissement scientifique et littéraire de France offre aux pauvres gens, aux ouvriers, au grand public en un mot. Je demandais là la *Gazette des Tribunaux ;* elle n'y était pas, naturellement. Mais quel ton dans la réponse ! Comme on est loin des égards de la salle de travail ! Palsambleu ! qu'on est heureux de ne pas être prolétaire dans une république qui se prétend démocratique ! Qu'on est content d'avoir un journal, une plume, de pouvoir se défendre un peu à l'occasion ! Ainsi je pensais, en battant précipitamment en retraite à travers ces couloirs où tout est hostile, malveillant, où tout semble crier aux visiteurs : « Qu'est-ce que vous venez faire ici ? »

Cela dure depuis quinze ans, et personne, à la Chambre, n'a demandé, ne fût-ce que pour le principe, une salle de lecture publique digne de la capitale. On a voté, il est vrai, trois millions pour des travaux d'isolement, d'ailleurs parfaitement inutiles, et j'en suis encore à me demander comment. Un député aura aperçu la Bibliothèque du haut d'une impériale d'omnibus, et il aura été tellement étonné d'apprendre qu'il existait un établissement de ce genre à Paris qu'il aura réclamé des fonds au hasard. Il eût été mieux inspiré en demandant des subsides pour que la Bibliothèque pût faire figure dans le monde, se procurer ce qui lui est indispensable, rétribuer un personnel suffisant pour le service, achever enfin ces fameux catalogues qui sont toujours au même point.

L'ancienne monarchie créait sans bruit, avec des ressources minimes, beaucoup de choses utiles et grandes à la fois : l'École de Rome, l'Académie française, le Collège de France. L'argent que le budget actuel prend par milliards aux contribuables semble avoir le caractère particulier de l'argent que certaines filles prodiguent sans arriver à constituer une maison cossue. Elles ont des robes tapageuses et pas de linge dans les armoires; au sortir d'une pièce luxueusement meublée, on est stupéfait de trouver sur une étagère une bougie figée dans un goulot de bouteille.

Notre pauvre Bibliothèque nationale ressemble un peu à ces intérieurs. Les objets de première nécessité y manquent, quoiqu'on n'épargne pas l'argent pour les superfluités. On a exproprié les maisons voisines à grands frais, mais on ne s'est pas préoccupé de mettre à la disposition des travailleurs un vestibule, une galerie couverte où ils puissent attendre l'ouverture des portes. L'hiver, sous la neige et sous la pluie, on voit des savants à cheveux blancs, des prêtres, des vieillards bien légèrement vêtus souvent, qui battent la semelle à l'entrée ou se mettent à l'abri sous les portes cochères voisines. C'est navrant. Les députés, il est vrai, ont une excuse : bien peu sont venus travailler là, et la plupart, j'imagine, sont convaincus que la Bibliothèque est comme l'obélisque, dans lequel on ne pénètre pas. Ed. Drumont.

ÉTRANGER

Angleterre. — *La Bibliothèque shakespearienne de Birmingham.* — Cette bibliothèque, qui se compose exclusivement d'ouvrages relatifs à Shakespeare, a été fondée, en 1864, par un groupe de fervents admirateurs en commémoration du tricentenaire de la naissance du poète. En 1879, on avait déjà réuni 7,000 volumes, mais malheureusement un incendie détruisit la collection entière. — C'était à recommencer; mais, grâce à la persévérance et au dévouement de M. Sam. Timmins, on recommença presque aussitôt la formation d'une nouvelle bibliothèque, et, en cinq années, cette seconde collection était redevenue aussi complète et bien plus importante comme valeur que la première. — La Bibliothèque shakespearienne de Birmingham compte actuellement 6,734 volumes, parmi lesquels 228 éditions complètes des œuvres de Shakespeare, qui représentent à elles seules 3,877 volumes, — 1,847 ouvrages allemands, 492 français et 147 italiens.

La Russie est représentée par 62 ouvrages, la Hollande par 85, la Hongrie par 45, les Pays scandinaves par 62, et même la bibliothèque possède deux ouvrages sur Shakespeare en hébreu et un en langue gaëlique.

Italie. — *Les bibliothèques de l'Italie.* — *Il Bibliofilo* se plaint que plusieurs manuscrits et ouvrages de valeur ont été soustraits aux bibliothèques publiques, et attribue ce fait tant à l'état défectueux des catalogues actuels qu'à la négligence et à l'incompétence des employés des bibliothèques. — *Il Bibliofilo* croit qu'il est urgent d'épurer le personnel des bibliothèques, certains employés, suivant lui, n'ayant pas de titres suffisants et ne présentant pas toutes les garanties nécessaires.

Pour faire un bon bibliothécaire, il ne suffit pas toujours d'un érudit possédant quelques langues mortes ou vivantes, voire même d'un simple patriote, « martyr de la cause italienne », ces martyrs ayant généralement des notions fort superficielles en paléographie, xylographie, etc.

Il Bibliofilo propose d'instituer pour chaque grande bibliothèque publique une commission de trois à cinq personnes, chargée de procéder sans délai, avec l'assistance du bibliothécaire en chef, à l'inventaire des manuscrits et incunables les plus précieux et à l'élaboration d'un catalogue détaillé.

États-Unis. — *La bibliothèque du Congrès.* — D'après le rapport annuel du 24 février dernier de M. Spofford, bibliothécaire du Congrès, cette bibliothèque possède 544,700 volumes dont 65,000 relatifs à la science du droit et 185,000 brochures. — La bibliothèque s'est accrue, en 1884, de 31,250 volumes. — Le rapport fait ressortir l'urgence d'affecter un nouveau bâtiment à la bibliothèque du Congrès, dont l'effectif a augmenté considérablement depuis quelques années.

PUBLICATIONS NOUVELLES

Ouvrages récemment parus. — Bibliographie du mois.

— PARIS — PROVINCE — ÉTRANGER —

FRANCE

— Le ministère de l'Instruction publique a fait distribuer trois nouveaux volumes de la *Collection des mémoires et documents inédits sur l'histoire de France.* Ce sont: le tome III du *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, par M. Alex. Bruel; le tome Ier de l'*Inventaire des sceaux de la collection Clairambault*, par M. Demay; le tome II de la *Correspondance de la reine Catherine de Médicis*, par M. Hector de la Ferrière.

— Les deux premiers volumes de l'*Histoire des princes de Condé* étaient depuis longtemps complète-

ment épuisés. L'éditeur vient de les faire réimprimer et met sous presse les tomes III et IV.

— La librairie Quantin a mis en vente, le 27 avril, avec un grand succès, la première année du *Salon-Artiste*.

On sait que les collaborateurs de ce recueil ont exécuté exclusivement pour son illustration les dessins de leurs œuvres exposées; en outre, chacun d'eux a fourni pour encadrer sa notice une composition originale et qui ne peut se retrouver nulle part ailleurs. Ces encadrements sont souvent un second tableau complet, d'autres fois de curieuses esquisses, des études, de charmantes fantaisies décoratives où l'artiste se montre avec un attrait nouveau.

Le défaut de place ne nous permet pas de donner ici la liste complète des signatures que nous relevons sur ces dessins ; nous nous contenterons de dire que la plupart sont de nos principaux peintres et sculpteurs, et qu'un tel groupement donne à cet album une valeur artistique exceptionnelle.

Les reproductions, toutes exécutées dans les ateliers de gravure de la maison Quantin, sont d'une exactitude et d'une netteté remarquables ; le tirage a eu tous les soins qui caractérisent les ouvrages de luxe sortis de cette imprimerie ; enfin, la couverture, en camaïeu vert clair, d'une rare élégance, a été composée par Luc-Olivier Merson.

Toutes ces conditions réunies ne pouvaient manquer d'attirer l'attention des amateurs de nos Expositions annuelles, aussi cette heureuse innovation a-t-elle complètement réussi.

En même temps, paraissaient *Salammbô*, pour inaugurer l'édition, que nous annoncions le mois dernier, des *Œuvres complètes de Gustave Flaubert*, et *Monsieur de Camors*, d'Octave Feuillet, illustré de onze compositions par S. Rejchan, gravées à l'eau-forte, second volume de l'importante collection commencée par *Madame Bovary* et qui comprendra les chefs-d'œuvre du roman contemporain.

Enfin, ces jours derniers, la *Collection des chefs-d'œuvre antiques* s'enrichissait d'un nouveau volume : *les Élégies de Properce*, et *la Renaissance en France*, un des ouvrages les plus considérables dont la maison Quantin ait entrepris la publication, comptait un fascicule de plus : le XIe de la série, consacré à la Bretagne.

Nous rendrons compte prochainement de tous ces ouvrages.

La *Septième année du Catalogue illustré du Salon*, de F.-G. Dumas, vient de paraître : il comprend environ 300 dessins, exécutés par les artistes eux-mêmes, reproduisant toutes les œuvres importantes ou intéressantes du Salon de 1885; cette publication, qui n'a pas besoin d'être recommandée à nos lecteurs, est indispensable à tous ceux qui veulent lire avec fruit les critiques du Salon ou désirent en conserver le souvenir. — En vente ; chez l'éditeur L. Baschet, 125, boulevard Saint-Germain. Broché, 3 fr. 50; relié, 5 francs.

— M. Gabriel Hanotaux vient de faire paraître à la librairie Cerf une histoire d'*Henri Martin*.

A la même librairie, M. Jallifier, professeur d'histoire au lycée Condorcet, donne une *Histoire des États généraux*.

— *La Poésie du moyen âge*, tel est le titre du dernier volume de M. Gaston Pâris; il a paru à la librairie Hachette.

— M. Charles Monselet nous donne, lui aussi, ses souvenirs d'homme de lettres. Ses *Petits Mémoires littéraires* viennent d'être édités par la maison Charpentier.

— M. Jules Philippe, député de la haute Savoie, vient de faire paraître à la librairie Charavay un volume qui intéressera tous ceux qui s'occupent de l'histoire de l'imprimerie. Le livre a pour titre : *Origine de l'imprimerie à Paris d'après des documents inédits*. De format petit in-4°, l'ouvrage est orné de 17 fac-similés et de 5 reproductions de miniatures.

— Le treizième volume des *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis* vient de paraître. Il contient: *Faye en Saintonge* (1215-1368), par M. Denys d'Aussy; *Éléonore Desmier d'Olbreuse*, par M. Horric de Beaucaire; *Lettres du comte de Comminges, ambassadeur en Portugal* (1657-1659), par M. Tamisey de Larroque; *Fénelon en Saintonge et la révocation de l'édit de Nantes* (1685-1688), par M. Letélié; *Grazannes en Saintonge* (1312-1789), par M. Denys d'Aussy; *Saint-Vincent-de-Paul et sa congrégation à Saintes et à Rochefort* (1642-1789), par M. L. Audiat.

— *L'Illustration* vient de faire paraître, à l'occasion de l'Exposition de peinture et de sculpture de 1885, un numéro extraordinaire sur le Salon.

Dans le format habituel de la publication, ce numéro, composé de 48 pages tirées en deux tons et d'une couverture en trois couleurs, comprend un compte rendu du Salon et 84 reproductions exécutées par un procédé nouveau, d'après les tableaux exposés. — Prix : 2 francs.

ETRANGER

Allemagne. — La librairie Trübner, de Leipzig, vient de faire paraître, en trois fascicules, une édition de morceaux choisis de Victor Hugo.

A la fin du volume se trouve une énumération des études critiques qui ont été faites sur le poète.

Angleterre. — MM. Low et Pulling viennent de faire paraître à Londres, chez l'éditeur Cassell, un

Dictionary of English history: an Account of the Doings of the English nation at home and abroad.

— A ceux de nos lecteurs qu'intéresse le chevalier d'Eon nous signalerons un livre que vient de lui consacrer M. Telfer: *The strange Career of the Chevalier d'Eon de Beaumont, minister plenipotentiary from France to Great Britain in 1763* (Londres, Bentley, in-8° de 360 pages et 3 portraits).

— M. Keid vient de donner à la librairie Macmillan de Londres une édition des *Académiques* de Cicéron. L'introduction comprend les chapitres suivants : 1° Cicéron littérateur et philosophe; 2° Opinions philosophiques de Cicéron; 3° But poursuivi par Cicéron dans la composition de ses œuvres philosophiques et leur caractère; 4° Histoire et contenu des deux éditions des *Académiques;* 5° Sources grecques des *Académiques;* 6° De la discussion philosophique contenue dans les *Académiques;* 7° Du texte des *Académiques;* 8° Orthographe de la présente édition; 9° Analyse des deux ouvrages; 10° Lettre d'envoi à Varron.

— M. Cross vient de donner dans la collection Tauchnitz une *Vie de Georges Elliot* en quatre volumes.

— *France and Tongking,* récit de la campagne française au Tonkin, paraît chez M. F. Fisher Unwin. L'auteur, M. Scott, témoin oculaire de la prise de Langson par les Français, est correspondant d'un grand journal anglais.

Italie. — La *R. Società Romana di storia patria* et la direction des archives paléographiques d'Italie publient une série de *Monumenti paleografici di Roma.*

Le premier volume des *Monumenti* qui vient de paraître contient les fac-similés suivants :

Carta sutrina del 5 giugno 951 ;

Carta romana del 25 marzo 1029;

Saggi della cronaca di Benedetto, monaco del monte Soratti, degli *Usus Farfenses,* del *Regesto* di Gregorio VII, etc.

Le second fascicule du tome Ier est en cours de publication.

L. Morandi : *Antologia della nostra critica litteraria moderna,* per uso delle persone colte e delle scuoli. Citta di Castello, S. Lepi, 1885, in-8°, pp. XI, 671.

G. Puccianti : *Antologia della prosa italiana moderna,* 2e édition, Florence, Le Monnier, in-8°, pp. XXVIII, 580.

G. Rigutini : *Crestomazia* italiana della prosa moderna, 2e édition, Florence, Paggi, in-8°, pp. IV, 363.

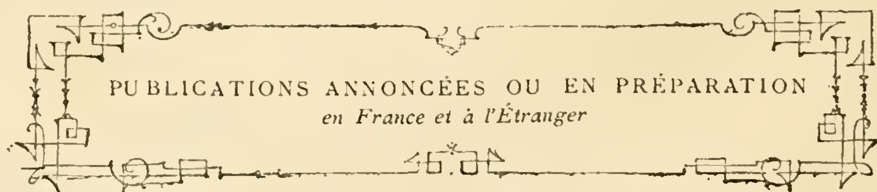
Giuseppe Antonelli : *Indice dei manoscritti della civita bibliotheca di Ferrara.* Parte prima, Ferrare, A. Taddei et fils, 311 p. grand in-8°.

Les manuscrits catalogués dans ce volume sont relatifs à la littérature italienne, tels l'*Orlando furioso* de l'Arioste et le *Pastor fido* de Battista Guarini. Une table alphabétique par noms d'auteurs est annexée à l'ouvrage.

Espagne. — M. Canovas del Castillo vient de donner la suite de ses *Problemas contemporaneos* (Madrid, Perez Dubrull). Dans ce second volume, qui n'offre pas moins d'intérêt que le premier, l'auteur étudie les sujets suivants : L'idée de notion; les sciences naturelles offrent-elles un appui plus grand à la sociologie que les croyances ? les idées du libre-échange; la politique coloniale européenne et celle de l'Espagne; orateurs et savants de l'Athénée de Madrid, etc.

États-Unis. — *Paradise found* (Houghton, Mifflin et Co) de M. Warren, de l'université de Boston, est appelé à trancher définitivement la question si controversée: « Où se trouvait le paradis terrestre ? » M. Warren prouve, pièces en mains, que ce lieu de délices était situé... au pôle nord.

— Nous signalons à l'attention des érudits un petit recueil de proverbes créoles, avec traduction française et anglaise, et un court essai sur les idiomes de la Louisiane. *Gombo Zhèbes,* tel est le titre du volume, (du nom d'un mets très en faveur chez les créoles), se publie chez M. Coleman à New-York; les proverbes, qui appartiennent à six dialectes différents, ont été recueillis par M. Lafcadio Hearn.



PUBLICATIONS ANNONCÉES OU EN PRÉPARATION *en France et à l'Étranger*

FRANCE

— Arsène Houssaye va publier ses *Confessions.* Cette œuvre, qui paraîtra prochainement en quatre volumes, est pleine de révélations piquantes, de pensées fines et delicates, d'appréciations originales.

— La librairie Feret, de Bordeaux, annonce la publication d'un important recueil de documents inédits ou très rares, transcrits à la bibliothèque impériale de Saint-Petersbourg, par M. Hovyn de Tranchère. L'ouvrage, en deux volumes illustrés, aura pour titre : *Les dessous de l'histoire, curiosités judiciaires, administratives, politiques et littéraires.* Les documents se

rapportent à Marie Stuart, à Henri IV, à la Fronde. On trouvera aussi dans cet ouvrage les mémoires inédits de Latude et une importante série de documents également inédits provenant des papiers de la Bastille.

— Paraîtront prochainement dans la *Collection des mémoires et documents inédits sur l'histoire de France* publiés par le ministère de l'instruction publique: les *Remontrances du parlement de Paris pendant la minorité de Louis XV*, publiées par M. Flammermont; *Itinéraires des ducs de Bourgogne*, par M. Petit et une *Table générale des mémoires des sociétés savantes*, tome Ier, publiée sous la direction de M. de Lasteyrie.

— M. Forestié, de Montauban, se propose d'imprimer par souscription les *Livres de comptes des frères Bonis*, marchands et banquiers à Montauban, de 1339 à 1369. Les comptes des frères Bonis formeront deux volumes dans lesquels on trouvera d'intéressants renseignements sur la vie au moyen âge.

— On va commencer la publication des œuvres de Blanqui. La librairie Alcan va publier incessamment deux volumes de *Critique sociale*, par le célèbre révolutionnaire. Le tome premier porte le titre de *Capital et Travail*, le second est intitulé: *Fragments et notes*.

ÉTRANGER

Angleterre. — On annonce la prochaine publication d'une autobiographie de Sir Henry Taylor. Commencée en 1865, elle avait été imprimée il y a quelques années à un nombre restreint d'exemplaires. Cédant aux instances de ses nombreux amis, Sir Henry Taylor s'est décidé à livrer au public cette autobiographie qui, primitivement, était destinée à ne paraître qu'après sa mort.

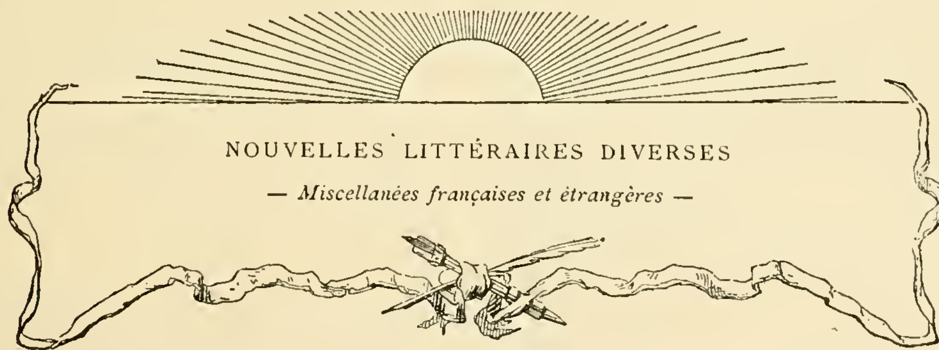
— MM. Brothers, de Manchester, se proposent, s'ils parviennent à réunir le nombre de souscripteurs nécessaire, de faire paraître dans le courant de l'année une reproduction photolithographique de la célèbre bible Mazarine du comte de Crawford. Cette bible passe pour n'être nullement inférieure à l'exemplaire qui a atteint un prix si élevé à la vente de Syston Park Library. L'édition, qui sera publiée par les soins de M. Axon, est réservée exclusivement aux souscripteurs et formera deux beaux volumes in-folio de 1282 pages.

Italie. — Le professeur Avoli, qui vient de découvrir une quarantaine de lettres inédites d'Ugo Foscolo à l'auteur des *Mie prigioni*, se propose de les éditer avec une correspondance complète de Silvio Pellico.

États-Unis. — M. Robert M. Lindsay a sous presse un ouvrage à la fois historique et numismatique qui promet d'être intéressant : les *Medallic portraits of Washington*, par W. S. Baker.

Plus de six cents pièces relatives à Washington y sont classées par groupes et décrites avec force détails historiques et critiques.

Une autre publication annoncée par M. Lindsay sera intitulée *The portraits of Shakespeare*; elle contiendra 31 pièces décrites par M. J. Parker et 24 reproductions en phototypie des meilleurs portraits gravés de Shakespeare.



FRANCE

Les commissaires de la Librairie et de l'Imprimerie. — Jusqu'à la fin de l'année dernière, il y a eu au ministère de l'intérieur deux fonctionnaires qui avaient le titre de commissaires spéciaux de la Librairie et de l'Imprimerie. Ils s'occupaient du Dépôt légal, faisaient rentrer à la Bibliothèque nationale les ouvrages qui n'y avaient point été adressés; enfin, ils protégeaient les artistes et les littérateurs victimes de contrefaçons.

Ces deux commissaires recevaient des appointements dont la somme totale s'élevait à 10,000 francs. Par mesure d'économie, la Commission du budget a cru devoir supprimer ce crédit et, par suite, les fonctionnaires.

La Commission a été, croyons-nous, mal inspirée et n'a fait que desservir, sans le vouloir et sans le savoir, il est vrai, les intérêts de la Bibliothèque nationale, qui avait en ces fonctionnaires les auxiliaires les plus précieux.

Quant aux procès-verbaux auxquels peuvent don-

ner lieu les contrefaçons, ils sont maintenant dressés par les commissaires de police ordinaires.

La Société des gens de lettres. — D'habitude, le renouvellement du comité de la Société des gens de lettres se fait d'une manière très pacifique. Cette année, il a donné lieu à une discussion assez orageuse. On sait que des auteurs ayant demandé à faire partie de la Société ont été évincés par le comité pour des raisons d'ordre littéraire. L'incident a été commenté dans la presse et a fourni à l'assemblée générale de la Société le sujet principal de ses discussions.

La lecture du rapport annuel sur les travaux de la Société était à peine terminée que M. Alexis Bouvier demandait la parole pour interpeller le comité au sujet des décisions récemment prises par lui à l'égard de certains auteurs. « Il m'est arrivé, a dit M. Bouvier, de présenter un homme de lettres qui, selon moi, répond à toutes les conditions d'honorabilité, de production et de talent. Un matin je le vois arriver chez moi. — Je suis refusé, s'écrie-t-il. De quoi m'accuse-t-on? — Et je ne sais que répondre. Je voudrais que, quand il y a refus, les votes fussent motivés. »

Le bureau, qui, présidé par M. Arsène Houssaye, se trouvait composé de tous les membres du comité, a protesté.

M. Gourdon de Genouillac a prétendu que jamais il n'y a de refus. On se contente d'ajourner. Le candidat qui n'est pas reçu, quelquefois par la seule raison qu'il n'y a point d'urne sans surprises, n'a qu'à se représenter trois mois après. S'il est réellement digne d'être admis, le comité vote pour lui.

M. Henri de Lapommeraye a répliqué qu'on a vu plusieurs fois des questions d'école se dresser dans le sein du comité, à propos des tendances littéraire de certains écrivains. « Le comité, a-t-il dit, ne doit s'occuper que de deux choses : Le candidat est-il honnête homme? A-t-il un bagage littéraire suffisant pour qu'on puisse le dire homme de lettres? » M. de Lapommeraye a été interrompu par M. Richebourg, qui a attiré l'attention de l'assemblée sur le tort causé commercialement aux auteurs par le refus dont ils sont l'objet. M. de Lapommeraye a reconnu qu'en effet la Société est à la fois littéraire et commerciale. Aussi n'a-t-il défendu que les hommes dont tel ou tel journal peut avoir envie de reproduire les œuvres. Il pense que nul ne saurait dire quel est le genre qui aura la faveur du public. Il a déposé, en conséquence, avec M. Tony Révillon, un ordre du jour ainsi conçu:

« L'assemblée émet le vœu que, conformément aux statuts, le comité, quand il a à délibérer sur la réception d'un candidat, s'occupe exclusivement :

1° De son honorabilité;

2° De sa production littéraire, en tant que bagage fourni ».

Le comité a protesté; le président de l'assemblée, M. Arsène Houssaye, a dit que le bureau considérerait ce vote comme un blâme, et il a demandé l'ordre du jour pur et simple, lequel, du reste, a été voté. On a procédé ensuite au renouvellement du tiers sortant des membres du comité.

En remplacement de MM. Henri de Bornier, Jules Clère, Gourdon de Genouillac, Arsène Houssaye, Félix Jahyer, Armand Renaud, Émile Richebourg, André Theuriet, ont été élus sur 161 votants :

MM. Jules Claretie, 133 voix; Philibert Audebrand, 131; Pierre Zaccone, 129; Louis Collas, 125; Édouard Montagne, 121; Henry Houssaye, 120; Théophile Denis, 111; Ernest Daudet, 102.

Du rapport concernant les comptes de l'exercice clos, il résulte que la Société, qui, en 1883; avait opéré un bénéfice de 5,731 fr. 31, a acquis, en 1884, sur l'ensemble des opérations, un bénéfice de 21,671 fr. 90, et que son actif, au 31 décembre 1884, était de 1,879,627 fr. 45, avec un passif de 80,574 fr. 81 centimes.

Le bureau de la Société se trouve ainsi composé :

Président : M. Jules Claretie.

Vice-présidents : MM. Pierre Zaccone et F. du Boisgobey.

Rapporteurs : MM. Eugène Moret et Augustin Challamel.

Questeurs : MM. Édouard Grimblot, Ed. Montagne et Félix Ribeyre.

Secrétaires : MM. Élie Frébault, Henri Houssaye.

Suppléants : Théodore Henry et Edmond Thiaudière.

Trésorier : M. Augustin Challamel.

Bibliothécaire-archiviste : M. Eugène d'Auriac.

Délégué du comité : M. Emmanuel Gonzalès.

Les membres du comité sont : MM. Philibert Audebrand, Eugène d'Auriac, André de Bellecombe, Fortuné du Boisgobey, Augustin Challamel, Victor Cherbuliez, Jules Claretie, Louis Collas, Oscar Commettant, Ernest Daudet, Théophile Denis, Charles Diguet, Ferdinand Fabre, Élie Frébault, Édouard Grimblot, Henri Houssaye, Charles Joliet, Édouard Montagne, Eugène Moret, Georges Ohnet, Félix Ribeyre, Louis Simonin, Charles Valois, Pierre Zaccone.

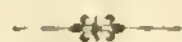
Suppléants : Jean Alesson, Émile Delaunay, Théodore Henry, Jules Noulens, Denis de Thézay, Edmond Thiaudière.

M. Arsène Houssaye a été nommé à l'unanimité président honoraire de la Société.

Manuscrits de Suffren. — Le glorieux bailli de Suffren, le grand amiral, qu'on a appelé le Napoléon de l'Océan, celui-là qui battit les Anglais dans les Indes pendant quatre ans et leur détruisit sept escadres, a laissé le *Journal de bord de ses campagnes dans les Indes.*

Le précieux manuscrit était complètement ignoré. Il vient d'être découvert à Nice dans les archives du département des Alpes-Maritimes, par M. Henri Morès, archiviste. Le bailli de Suffren y raconte toutes les grandes actions navales que, sous son commandement, nos marins accomplirent dans les Indes, de 1781 à 1784. Le ministère de la marine va demander à la ville de Nice de lui céder le manuscrit de l'ami-

ral. La publication du *Journal de bord* est très désirable.



M. de Bornier. — M. de Bornier vient de poser sa candidature à l'Académie. Les anecdotes abondent sur sa vie et sur son œuvre; en voici une, plaisante entre toutes, que nous trouvons dans le *Voltaire :*

« Son premier recueil publié à Paris remonte à 1845. Il le publia comme il arrivait de Lunel, et j'ai ouï conter à ce sujet une anecdote assez réjouissante.

« A cette époque, il fit la connaissance du poète Édouard d'Anglemont. Édouard d'Anglemont, qu'il faut se garder de confondre avec Privat, est ce romantique convaincu qui se fit représenter, dans le frontispice d'un de ses recueils, une lyre à la main, assis devant un guéridon supportant son déjeuner: une chocolatière, une tasse et un petit pain!

« D'Anglemont, ayant appris que le jeune de Bornier avait trouvé un imprimeur pour ses rimes adolescentes, lui offrit son concours pour la correction des épreuves, insistant sur ce point qu'il existait certaines habiletés typographiques fort importantes et dont il avait le secret.

« Avec la candeur des jeunes ans, Henri de Bornier le laissa faire; mais, quelques jours après, quand parut son volume, il demeura pétrifié; en tête de chacune de ses pièces s'étalait une épigraphe empruntée aux œuvres de... Édouard d'Anglemont! »

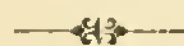
Autre mésaventure, plus cruelle encore :

« Pour l'inauguration du buste de Ponsard à l'Académie, M. de Bornier avait écrit une pièce de vers qui fut imprimée la veille de la cérémonie et distribuée aux journaux. Dans cet éloge funèbre, le poète, s'adressant à l'auteur d'*Agnès de Méranie,* s'était écrié :

Tu mourus en pleine lumière,
Et la victoire coutumière
T'accompagna jusqu'au tombeau.

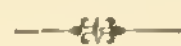
« Quelle ne dut pas être sa stupeur en lisant le lendemain dans un grand journal :

Tu mourus en pleine lumière,
Et *Victoire, la Couturière,*
T'accompagna jusqu'au tombeau ! »

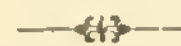


Charles Deslys. — M. J. Claretie rappelle dans sa *Vie à Paris* du *Temps* un souvenir à la fois touchant et curieux sur Charles Deslys :

« Charles Deslys était un brave homme qui, pour vivre avec plus de dignité et n'être pas à la merci des hasards littéraires, avait accepté une place de voyageur de commerce dans la maison Christofle, je crois. C'était même à la fois original et pratique. Il emportait avec lui le ruolz de sa maison et aussi les textes de ses romans et plaçait, le même jour, des couverts chez les bijoutiers et des romans à reproduire dans les journaux de province. Ce maître Jacques littéraire songeait du reste volontiers à ses confrères plus malheureux que lui et, lorsque sa femme mourut, voilà quelques années, il fonda, en souvenir d'elle, une rente en faveur d'un littérateur pauvre et il demanda simplement que la Société des gens de lettres donnât à cette fondation le nom de la morte : la *Rente Louise.* »



Société des Amis des Livres. — M. Charles Buloz, directeur de la *Revue des Deux Mondes,* vient d'être nommé membre de la *Société des Amis des Livres.*



Réclame singulière. — Désireux de forcer l'attention, un journal, que nous ne nommerons pas, a trouvé la singulière réclame que voici pour allécher le public :

La Patissière et le Vicaire

Lors du procès d'Auxerre, nous avons parlé d'une affaire pendante devant le tribunal de cette ville, affaire où il était question des amours d'une pâtissière et d'un jeune vicaire.

On sait que la mystique amoureuse confiait ses impressions à un petit carnet qui fut découvert par son mari, d'où l'action en divorce intentée par ce dernier. Ce carnet est en notre possession ; et l'*** commencera *mercredi* la publication de ce curieux document.

Comme certains passages nous semblent difficiles à reproduire littéralement en français, nous traduirons *en latin facile* les lignes que nous ne pourrons reproduire textuellement.

Le latin dans les mots brave l'honnêteté.

Nous tiendrons le manuscrit à la disposition des personnes qui voudraient lire en français les passages que nous serons obligés de traduire.

Le curieux document a paru, en effet, plusieur jours de suite. Point n'a été besoin de traduire *en latin facile* les élucubrations de la pâtissière. Ses amours ont sans doute paru de peu d'intérêt aux lecteurs du journal, ou bien l'administration de cette feuille a été prise d'une pudeur tardive, car la publication nous semble avoir été interrompue net.



Victor Hugo et le comte du Clésieux. — Le comte du Clésieux, s'autorisant de son âge avancé, a récemment envoyé au maître un éloquent rappel aux croyances chrétiennes.

Mais Victor Hugo vient de faire adresser à son correspondant la lettre suivante :

« Monsieur,

« M. Victor Hugo, qui scrute, avant tout, les intentions, me charge de vous remercier de vos beaux vers.

« L'idée de la mort est une de celles avec qui il s'est le plus familiarisé. Il mourra déiste, comme il a vécu, et nous répète souvent : *Dei voluntas*, avec une sérénité parfaite.

« Mais, dans sa conviction absolue, le prêtre et le dogme sont mauvais dans toutes les religions possibles, et leur influence a toujours été fatale à l'humanité.

« Je vous engage à lire ou à relire ; *Religions et*

Religion. Il n'est jamais trop tard pour ouvrir les yeux à la vérité et pour élever sa croyance.

« Très respectueusement,

« RICHARD LESCLIDE. »

L'hôpital Galignani. — On se plaint à juste titre, dans divers journaux, que l'hôpital Galignani ne soit pas encore inauguré.

Cet hôpital doit être construit avec les fonds (3,140,000 francs) laissés à l'Assistance publique par M. Galignani, directeur du *Galignani's Messenger.*

M. Galignani est mort en 1882. Il avait par testament exprimé le vœu que son hôpital fût construit en deux ans et demi.

Or les travaux ne sont pas encore commencés.

ÉTRANGER

Allemagne. — *Notes sur Gutenberg.* — Dans sa chronique, le *Journal de la Librairie* nous apprend qu'un document important pour l'histoire de l'imprimerie — encore si controversée — vient d'être découvert à Rouen. C'est une lettre du R. P. Guillaume Fichet, prieur de la Sorbonne, qui s'intéressait beaucoup à l'art typographique, dont il contribua plus que personne à répandre l'emploi à Paris.

Elle est adressée à Robert Gaguin et sert d'introduction au *second* livre imprimé à Paris et qui avait pour titre : *Gasparini Pergamensis orthographiæ liber.*

Cette pièce remonte à l'année 1470. Il y est dit, entre autres choses intéressantes, qu' « une nouvelle troupe de libraires venue, d'après ce que l'on sait, d'Allemagne, d'où elle se répand en nombre considérable dans toutes les directions, a apporté la grande nouvelle qu'un nommé Jean, qui se donne le nom de Gutenberg et qui habite près de Mayence, a inventé l'art de reproduire les livres, non avec des crayons ou des plumes comme cela s'est pratiqué jusqu'à ce jour, mais à l'aide de petits caractères en métal, et cela d'une manière égale, belle, et même élégante. »

Il est ensuite fait mention de ceux qui, les premiers, ont fait connaître le nouvel art à Paris, tels que Ulrich, Michaël et Martin, qui importèrent, entre autres, les lettres de Gasparin, revues par « Johannes Lapidanus ».

Enfin, dans ce document, outre le panégyrique de l'art nouveau de la typographie, se trouve aussi le nom de l'inventeur de cet art, Gutenberg, qui y est nommé d'une façon claire, nette et aussi précise que possible.

Les autorités sur lesquelles s'appuie Fichet dans ses assertions sont d'abord les Allemands qui, les premiers, firent connaître l'imprimerie à Paris: Martin Krantz, fils de Pierre Krantz, dont on vit le nom figurer dans le procès de Fust en 1455; puis Michel Freiburger, et enfin Ulrich Gering.

Ils vinrent de Bâle et fondèrent à Paris la première imprimerie.

On ne saurait douter de l'exactitude de eurs renseignements, car tous ces typographes étaient ses contemporains et quelques-uns étaient des amis de l'auteur.

On sait d'ailleurs que Gutenberg mourut en 1468.

Une ancienne librairie. — La librairie Van den Hoeck et Ruprecht de Gœttingue a célébré, le 18 février dernier, le cent cinquantième anniversaire de son existence.

Angleterre. — *Les droits des auteurs et « le Prince Zilah » en Angleterre.* — Nous avons parlé de l'incident de la traduction des romans d'Alphonse Daudet en espagnol; voici un nouveau fait qui prouve bien que, décidément, il est fort difficile de faire respecter à l'étranger les droits que nos littérateurs respectent en France. Nous donnons la correspondance échangée entre M. E. Warren, journaliste et romancier, qui jouit dans son pays d'une juste autorité littéraire, et notre collaborateur M. Jules Claretie, à titre de document et parce qu'elle intéresse non seulement l'auteur du *Prince Zilah,* mais tous les romanciers à la fois, qu'on a le droit, paraît-il, de dépouiller en Angleterre, — droit que le lord-maire de Londres qualifiait, en 1879, dans un repas donné à Mansion-House, de piraterie.

M. Warren s'élève lui-même contre ce droit légal, dont il a souffert, dit-il. Est-ce chez nous? Il nous est permis d'en douter. M. Warren est-il le fils de Samuel Warren qui a écrit ce chef-d'œuvre, trop peu connu chez nous en dépit d'une traduction d'André de Gay, *Dix mille guinées de rente?* Mais le droit de traduction du roman de Samuel Warren, lorsque la librairie Hachette le publia dans le *Journal pour tous,* dut être certainement payé à son auteur. Ce n'est donc pas de cet abus que M. Ed. Warren peut avoir à se plaindre.

Quoi qu'il en soit, la question est nettement posée dans les deux lettres qui vont suivre, et nous ne doutons pas que les journalistes mis en cause par le littérateur anglais ne prennent parti pour le romancier français, qui représente, sinon la légalité étroite, du moins le droit moral, qui est supérieur.

Richmond, 17 avril 1885.

« Monsieur,

« J'ai tiré de votre roman le *Prince Zilah* une pièce qui doit sous peu être représentée sur une grande scène de Londres.

« Vous n'êtes pas sans savoir que c'est un droit légal qui ne m'appartient que trop par les lois actuelles; mais, comme journaliste et romancier, moi-même ayant souffert par cette même loi, je préfère tenir tout droit à votre *drame* pour l'Angleterre et je viens vous demander de fixer votre dernier prix. Je dois vous rappeler que ces droits pour l'Angleterre ne sont pas une protection pour moi, ne me donnant aucun pouvoir d'arrêter aucune représentation d'autres versions tirées du roman qui pourraient être faites.

« Pour mon renseignement sur ma position littéraire, je suis autorisé de vous référer à M. C. Weinschenck du *Gil Blas* et à M. Francis Magnard du *Figaro*, demandant la faveur d'une réponse immédiate.

« Agréez, monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

ERNEST WARREN. »

M. Jules Claretie a répondu :

Paris, le 19 avril 1885.

« Monsieur,

« Si vous avez, comme romancier, souffert de la loi que vous invoquez aujourd'hui — pour la condamner tout en en usant — je crois qu'avant même de tirer une pièce de mon roman le *Prince Zilah* la première idée devait être, pour éviter tout malentendu, d'en demander l'autorisation à l'auteur.

« Je ne pense pas que les écrivains français usent jamais du droit légal dont vous parlez. Ils ont ce sentiment qu'au-dessus de la légalité stricte il y a une question de propriété intellectuelle et de loi morale qui domine les autres.

« Le théâtre du Gymnase représente, depuis la fin du mois de février, la pièce que j'ai tirée du *Prince Zilah*. Il vous était, je crois, difficile d'ignorer l'existence du drame dont vous vouliez bien vous charger — de votre propre mouvement — et, par contre, il vous était facile de demander tout simplement à l'auteur l'autorisation de traduire ce drame.

« Je ne puis — au nom de tous mes confrères — que protester hautement contre le prétendu droit dont vous parlez, et je vous avertis que des propositions me sont faites qui sauvegarderont complètement la traduction de ma pièce.

« Vous me citez, monsieur, deux de mes confrères du journalisme parisien, eh bien! soyez certain que MM. Magnard et Weinschenk sont — comme moi — tout à fait d'avis qu'il n'y a pas de droit contre le droit, et trouvent qu'il est un peu tard pour venir demander à un auteur dramatique « le dernier prix » exigé par lui pour son œuvre lorsqu'une version inattendue de cette œuvre « doit être sous peu représentée sur une grande scène » et sans que lui, l'auteur — j'allais dire le propriétaire — en ait été averti autrement que par une lettre, une annonce fort aimable en sa forme, mais qui ressemble un peu trop à une mise en demeure.

« En resumé, monsieur, je n'autorise pas la représentation d'une adaptation que je ne connais point. Et, puisque vous êtes journaliste, et journaliste remarquable, je proteste publiquement, par la voie du journal, contre cette nouvelle annexion et ces éternelles confiscations de nos œuvres. Et j'en appelle de votre prétendu droit à notre — et à votre bonne foi !

« Recevez l'assurance de mes sentiments distingués.

« JULES CLARETIE. »

La question est bien posée. C'est à la presse de la traiter encore et à la Société des auteurs dramatiques d'essayer de la résoudre, une fois de plus.

Les droits d'auteur de M. Tennyson. — M. Alfred Tennyson, le poète lauréat anglais, retire un joli bénéfice de la publication de ses œuvres.

A l'époque où MM. Moxon étaient ses éditeurs, ils lui versaient en moyenne 37,500 francs l'an en *royalties*.— Plus tard, les éditeurs MM. Strahan s'obligeaient à payer chaque année une somme de 125,000 francs à M. Tennyson pour le droit de publication de ses ouvrages déjà parus, sauf à lui honorer séparément les futurs produits de sa muse. — De ce chef, le poète anglais réalisa, en cinq années, la bagatelle de 775,000 francs.

Romola, de G. Eliot, a été payée 175,000 francs par les éditeurs Smith, Elder et Cie.

M. Thompson. — M. Joseph Thompson, auteur de plusieurs ouvrages sur l'Afrique, publie *Through Masai-Land*, voyage dans l'est de l'Afrique. — Il y a deux ans, M. Thompson avait déjà fait paraître *To the central African lakes and back*, voyage aux grands lacs du centre de l'Afrique.

Italie. — Une école de paléographie qui pourra rendre de grands services aux jeunes bibliothécaires italiens sera établie dans les bâtiments de la Bibliothèque nationale de Naples. — La direction en sera confiée à M. A. Miola, connu par ses savantes recherches sur les manuscrits anciens de cette bibliothèque.

États-Unis. — *La librairie aux États-Unis en 1884.* — Le *Publishers' Weekly*, dans son numéro du 31 janvier, jette un coup d'œil rétrospectif sur la production littéraire des États-Unis en 1884. — Voici le nombre des livres qu'elle indique comme ayant paru en 1883 et 1884 :

	1883	1884
Romans et nouvelles	670	943
Droit et législation	397	455
Théologie	375	380
Ouvrages pour la jeunesse	331	358
Education	197	227
Théâtre et poésie	184	222
Sciences médicales, hygiène	211	209
Histoire littéraire	158	186
Biographies, mémoires	161	178
Sciences sociales et politiques	106	168
Arts appliqués	146	154
Voyages	155	136
Physique et mathématiques	90	134
Histoire	119	115
Beaux-arts et ouvrages illustrés	75	81
Sport	22	51
Vie domestique et rurale	47	43
Ouvrages humoristiques et satiriques	15	29
Philosophie et morale	»	19
Total	3.459	4.088

On voit que, malgré la dépression générale des affaires pendant l'année 1884, il y a eu une augmentation de 20 p. 100 sur le nombre de livres publiés en 1883.

On aurait tort d'en conclure que l'année a été particulièrement bonne pour les libraires; si beaucoup de livres ont été publiés, il n'en résulte pas nécessairement que la vente ait augmenté; on se plaint, tout au contraire, qu'elle ait diminué dans une notable proportion.

La commission exagérée qu'en Amérique on accorde aux libraires permet à ceux-ci de vendre les livres bien au-dessous des prix annoncés. — Un plus grand préjudice encore pour le commerce des livres, en général, est la publication à outrance d'éditions bon marché à 1 franc et même à 50 centimes le volume.

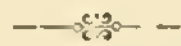
Les réimpressions d'ouvrages anglais, français et allemands, qui autrefois se vendaient de 2 fr. 50 à 5 francs le volume, deviennent de plus en plus nombreuses et ne permettent guère aux éditeurs de réaliser des bénéfices sérieux que sur les romans signés d'un nom célèbre; le public, habitué aux éditions bon marché, se fait tirer l'oreille, s'il s'agit de payer un roman plus de 25 cents (1 fr. 25).

Les romans et nouvelles (*works of fiction*) publiés pendant l'année sont en partie d'auteurs non américains.

Bon nombre des productions littéraires américaines sont publiées aux frais de leurs auteurs, les éditeurs étant devenus extrêmement circonspects lorsqu'il s'agit d'auteurs peu connus du public.

L'époque n'est pas favorable aux « jeunes » qui n'ont point gagné encore leurs éperons et qui certainement auraient beaucoup de peine à se faire imprimer, si l'alimentation des nombreux « magazines » et du marché étranger ne leur donnait une lueur d'espoir.

Les jurisconsultes et les théologiens ont été particulièrement féconds pendant cette année; ici encore, bon nombre de ces publications ont été éditées aux frais de leurs auteurs, désireux d'initier le grand public à leurs théories et à leurs réflexions sur la destinée humaine. — Ces « livres d'auteurs, » comme on les appelle de l'autre côté de l'Océan, n'ont pas peu contribué à élever le chiffre des ouvrages de droit et de théologie.



La presse périodique aux États-Unis, de 1639 à 1880. — La première imprimerie de l'Amérique, celle de Mexico, date de 1532; l'imprimerie de Cambridge (Massachusetts), la plus ancienne des États-Unis, ne fut fondée qu'un siècle plus tard, en 1639.

C'est à Boston que revient l'honneur d'avoir fait paraître le premier journal de l'Amérique du Nord; malheureusement, ce journal, publié en 1690, n'eut qu'une existence éphémère et fut supprimé, par ordre du gouvernement anglais, peu de temps après son apparition. — Ce n'est qu'à partir de 1704 qu'un journal se publie régulièrement aux États-Unis : c'est le *Boston New Letters*, bientôt suivi de la *Boston Gazette* (1715); la ville de New-York n'eut son premier journal qu'en 1725.

Les débuts de la presse périodique, en Amérique, ne laissèrent pas d'être laborieux.

Les circonstances, d'ailleurs, n'étaient guère favorables à son développement; l'ingérence gouvernementale en matière de presse, le peu de culture intellectuelle de la majorité des colons venus d'Europe et l'impôt onéreux qui frappait les journaux étaient autant d'obstacles qui devaient retarder l'expansion de la presse périodique.

Aussi bien, le nombre des journaux, qui s'élevait à 43 en 1765, était-il retombé à 39 en 1775, l'année qui précéda la grande insurrection américaine.

Jusqu'à cette époque, le rôle social et politique du journal avait été nul. Le mouvement patriotique qui engendra la révolution changea complètement les conditions d'existence des colonies et fit du journal le propagateur le plus puissant de l'idée nationale.

Sous la domination anglaise, les libraires étaient à la fois les propriétaires et les éditeurs des rares journaux qui paraissaient en Amérique, et si quelqu'un se mêlait de faire de la politique ou de l'opposition au gouvernement, il recourait aux pamphlets et brochures politiques, très en faveur à cette époque.

Le nouvel état des choses eut pour premier résultat d'affranchir le journal du contrôle gouvernemental; en 1791, un article additionnel à la constitution fédérale sanctionna définitivement la liberté de la presse. — C'était un grand pas de fait; néanmoins, les suites ne s'en firent ressentir que plus tard, lorsque l'antagonisme des partis leur suggéra l'idée de créer des organes spéciaux, porte-paroles de leurs opinions politiques. — Dès lors, c'en était fait du monopole des libraires; les hommes politiques, les avocats, les industriels, voire les prédicateurs, s'improvisèrent journalistes et inondèrent le pays de publications périodiques destinées à défendre et à propager leurs idées. — Cependant le journaliste de profession n'entre que bien plus tard en scène; pour le moment, le journal n'est qu'un outil dont on se sert ou que l'on rejette suivant les besoins du moment.

Pendant cette époque transitoire qui s'étend de 1776 à 1840, le nombre des journaux monte de 359 en 1810, à 861 en 1828, pour atteindre le chiffre de 1,403 en 1840.

Depuis 1840, le journal, on peut le dire, reflète fidèlement l'étonnant développement du commerce, de l'industrie et des arts aux États-Unis. — Un besoin immense de publicité se fait sentir, chaque nuance d'opinion, chaque branche de l'activité humaine veut son organe. Le nombre des journaux s'accroît de plus en plus rapidement, surtout depuis la création de journaux à un sou. — Cette progression était due autant aux progrès mécaniques de l'ancienne presse à bras qu'à l'énorme développement des chemins de fer, aux améliorations introduites dans le service des postes et télégraphes et à la réduction du port des journaux. — Aussi le recensement décennal de 1880 fait-il pour la première fois une enquête minutieuse sur la presse périodique des États-Unis, enquête dont nous reproduisons ci-dessous un résumé pouvant intéresser nos lecteurs.

Nombre et périodicité des journaux de chacune des périodes décennales de 1840 à 1880.

	Années.			
	1850	1860	1870	1880
	Nombre de journaux.			
Journaux, etc., paraissant chaque jour	254	387	574	971
— deux ou trois fois par semaine	146	165	222	206
— chaque semaine	1.902	3.173	4.295	8.633
— deux fois par mois	95	»	96	202
— chaque mois	100	280	622	1.167
— plus d'une fois par année	24	30	62	135
— chaque année	4	16	»	»
Nombre de journaux et périodiques	2.525	4.051	5.871	11.314
	En millions d'exemplaires.			
Tirage total annuel	426	928	1.509	2.068
	En millions d'habitants.			
Chiffre de la population	23	31	39	50

Nombre de publications suivant les matières traitées.

	Années.		
Matières traitées.	1860	1870	1880*
Politique, annonces, lectures de famille	3.242	4.412	8.863
Religion	277	407	553
Economie rurale	»	93	173
Commerce, finances et industrie	»	349	309
Assurances et chemins de fer	»	»	54
Journaux littéraires et illustrés	298	523	189
Arts et modes	»	»	72
Sport	»	6	»
Hygiène	»	»	114
Droit	»	»	45
Sciences naturelles	»	»	68
Sociétés maçonniques et autres	»	»	149
Education	»	»	248
Lecture pour l'enfance	»	»	217
Divers	234	101	260
Total	1.051	5.871	11.314

Répartition des périodiques selon la langue dans laquelle ils se publient.

	Périodiques.		
Année 1880.	Quotidiens.	Divers.	Totaux.
Anglais	880	9.635	10.515
Allemand	80	561	641
Suédois et danois	1	48	49
Français	5	36	41
Espagnol	2	24	26
Tchèque	2	11	13
Divers	»	29	29
Ensemble	970	10.344	11.314

Sont compris dans ce nombre 9 périodiques néerlandais, 5 en langue gaëlique, 4 italiens, 3 en idiome indien, 2 polonais, 2 portugais et 2 chinois.

En 1880, les journaux des États-Unis s'imprimaient sur 8,048 presses dont 3,027 à vapeur consommant 189,000 tonnes de papier et employant 6,690,000 caractères d'imprimerie.

Le nombre d'ouvriers typographes et autres était de 55,000, celui des employés à la rédaction et dans les bureaux, de 16,600. — Les recettes perçues pour annonces se chiffraient à 195 millions de francs : les abonnements ont produit 250 millions, soit ensemble 445 millions de francs, près d'un demi-milliard !

Les salaires des ouvriers représentent, pour la même année, une somme de 147 millions, soit 33 o/o de la recette totale.

Les *Harper's Magazine*. — *Harper's Magazine* a été le premier des quatre périodiques que publie cet éditeur ; les trois autres sont le *Harper's Weekly*, qui date de 1857, le *Bazar*, fondé en 1867, et le *Harper's Young People*, qui parut en 1880.

A l'époque de la fondation du *Harper's Magazine* (1850), les principaux magazines existants étaient le *Graham's Magazine*, le *Godey's Lady's Book* de Philadelphie et le *Knickerbocker* de New-York.

L'intention de M. James Harper en lançant son nouveau magazine était de créer un périodique qui fût à la portée du grand public ; M. Fletcher Harper, son frère, se chargea de tous les détails pratiques, et la rédaction en chef fut confiée à M. Henry J. Raymond, journaliste de mérite et fondateur du *New-York Times*.

M. Harper n'eut qu'à se féliciter de son excellente idée ; en six mois, le tirage de 7,500 était monté à 50,000 exemplaires.

En décembre 1853, le grand incendie qui détruisit entièrement l'établissement de Franklin Square menaça sérieusement l'existence du journal. — Le numéro de janvier était sous presse au moment où éclata l'incendie ; tout brûla, mais le chef de la maison prit immédiatement les mesures nécessaires et fit tirer son numéro sur les presses de New-York, Boston et Philadelphie. Grâce à son énergie, il n'y eut qu'un retard de quelques jours dans la publication du *Harper's Magazine*.

En décembre 1880, sur l'exemple du *Scribner's Monthly*, M. Harper s'arrangea avec MM. Sampson Low et Marston pour publier en Angleterre une édition de son périodique, spécialement destinée au public anglais. — Le texte seul de cette édition est imprimé en Angleterre, toutes les feuilles illustrées sont tirées en Amérique. — En 1883, cette édition se tirait déjà à 25,000 ; le numéro de décembre 1883 s'est tiré à 50,000 exemplaires, chiffre qui a été dépassé depuis.

Les frais que s'imposent MM. Harper pour la publication de leur magazine sont considérables ; dans un article paru en 1865, M. Guernsey évalue à 15,000 fr. le coût des illustrations d'un seul numéro ; il cite des articles illustrés qui ont coûté 7,500 fr. Aussi bien, le tirage dépassait déjà, à cette époque, le chiffre de 110,000.

Un nombre considérable d'écrivains de mérite, tant Anglais qu'Américains, ont collaboré au *Harper's Magazine* ; les rédacteurs en chef qui ont dirigé la publication ont été successivement MM. Raymond, G. Ripley, Guernsey et H. M. Alden, qui depuis 1869 remplit cette fonction.

Cinquante ouvrages complets ont été publiés dans cette revue, parmi lesquels les ouvrages de plusieurs romanciers et nouvellistes anglais. — Le magazine est imprimé au moyen d'électrotypes ; le département de a gravure est dirigé par M. Ch. Parson.

A travers les Revues.

ARTICLES LITTÉRAIRES

parus dans les revues étrangères.

Allemagne. — *Deutsche Revue.*

Avril : Lettre de Ferdinand de Lesseps au directeur de la *Deutsche Revue.*

Deutsche Rundschau.

Avril : H. Hüffer : Le premier manuscrit de l' « Ecole romantique » de Heine.

Litterarischer Merkur.

31 janvier : J. Steinschneider : Lessing et Jacob Grimm. — Le fragment de la Nausikaa de Gœthe.

15 février : J. Steinschneider : Varnhagen von Ensen, poète.

15 mars : H. Lœbner : La satire en littérature, jadis et aujourd'hui. — Ph. Stein : Guillaume Jordan, romancier.

Nord und Süd.

Avril : K. Bartsch : Jean Paul à Heidelberg.

Angleterre. — *Blackwood's Edinburgh Magazine.*

Mars : Le héros de Lépante et son époque.

The Gentleman's Magazine.

Avril : H. v. Laun : Paul Scarron.

The Nineteenth Century.

Mars : Lord Acton : La vie de George Eliot.

Avril : Mlle Blaze de Bury : Marivaux.

Italie. — *Il Bibliofilo.*

Février : C. Lozzi : Le seul remède pour prévenir la disparition de documents précieux appartenant aux bibliothèques, archives et musées publics. — A. Melani : La bibliothèque antiquaire d'Ulrico Hœpli, à Milan. — C. Negroni : Illustrations artistiques de *la Divine Comédie* au xve siècle.

Mars : Di Federico Luccaro e di un suo rarissimo opuscolo. — Di una edizione antica delle *Facezie* del Piovano Arlotto.

Nuova Antologia.

1er mars : G. Chiarini : Il secondo delitto di Ugo Foscolo. — G. Boglietti : Frederico II e Luigi XV. — Camillo Boito : I nostri vecchi monumenti. — R. Bonghi : Per il centenario di Alessandro Manzoni.

15 mars : E. Nencioni : La musica nella letteratura. — D. Largajolli : Teodora. — A. de Gubernatis : Souvenirs sur Lamartine, par son secrétaire intime. — Lettres à une honnête femme. — Olivier Maugant.

Revue internationale (Florence).

25 mars : A. Mézières : Souvenirs d'un voyage en Grèce. — Luc de Saint-Ours : Une histoire universelle de la littérature. — S. Müntz : La question juive dans la littérature allemande.

COMPTES RENDUS D'OUVRAGES FRANÇAIS

Allemagne. — *Centralblatt für Bibliothekswesen.*

Avril : Bulletin des bibliothèques et des archives publié sous les auspices du Ministère de l'instruction publique, année 1884, n° 3.

Deutsche Literaturzeitung, n° 13.

Raphael Pinset et Jules d'Auriac : Histoire du portrait en France. — Léon Rochers : Trente-deux ans à travers l'Islam.

Deutsche Revue.

Avril : Lettre de M. de Lesseps à l'éditeur de la *Deutsche Revue* : La mer intérieur du Sahara.

Frankfurter Zeitung, n° 94.

Correspondance de Mme de Rémusat pendant les premières années de la Restauration, vol. III.

Angleterre. — *The Academy.*

4 avril : Les origines de la France contemporaine, par H. Taine, t. III.

The Saturday Review.

14 février : Paul Nicole : L'homme il y a deux cent mille ans. — Journal d'un officier d'ordonnance, par le comte d'Hérisson.

21 février : Arthur Pougin : Dictionnaire historique et pittoresque du théâtre et des arts qui s'y rattachent.

7 mars : Le Caucase et la Perse, par E. Orsolli. — La vie dans le mariage, par E. Rondelet. — Olivier Maugant, par Victor Cherbuliez.

21 mars : Gabriel Sarrazin : Les poètes modernes de l'Angleterre.

28 mars : Portraits du grand siècle, par C.-L. Livet. — La vie à bon marché, par Tanneguy de Wogan.

Temple-Bar.

Avril : Journal d'un officier d'ordonnance, par le comte d'Hérisson.

Italie. — *Gazzetta letteraria, artistica e scientifica.*

28 mars : Germinal, par E. Zola.

4 avril : Le Cicérone, guide de l'art antique et moderne en Italie, par F. Burckhardt, traduit par Auguste Gérard.

NOUVEAUX JOURNAUX ÉTRANGERS

Italie. — *Arte.* Rivista quindicinale di musica e letteratura, in-4°, 8 p. à 2 col. Catania, tip. Martinez. — Abonnement : un an, 10 francs.

Autriche. — Un nouveau journal littéraire paraît à Vienne sous le titre de *Wiener Allgemeine Zeitung.* C'est une publication hebdomadaire qui compte parmi ses rédacteurs plusieurs professeurs des universités d'Autriche.

Turquie. — Nous avons reçu de Constantinople le premier numéro d'un nouveau périodique : la *Revue orientale*, journal littéraire et artistique.

La *Revue orientale* compte parmi ses collaborateurs MM. Aicard, Th. de Banville, Barbier de Meynard, Blémont, Chodzko, André Lemoyne, Sully Prudhomme, André Theuriet, Pierre Véron.

Dans le premier ascicule nous avons remarqué des articles de MM. A. Houssaye, Ikiat bey et Louis Enault.

NÉCROLOGIE.

FRANCE

— M. Léon Beauvallet, fils du sociétaire de la Comédie-Française, vient de mourir à l'âge de cinquante-sept ans.

Le défunt suivit la double carrière du théâtre et des lettres.

Quand, en 1855, Rachel alla chercher fortune en Amérique, Léon Beauvallet fit partie du voyage. Mais il ne se contenta pas d'interpréter des personnages de Corneille : il prit des notes au jour le jour, et quand l'on revint en France, il publia dans *le Figaro* le récit d'une expédition qui avait déçu bien des espérances. Ce furent ses débuts littéraires.

Léon Beauvallet a écrit un grand nombre de romans. Il a aussi beaucoup travaillé pour le théâtre. On lui doit *les Femmes de Gavarni* (1852), avec Théodore Barrière et Adrien Decourcelle: *Sur terre et sur mer*, comédie en un acte (1854); *le Roi de Rome*, drame en cinq actes (1855), avec C. Desnoyers; *Ninette et Ninon*, vaudeville (1858); *A Chaillot l'Exposition*, vaudeville en deux actes (1862) avec Clairville; *les Drames de Montfaucon* (1864); *les Quatre Henri ou la destinée*, drame historique en six actes, avec M. Koning (1869); *le Sacrilège*, drame, avec Théodore Barrière (1869); *les Femmes de Paul de Kock*, pièce fantastique en cinq actes (1875); *le Fils d'une Comédienne* (1875), en collaboration avec Frantz Beauvallet, son fils.

— On annonce la mort de Gabriel-Frédéric Colmet-d'Aage, professeur et doyen honoraire de la Faculté de droit de Paris.

Avocat au barreau en 1839, il se fit recevoir docteur en droit en 1841 et devint professeur suppléant à la Faculté de Paris. De 1845 à 1847 il remplaça Rossi, alors ambassadeur à Rome, dans la chaire de droit constitutionnel, chaire qui fut supprimée sous l'empire. Il passa alors comme professeur titulaire à la chaire de procédure civile, devint doyen de la Faculté en 1868 et fut promu officier de la Légion d'honneur l'année suivante.

Ses *Leçons de procédure civile et criminelle* ont eu plusieurs éditions.

M. Colmet-d'Aage n'était pas seulement un avocat d'un grand talent, un jurisconsulte consommé : c'était aussi un lettré. Nous n'en voulons pour preuve que sa traduction en vers de *l'Hermann et Dorothée* de Gœthe, et surtout un livre charmant, tout intime, qu'il a publié, l'an dernier, sous ce titre : *Histoire d'une vieille maison de province, Souvenirs et traditions de famille.*

— M. Philippe Dauriac, qui a écrit longtemps au *Monde illustré*, puis au *Soir*, des causeries littéraires qui étaient très remarquées vient de mourir.

— M. Auguste Dufresne, sénateur de la Manche, est décédé le mois dernier.

Né à Cherbourg (Manche), le 28 mars 1809, M. Dufresne était entré à l'École polytechnique, d'où il était sorti dans les ponts et chaussées en 1830.

On cite de lui des *Considérations sur l'application en France des bateaux à vapeur à la navigation transatlantique.*

— On nous apprend la mort, à Versailles, de M. Charles des Étangs, qui était âgé de quatre-vingts ans. Le savant docteur était un écrivain des plus distingués; il a traduit *Celse* et a écrit un livre très original sur *le Suicide politique.*

— On annonce la mort de Victor Gelu, poète marseillais, décédé à Marseille, à l'âge de quatre-vingts ans.

Tout le monde, dans la ville phocéenne, connaît les chansons provençales de Victor Gelu : *lou Pégou, la Mesico, la Loutarié lou Garagai*, terrible satire contre le jeu et les joueurs; ces chansons provençales forment un volume grand in-12 de quatre cent vingt pages.

— Un vétéran du journalisme, M. Karcher, est mort le mois dernier.

Th. Karcher était né à Saar-Union (Bas-Rhin) le 25 décembre 1821. En 1848, il devint rédacteur en chef du *Républicain des Ardennes*, publié à Sedan. En 1850, condamné à deux ans de prison pour délit de presse, il passa en Belgique. Expulsé de ce pays, il se réfugia en Angleterre, où il collabora à *la Voix du proscrit*. Après le 2 décembre, condamné à l'expulsion perpétuelle, il resta en Angleterre, où il devint professeur à l'Académie royale militaire de Woolwich.

Dans ces dernières années, il fut rédacteur en chef du *Globe*, puis un moment il collabora à *la Petite République française*. De là, il passa à *l'Espoir de Rethel*, dont il eut la direction. Il était depuis plusieurs années membre du syndicat de l'Association professionnelle des journalistes républicains.

Collaborateur assidu du *Spectateur* anglais, du *Pionnier* allemand et de plusieurs journaux et recueils français, Th. Karcher a publié : *Biographies militaires* (Londres, 1861), *Rienzi*, drame en vers (1864), *les Écrivains militaires de la France* (Londres, 1865), *Études sur les institutions politiques et sociales de l'Angleterre* (1867), une traduction de *l'Invasion de la Crimée* de Kinjlake, dont on a extrait le récit du coup d'État, et divers livres spéciaux d'enseignement ainsi que plusieurs traductions d'ouvrages historiques ou politiques.

— Nous apprenons la mort d'un érudit : M. Louis Klein, conservateur à la Bibliothèque nationale, décédé rue Oudinot, chez les frères de Saint-Jean-de-Dieu, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

C'était le doyen de la Bibliothèque nationale. Attaché au bureau du prêt des ouvrages, il avait, depuis cinquante-quatre ans, vu passer dans son cabinet toutes les illustrations du monde des savants et des travailleurs.

— Un artiste de talent, M. Auguste Lançon, vient de mourir à la suite d'une courte et douloureuse maladie.

M. Lançon était un dessinateur et aquafortiste de grande valeur. En outre des dessins nombreux qu'il a semés dans les grands journaux d'illustration, il laisse trois œuvres importantes :

L'Histoire de la guerre de 1870-1871, la Rue à Londres et *les Animaux*.

— On annonce la mort de M. Le Goff, ancien secrétaire des services des postes et des télégraphes à Tours et à Bordeaux pendant la Défense nationale.

On lui doit une *Histoire du Gouvernement de la Défense nationale en province*. Le tome troisième de cet ouvrage a paru tout récemment.

— Le docteur Prosper Lucas vient de mourir, âgé de plus de soixante-dix ans, à Mennecy, commune de Seine-et-Oise, où il s'était retiré depuis sa mise à la retraite. Successivement médecin des aliénés de Bicêtre et de l'asile Sainte-Anne, le docteur Prosper Lucas est surtout connu par son *Traité philosophique et physiologique de l'hérédité naturelle dans les états de santé et de maladie du système nerveux* (2 vol. in-8°, Paris, 1847-1850). Cet ouvrage, qui dénote une érudition et des connaissances scientifiques peu communes, est la marque d'un esprit profond et original ; il a été, on peut le dire, l'inspirateur de tous les travaux qui ont été publiés depuis sur l'importante question de l'hérédité physiologique ou morbide, tels que ceux de Moreau (de Tours), de Morel, de M. Th. Ribot, etc., pour ne citer que des écrivains français. Darwin a beaucoup contribué à faire connaître à l'étranger le livre de notre savant compatriote. Le docteur Lucas avait recueilli dans ses services d'aliénés de nombreux documents qu'il se proposait d'utiliser pour un volume complémentaire à son grand traité, et dans lequel il devait étudier les lois qui président à l'hérédité des maladies mentales.

— M. du Mesnil-Marigny, ancien élève de l'École polytechnique, ancien ingénieur de la marine, à Paris, vient de mourir dans sa quatre-vingt-unième année. Rentré dans la vie privée, il se consacra à l'étude de l'économie politique. Il laisse un grand ouvrage : *Histoire de l'économie politique des anciens peuples de l'Inde, de l'Égypte, de la Judée et de la Grèce*. On lui doit, en outre, différentes publications dont l'une, intitulée *le Rôle de l'industrie française*, eut un grand retentissement sous l'empire.

— On annonce la mort de M. Eugène Poujade, ancien consul de France, qui a publié un certain nombre d'ouvrages sur les peuples et les mœurs des pays orientaux.

— On annonce la mort de M. Roland, membre de l'Institut, directeur honoraire des manufactures de l'État.

Entré en 1812 dans l'administration des tabacs, il contribua pendant un demi-siècle à perfectionner l'outillage existant.

On lui doit *la Théorie complète des régulateurs isochromes* et l'invention, de concert avec M. Schlœsing, d'un procédé de fabrication de la soude.

— Nous apprenons la mort de M. Théodore Vibert, auteur de poèmes remarqués : *les Girondins, les Rimes d'un vrai libre penseur, le Peuple*, et d'études historiques fort curieuses sur *le Droit divin de la démocratie, la Race sémitique* et *les Races primitives de l'Amérique*. M. Vibert avait également donné plusieurs romans, parmi lesquels nous citerons : *Edmond Reille* et *le Conseiller Renaud*.



ETRANGER

Allemagne. — Walter Gœthe, petit-fils du poète, vient de mourir à Weimar, à l'âge de soixante-huit ans. C'était un musicien distingué, élève de Mendelssohn.

Il est le dernier descendant mâle de Gœthe, dont il habitait la maison à Weimar. Il conservait les écrits posthumes du grand homme, et les tenait jalousement cachés. Ils vont être livrés maintenant à la publicité.

— Le 20 février, est mort, à Stuttgart, M. Émile Hochdanz, un des libraires d'art les plus connus d'Allemagne. La maison Hochdanz s'était fait une spécialité de la chromo lithographie.

— M. Mathias Lüdin, chef de la maison Lüdin et Walser, de Bâle, et le fondateur et directeur de la

Basellandschaftlichen Zeitung, est mort le 16 novembre 1884.

— L'Académie des sciences vient de perdre l'un de ses correspondants étrangers. M. Charles-Ernest de Siebold, le savant anatomiste dont on annonce la mort à Munich, fut l'un des professeurs les plus recherchés des universités allemandes; il enseigna successivement la zoologie et l'anatomie comparée à Erlangen, à Fribourg, à Breslau et à Munich. Outre son *Traité d'anatomie comparée des animaux invertébrés*, traduit dans la plupart des langues et notamment en français, M. Siebold s'est fait particulièrement connaître par de savantes recherches sur les *vers intestinaux* et surtout sur le *ver solitaire*, sur la *parthénogénèse des abeilles et des papillons*. Il avait été élu correspondant de l'Académie des sciences en 1869. Il était né le 16 février 1804.

— L'Académie des sciences morales et politiques vient d'apprendre la mort de M. Robert Phillimore, de Londres, son correspondant, élu en 1884 dans la section de législation (droit public et jurisprudence).

Suisse. — M. Marc Monnier, l'écrivain bien connu qui a produit successivement des vers, des romans, du théâtre, vient de mourir à Genève.

Né à Florence, de parents français, en 1829, il passa une grande partie de sa vie en Italie, puis est devenu professeur de littérature étrangère à l'Université de Genève.

Il débuta dans les lettres, à l'âge de dix-huit ans, par une *Étude historique de la conquête de la Sicile par les Sarrazins*... D'autres études suivirent, se rapportant toujours à l'Italie méridionale : *Garibaldi, Histoire de la conquête des Deux-Siciles, Histoire du brigandage dans l'Italie méridionale, la Camora*, mystères de Naples; *Pompéi et les Pompéiens*.

Il publia également un volume de poésies. *Lucioles*, un recueil de nouvelles, *les Amours permises*, une ingénieuse suite de recherches sur l'histoire du théâtre, sous ce titre : *les Aïeux de Figaro*.

Pour le théâtre, il écrivit *la Ligne droite*, comédie en un acte; *la Mouche du Coche*, un acte en vers, représenté à l'Odéon en 1858; *le Roi Babolin, le Curé d'Yvetot, l'Équilibre, la Princesse Danubia*, etc.

Il venait de faire recevoir à l'Odéon *Agrippa d'Aubigné*, un acte, en vers.

Il avait publié récemment, dans *le Temps*, une intéressante étude sur l'aventurier italien Gorani.

Il collaborait aussi assidûment à *la Nouvelle Revue* et au *Journal des Débats*, à la *Bibliothèque universelle et revue suisse*, etc. *Le Livre* s'honore de l'avoir compté parmi ses collaborateurs.

Son dernier ouvrage, *la Renaissance, de Dante à Luther*, vient d'être couronné par l'Académie française.

Italie. — Le 1er mars, est mort, à Vicence (Italie), Francesco Molon, capitaine d'artillerie. Il s'était beaucoup occupé de questions scientifiques, surtout de paléoethnologie. En 1880, il a publié : *Preistorici e contemporanei, studi paletnologici in relazione al popolo ligure*, Milan, Hœpli, in-4°.

— *Le Bulletin di paletnologia italiana* annonce la mort de M. Francesco Masé, qui fut le promoteur des recherches paléoethnologiques dans la province de Mantoue. Il avait publié plusieurs mémoires sur les fouilles qu'il a exécutées et sur ses découvertes.

Russie. — Le prince Orloff, ancien ambassadeur en France, est mort le 29 mars dernier à l'âge de cinquante-huit ans.

Il avait écrit en langue russe un livre militaire : *la Campagne de Prusse en 1800*.

Amérique. — La ville de New-York vient de perdre un des vétérans de la librairie de New-York-City, M. *Dennis Sadlier*, décédé le 4 février dernier. — M. Sadlier a été le fondateur de la maison *D. I. J. Sadlier* (1838), qui s'occupait spécialement de la publication d'ouvrages relatifs à la religion catholique, parmi lesquels nous citons le *Fablet* et la *Sadlier's catholic library*.

— Nous avons encore à enregistrer la mort de deux autres libraires de New-York, celle de M. Ira A. Hopkins, fondateur de la *Franklin Bookstore*, Pennsylvania Avenue et celle de M. George E. Perine, libraire d'art bien connu.

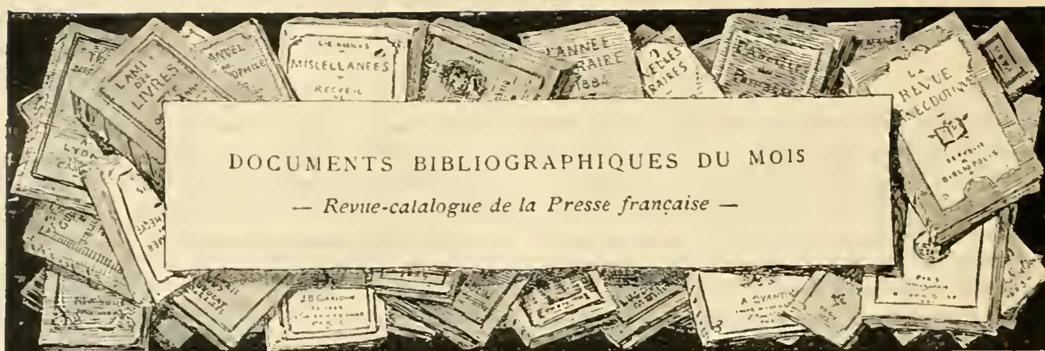
Etats-Unis. — M. F.-S. Arthur, un des éditeurs les plus connus de Philadelphie, est mort dans cette ville, le 6 mars.

M. Arthur s'est fait un nom en éditant, à Baltimore, un journal hebdomadaire *The Athenæum*, où il écrivit une série de nouvelles qui lui assurèrent la faveur du public.

Depuis 1841, il s'était fixé à Philadelphie, où il a publié *Lights and shadows of real life Tales, for Rich and Poor* et une foule d'autres publications populaires.

— M. Drake, auteur de plusieurs ouvrages sur la librairie américaine, est mort le 22 mars dernier. M. Drake laisse un *Dictionary of American biography*, ouvrage paru en 1872 et qui lui avait coûté vingt années de recherches, une *History of the Indians* et plusieurs autres travaux de mérite.





Sommaires des périodiques. — Articles littéraires ou scientifiques des journaux quotidiens de Paris. — Nouveaux journaux. — Tribunaux.

SOMMAIRES DES PÉRIODIQUES FRANÇAIS

ART (n° 500). Dargenty : Gustave Doré. — R. Marx : La première représentation d'*Henriette Maréchal*. — Diehl : Ravenne; étude d'archéologie byzantine. — A. Badin : Les Marionnettes de Maurice Sand. — (N° 501). Véron : Eugène Delacroix. — Diehl : Ravenne. — Dargenty : Bastien-Lepage. — ARTISTE (février). A. Houssaye : Molière peint par lui-même. — De Chennevières : Les décorations du Panthéon. — H. Houssaye : Byzance au VIe siècle. — J. Peladan : Les musées d'Europe, d'après la collection Braun. — De Parisis : Eva Gonzalès.

BULLETIN DE LA REUNION DES OFFICIERS (28 mars). Les pionniers d'infanterie en Autriche. — (11 avril). Modifications apportées à la méthode de réglage du tir percutant. — BULLETIN DE LA SOCIETE DES ARCHIVES HISTORIQUES de la Saintonge et de l'Aunis (avril). François de Graves, chanoine de Saintes. — Archéologie : Epitaphe d'un soldat romain à Aunay. — Les statues équestres au portail des églises; — Comme quoi les Saintongeois ont déplacé la Charente et non pas l'arc de triomphe. — La lune de Fouras. — BULLETIN DE LA SOCIETE DE GEOGRAPHIE (1er trim. 1885). De Mailly-Chalon : Un voyage en Mandchourie. — Benoist-Méchin : Voyage à travers le Turkestan. — Ch. Rabot : L'expédition de Nordenskïold au Groënland. — Ch. Huber : Voyage dans l'Arabie centrale. — BULLETIN DE LA SOCIETE DE L'HISTOIRE DE PARIS (janv.-fév.). Placards parisiens du XVIe siècle, trouvés dans des reliures.

CORRESPONDANT (25 mars). *** : La crise morale en Russie. — Marie Dronsart : G. Eliot. — Du Quesnoy : Les Russes dans l'Asie centrale. — De Mandat-Grancey : New-York et Chicago. — De Treverret : La littérature espagnole contemporaine; le roman et le réalisme. — De Contenson : L'art militaire et la diplomatie chez les Chinois. — De la Brière : La piété chez Mme de Sévigné. — Paul Lallemand : Un nouveau livre sur Bossuet. — (10 avril). De Mayol de Luppé : Un pape prisonnier; Pie VII. — Berryer et Eugène Delacroix : Correspondance inédite. — Du Quesnoy : Les Russes dans l'Asie centrale. — Nourrisson : Le voltairianisme. — De Tréverret : Littérature espagnole. — Correspondance polonaise du comte de Montalembert. — CURIEUX (avril). Mme Tallien. — Ladurner. — Pétition des enfants naturels à la Chambre des députés. — Mariage de Montléart. — La famille d'Holbach. — Les Bourbons et l'Autriche. — La femme de Talleyrand. — Ginguené. — Hersent. — Berton. — Hopwood. — Magendie. — Longet.

ECONOMISTE FRANÇAIS (21 mars). Les droits d'octroi, leur caractère et leurs effets. — Le commerce extérieur de la France pendant les deux premiers mois de 1885. — Les étrangers en France et la naturalisation. — (28 mars). Les droits d'octroi, leur caractère et leurs effets. — Le commerce extérieur de la France pendant les deux premiers mois de 1885. — Le commerce extérieur de l'Angleterre pendant les deux premiers mois de 1885. — Le droit et l'économie politique. — (4 avril). Le budget de 1886 : les emprunts publics et les emprunts occultes. — La question agraire en Italie. — Les lois économiques et la législation. — (11 avril). Des gages spéciaux pour les obligations de chemins de fer. — Le mouvement de la population en Europe et en Amérique. — Le système budgétaire anglais.

GAZETTE ANECDOTIQUE (31 mars). Les *Faux Bonshommes*. — Vallès poète. — Lettres inédites de F. Pyat. — M. Georges Camuset. — (15 avril). La correspondance de Veuillot. — Placard chinois. — Annonce de roman. — Le registre de la Grange. — GAZETTE DES BEAUX-ARTS (avril). A. Michel : L'exposition d'Eugène Delacroix à l'école des Beaux-Arts. — Guiffrey : Correspondance inédite de Maurice-Quentin de la Tour. — P. Mantz : Un nouveau tableau attribué à Jean Perréal. — G. Lafenestre : Le musée de Harlem et les tableaux de Hals achetés par le Louvre. — Comte : Exposition des œuvres de Gustave Doré

L'HOMME (10 mars). Mathias Duval : Sur la segmentation sans fécondation, même pour l'ovule humain. — Collineau : L'imbécile. — (25 mars). Fauvelle : De la fréquence des crimes et délits chez les inférieurs. — Hovelacque : Etat social des Wolofs.

INSTRUCTION PUBLIQUE (21 mars). Rouxel : Origine des chansons de geste. — Martha : La philosophie à Rome. — Pigeonneau : Les colonies françaises. — Levallois : La Fontaine. — Blétry : Littérature anglaise; Samuel Johnson. — (28 mars). Richaud : A propos de l'éloge historique d'Arago. — Crouslé : Théorie de Buffon sur l'homme. — Hauvette-Besnault : L'Archonte-Roi. — (4 avril). Huit : Psychologie d'Aristote. — Croiset : Démosthène; première philippique. — Edelin : Etude sur la narration. — (11 avril). J. Levallois : La Fontaine. — Crouslé : Lutte de l'homme contre la nature, d'après Buffon. — *Histoire de la Prusse*, par M. Lavisse.

INTERMEDIAIRE DES CHERCHEURS ET CURIEUX (25 mars). Singulier passage des mémoires d'Alexandre Du-

mas. — Le *Pilori*, journal. — Les prétentions nobiliaires de Sainte-Beuve. — Papiers de Rasse des Nœux. — Tony et Alfred Johannot. — Daniel Vierge. — Parodie de la *Légende des siècles*. — Bibliographie des œuvres des académiciens. — Xavier Forneret. — (10 avril). Reliures singulières. — Enseignes de libraires fantastiques. — Mirabeau. — Clef des *Odeurs de Paris*. — Histoire scandaleuse de Charles X. — Lettre inédite de Jules de Goncourt à Gustave Flaubert.

JOURNAL DES ECONOMISTES (mars). Mlle Félicité Guillaumin. — De Molinari : Les lois naturelles de l'économie politique. — Raffalovich : Le socialisme de M. Schæffle. — La *Nationalité exclusive*, par de Galovine. — Le *Socialisme contemporain*, par de Laveleye. — JOURNAL DES SAVANTS (mars). Barthélemy Saint-Hilaire : Histoire de l'Inde. — Alfred Maury : Les huguenots et les gueux. — Ch. Levêque : Les manuscrits de Léonard de Vinci. — G. Perrot : Les commencements de l'art en Grèce. — B. Hauréau : Manuscrits du Mont-Cassin. — JOURNAL DES SCIENCES MILITAIRES (mars). Lamiraux : Conférences sur le tir pour les officiers d'infanterie. — De Souza : Télégraphie militaire par signaux. — La guerre au Tonkin. — La cavalerie des armées alliées pendant la campagne de 1813.

MAGASIN PITTORESQUE (15 avril). Fabrication des poteries. — Sur la transmission des forces. — La Sorbonne. — Les manchots. — La lumière domestique par l'électricité. La maréchale Lefebvre. — MOLIERISTE (avril). G. Monval : L'origine du registre de la Grange. — A. Baluffe : Marquise du Parc. — Sonnet attribué à Molière. — G. Monval : L'excommunication des comédiens; lettre inédite de Riccoboni.

NATURE (21 mars). Anesthésie par les mélanges titrés de chloroforme et d'air; méthode de M. Paul Bert. — Excursion géologique publique du Muséum d'histoire naturelle dans le Boulonnais et en Angleterre. — L'exposition d'électricité à l'Observatoire de Paris. — (28 mars). La fabrication des couronnes d'immortelles. — L'exposition d'électricité à l'Observatoire de Paris. — Etude sur les marines de l'antiquité. Siège d'Alexandrie par Jules César. — Les lois de la vision et l'harmonie des couleurs. — (4 avril). L'aquarium du Trocadéro, à Paris. — Eclairage électrique des trains de chemin de fer — Epuration des eaux pour les usages industriels. — Moteur domestique de M. Davey. — (11 avril) Volcans dans la lune, dessinés d'après nature. — La suggestion mentale. — Les médicaments nouveaux : l'antipyrine; la paraldéhyde; la cocaïne. — Machine à écosser les pois. — La Chanson du printemps. — La culture des microbes. — NOUVELLE REVUE (15 mars). Général Trolow : Le général Totleben. — Le Savoureux : Traditions coloniales de la Prusse. — Marius Vachon : Un musée à créer. — Mme Edgar Quinet : Ce que dit la musique. — (1er avril). Nap. Ney : M. de Lesseps écrivain. — Courcelle-Seneuil : Essai de définition de la science sociale. — Musany : Le cheval en France. — Dubufe : Eugène Delacroix.

POLYBIBLION (mars). De Bizemont : Géographie et voyages. — Cl. Jannet : Travaux de l'université. John Hopkins et des sociétés historiques en Amérique. — Comptes rendus dans les sections de théologie, jurisprudence, sciences et arts, histoire. — Bulletin. — Chronique : Livres mis à l'index : — Un manuscrit du P. Dan; — *Monumenta Germaniæ pedagogica;* — Codex manuscrits de l'abbaye de Gorze.

REVUE ALSACIENNE (mars). Lonchamp : Edmond Weber; sa vie et son œuvre. — Heim : Lettre d'un journaliste alsacien à un ministre d'Alsace-Lorraine. — A. Michel : La Renaissance en Italie et en France à l'époque de Charles VIII. — Robineau : Edmond About; souvenirs intimes et lettres inédites. — REVUE DE L'ART FRANÇAIS (mars). Tentures de la chambre au roy en 1624. — Marché passé pour quatre tableaux de Jacques Houx (1663). — Jean-Baptiste Blanchard, maître peintre (1705-1717). — Lettre de Charles-Nicolas Cochin sur un dessin du Cabinet du roi. — Lettre de Basan père, relative à une œuvre de Charles-Nicolas Cochin. — Les orfèvres de Paris officiers municipaux (1557-1735). — Tapisseries exécutées en 1586 par Pierre Du Moulin, sur les dessins de Robert Paigné. — Un dernier mot à propos de Justinar. — REVUE BRITANNIQUE (mars). La flotte britannique et le canal de Suez. — Les voyageurs français. — Un Plantagenet au Soudan. — Les migrations des oiseaux. — Les Etats-Unis et le canal de Panama. — REVUE CONTEMPORAINE (mars). J. Caraguel : Jules Vallès. — E Rod : La course à la mort. — Th. de Banville : Ch. Baudelaire. — A. Remacle : Jacques Hardiet. — C. Benoît : Les *Maîtres chanteurs* à Bruxelles. — J. Chailley : La crise économique. — REVUE CRITIQUE D'HISTOIRE ET DE LITTERATURE (16 mars). Berger : Les registres d'Innocent IV. — Enders : Correspondance de Luther. — Choussy : Sermons de Bossuet. — Sanders : Dictionnaire complémentaire de la langue allemande. — (23 mars). Tschudi : Organisme de la langue zuichua. — Clédat : Grammaire élémentaire de la vieille langue française. — Vingtrinier : Jean Pillehotte et sa famille. — Thureau-Dangin : Histoire de la monarchie de Juillet. — (6 avril). De Biberstein-Kazimirski : Dialogues français-persans. — Stephens : Les études de Bugge sur la mythologie noroise. — Scheffer : Le voyage d'outremer de Jean Thénaud. — Hauvette-Besnault : L'archonte-roi; Les stratèges athéniens. — (13 avril). Dosabhaï : Histoire des Parsis — Willems : Lessénat de la république romaine. — Gay : Glossaire archéologique du moyen âge et de la Renaissance. — Scheler : Etude lexicologique sur les poésies de Gillion Le Muisit. — REVUE FELIBREENNE (15 mars). P. Mariéton : Toulouse et Provence. — (31 mars). Mistral : Li Cadeno de Moustié. — REVUE GENERALE (15 mars). Ch. Leser : Les chemins de fer et la mobilisation. — Battesti : L'alcoolisme pendant la dernière épidémie. — H. Quet : Marie Bashkirtseff. — (1er avril). Deschaumes : Un roman vendéen; *Sous la hache*, de M. Elémir Bourges. — Lucien Nicot : La presse en Chine. — H. Quet : L'œuvre d'Eugène Delacroix. — REVUE GENERALE D'ADMINISTRATION (mars). Dejamme : La réforme de l'hygiène publique. — Sanlaville : Du droit à une pension de retraite pour infirmités résultant du service (pension civile). — REVUE DE GEOGRAPHIE (mars). De Gérando : Formation de la nationalité hongroise. — Merle : L'Angleterre, l'Espagne et la France, à propos de l'île d'Arguin. — Marcel : Bibliographie de la Nouvelle-France. — Découvertes maritimes des Espagnols et des Portugais. — REVUE INDEPENDANTE (avril). Lettres inédites de J. Vallès. — Christophe : Duranty. — G. Deville : L'économie politique et le socialisme. — REVUE DES DEUX MONDES (15 mars). D'Haussonville : Les corporations et les syndicats mixtes. — A. Duruy : La réforme de l'enseignement supérieur. — De Saporta : L'espèce dans le règne végétal, d'après la théorie de l'évolution. — Simonin : Le monde océanique. — (1er avril). C. Rousset : Les commencements d'une conquête; le commandement du général Voirol. — Geffroy : Nos diplomates sous Louis XIV. — Daubrée : Les tremblements de terre. — Denys Cochin : La taxe du pain. — H. Houssaye : Exposition des œuvres d'Eugène Delacroix. — Brunetière : L'enseignement de la littérature française au Collège de France. — REVUE INTERNATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT (15 février). E. Lavisse : Albert Dumont. — Paulsen : Les gymnases prussiens

au XIXe siècle. — Gréard : La question des programmes dans l'enseignement secondaire. — REVUE LITTERAIRE (mars). A. Loth : *Origines chrétiennes de la Gaule celtique*, par l'abbé Hénault. — Aubineau : Marie-Françoise de Saumaise. — Canet : *La vie antique*, par Guhl et Koner. — Rastoul : *Trois révolutionnaires :* Bailly, Necker, Turgot, par Nourrisson. — REVUE MODERNE (février). A. Bérenger : Les nationalités orientales. — A. Ricard : Les débuts de Maury à Paris. — F. Coppée : Victor de Laprade. — REVUE PHILOSOPHIQUE (avril). Guyan : L'évolution de l'idée de temps dans la conscience. — Binet et Feré : La polarisation psychique. — Sikorski : Le développement psychique de l'enfant. — Vernes : Histoire et philosophie religieuses. — REVUE POLITIQUE ET LITTERAIRE (21 mars). L'Angleterre et la Russie dans l'Asie centrale. — J. Lemaître : M. Eug. Guillaume. — Rothan : Un voyage à travers l'Italie à la suite du roi Victor-Emmanuel, en 1863. — Ch. Livet : *Portraits du XVIIe siècle.* — (28 mars). J. Lemaître : Le P. Monsabré. — G. Boissier : Les fouilles récentes du Forum ; la maison des vestales. — *Souvenirs du comte de Contades.* Melchior de Vogüé : *Histoires d'hier.* — L. Pillaut : La représentation des *Maîtres chanteurs.* — (1er avril). De Pressensé : L'évolution philosophique de la démocratie avancée depuis George Sand et Edgar Quinet. — Anglais et Howas, d'après M. Louis Pauliat. — Léo Quesnel : Littérature espagnole contemporaine ; Manuel Tamayo y Baus. — M. Alph. Daudet à l'étranger. — (8 avril). Ganderax : Les Parisiennes. — Viguié : La Palestine au temps de Jésus-Christ. — Léo Quesnel : José Echegaray. — Richard Cobden d'après son dernier biographe. — REVUE DES QUESTIONS HISTORIQUES (avril). P. Allard : L'hagiographie au IVe siècle ; martyres de saint Hippolyte, de saint Laurent, de sainte Agnès, de saint Cassien. — A. Baudrillart : La politique d'Henri IV en Allemagne. — R. P. Brucher : La Chine et l'extrême Orient, d'après les travaux historiques du P. Ant. Gaubil (1723-1759). — Les papes du VIe siècle et le second concile de Constantinople. — Abbé Rancé : L'arrêt contre Suarez (1614). — M. de la Rocheterie : Le gouvernement révolutionnaire. — H. de l'Epinois : La bibliothèque du Vatican. — REVUE RETROSPECTIVE (1er avril). Lettre du prince Auguste-Guillaume au marquis de Valory (1757). — Archives de la Bastille : Les pots-de-vin au XVIIIe siècle ; rapport de police sur l'abbé Annillon (1753). — Robespierre et mistress Shepherd. — Un pamphlet inconnu. — Casanova, inventeur du télégraphe électrique. — Une anecdote sur le général Henry Clarke. — (15 avril). Archives de la Bastille : La police du corps de ballet du Théâtre-Français (1755-1758). Le dernier entrechat de Guimard (1804). — La prise du Bourget (30 octobre 1870) ; lettre d'un franc-tireur de la presse. — Le jeune Walewska. — REVUE DE LA REVOLUTION (avril). Clubs et clubistes du Morbihan, de 1790 à 1795. — Les noces d'un jacobin. — Le vol des diamants de la Couronne au Garde-Meuble. — Les derniers jours de l'ordre de Malte et le grand bailli de la Tour-du-Pin. — Le pacte de famine : son inventeur, le prévôt de Beaumont. — Le récit d'un déporté de 1793. — REVUE SCIENTIFIQUE (21 mars). Les marines militaires de l'Angleterre et de la France. — Chareyre : Recherches sur les cystolithes. — De Varigny : Le laboratoire Arago, à Banyuls. — Comment on devient astronome. — (28 mars). Scheurer-Kestner : Nicolas Leblanc et la soude artificielle. — Fouqué : La pétrographie microscopique. — Troost de la vapeur de l'hydrate de chloral. — Pouchet : La paléontologie et l'anatomie comparée au Muséum. — (1er avril). Simonin : La Corée. — Richet : La température normale de l'homme. — Obrecht : Les éclipses des satellites de Jupiter. — Reuss : L'enseignement de la sylviculture. — (8 avril). Vulpian : Les localisations cérébrales. — Giraud : Deux ans aux lacs de l'Afrique centrale. — Barré : Le calendrier chez les différents peuples. — Mouneyrès. — Les trombes de la mer des Indes. — REVUE UNIVERSELLE INTERNATIONALE (1er avril). R. James : La propriété littéraire aux Etats-Unis.

SCIENCE ET NATURE (21 mars). Deniker : La flore des billets de banque. — Vaquer : Les fouilles de la Sorbonne. — Burel : Projets de tours colossales. — (28 mars). Rive : Les origines de la photographie. — L'exposition d'électricité. — De Chateaubrun : La côte des Esclaves. — (4 avril). Bongard : Le pays Çomali. — Gahéry : Le thermomicrophone. — (11 avril). Chatin : La truffe et sa culture. — Cl. Bernard : Maximes de la vie. — Lenoir : La téléphonie à grande distance par les fils télégraphiques. — SPECTATEUR MILITAIRE (1er avril). Etude sur la revision des lois militaires. — Les trois jours d'occupation de l'armée allemande dans Paris. — Conférence sur les travaux aéronautiques d'Henri Giffard. — Les études historiques en France.

PRINCIPAUX ARTICLES LITTÉRAIRES OU SCIENTIFIQUES

Parus dans les Journaux quotidiens de Paris

(Du 15 mars au 15 avril 1885)

CONSTITUTIONNEL. Mars : 19. Bibliothèque du baron James de Rothschild. — Avril : 1. *Dictionnaire usuel de médecine*, par Dechambre.

DEBATS. Mars : 17. A. Mori : *Germinal.* 18. P. Deschanel : Un « Commers ». (Réunion d'étudiants allemands). 24. P. Bourget : A. de Vigny. 31. *Antologia della nostra critica moderna*, par Morandi. — Avril : 2. *France and Tongking*, par Scott. 3. J. Lemaître : Clément Laurier. 4. Bourdeau : Jandïsme et Teutonisme. 5. A. Mori : L'éloquence sacrée en 1885. 8. Carrau : La parole intérieure, essai de psychologie descriptive, par V. Egger. 10. Bibliographie historique ; Masson : *Le Cardinal de Bernis ;* Geley : *Fancan et la politique de Richelieu ;* de la Garde : *Le duc de Rohan et les Protestants sous Louis XIII ;* Dr Legué : *Urbain Grandier.* 14. P. Bourget : Poésie anglaise contemporaine. 15. Maurice Albert : Les fouilles du Forum.

XIXe SIECLE. Mars : 17. *Cruelle énigme*, par P. Bourget. 24. G. d'Encre : *Miss America*, par F. Champsaur. 26,

30. Ch. Joliet : *Les Faux-Bonshommes* et la Comédie-Française. 31. A. Michel : Une récente acquisition du Louvre. — Avril : 3. *La Guerre et la Paix*, par M. le comte Tolstoï. 7. *L'âme nue*, par E. Haraucourt. 8. Rendez-nous Voltaire.

DROIT. Avril : 6, 7. Moulin : Le Palais et l'Académie au XVIIe siècle ; Ch. Perrault.

ECHO DE PARIS. Avril : 9. Dubrujeaud : L'esprit normalien.

EVÉNEMENT. Mars : 28. A. Houssaye : Eug. Delacroix. — Avril : 4. A. Houssaye : Souvenirs de Paul de Saint-Victor.

FIGARO. Mars : 16. De Goncourt : Ce que l'auteur survivant pense d'*Henriette Maréchal* et du théâtre de son temps. 22. Racot : Paul de Molènes. — Avril : 4. Duhamel : Emile Zola et les mineurs. J. Lemaitre : L'esprit normalien.

FRANÇAIS. Mars : 20. H. Cochin : L'intimité d'un grand pape ; Lettres inédites de Benoît XIV. 27. *Histoire de la littérature grecque*, par Deltour. 28. Œuvres pastorales de Mgr Perraud. — Avril : 4. Cosquin : L'homme primitif et le sauvage. 7. *Causeries sur notre histoire*, par Hubault. 8. La réorganisation militaire, d'après un livre récent. 13. Le théâtre et les collectionneurs. 14. *La crise irlandaise depuis la fin du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours*, par Hervé.

GAGNE-PETIT. Mars : 31. Sarcey : *Claire d'Albe*.

GAZETTE DE FRANCE. Mars : 20 et avril 4, 9. De Ternant : Le journalisme en Angleterre. 21. *Au Cercle*, par de la Brière. 24. De la Brière : Lignées littéraires ; les Ségur. — Avril : 4. De Pontmartin : *Le marquis de Clermont-Tonnerre*, par M. C. Rousset. 6, 7. De la Brière : Les Charette écrivains. 8. *Voyage en Orient*, par l'archiduc Rodolphe. 10. De Gaillard : *Les Monach*, par R. de Bonnières. 11. De Pontmartin : *Histoires d'hier*, par Melchior de Vogüé. 14. De la Brière : Lignées littéraires ; Les Flavigny. 15 Dancourt : Le théâtre de la Cour à Compiègne sous Napoléon III.

GIL BLAS. Mars : 18. Nestor : Paul de Molènes. — Avril : 15. Nestor : Le fantastique en littérature.

JUSTICE. Mars : 16. Santonax : La trahison de Louis XVI et les Histoires scolaires de la Révolution. 23. Santhonax : Physiologie de Couthon. 30. Santhonax : La politique de Couthon. — Avril : 3. Jacques Richard. 6. Santhonax : Robespierre et J.-J. Rousseau. 10. Robespierre et le culte de l'Être Suprême.

LIBERTÉ. Mars : 30. Drumont : La Bibliothèque nationale. — Avril : 6. Drumont : *Les grandes leçons de l'antiquité chrétienne*, par Pellinier.

MONITEUR UNIVERSEL. Mars : 19. *Travail et salaires*, Fawcett. 28. Fournel : Poésies inédites de Henri Heine. — Avril : 14. Fournel : *Germinal*, par E. Zola.

PAIX. Avril : 7. *Frédéric II et Louis XV*, par le duc de Broglie.

PAYS. Avril : 8. *Cruelle énigme*, par P. Bourget.

RAPPEL. Avril : 15. Lettre d'Eugène Delacroix sur les peintres anglais.

REPUBLIQUE FRANÇAISE. Mars : 17. Marc. Pellet : Théroigne de Méricourt. 20. La prétendue fille de Soubrany. 25. Marcellus : Trianon et les bois-seins de la reine. 26. Folk-Lore. 27. Manuscrits de Mirabeau. 31 et Avril : 2, 4. Lettre inédite de Voltaire ; documents nouveaux sur l'abbé de Prades ; la « boëte à Perrette ». — Avril : 3. Le verre de sang de Mlle de Sombreuil. *Géographie de la Gaule romaine*, par Desjardins. 5, 6, 7, 8, 9, 10. Falcy : Les Siamois. 12. Le Docteur au sonnet ; M. Camuset. 14, 15. Doinel : Collot d'Herbois à Orléans en 1793.

SIECLE. Mars : *La charité privée à Paris*, par Max Ducamp. — Avril : 3. A. Michel : La Brinvilliers, d'après Mme de Sévigné. 5. *Les origines de l'Alchimie*, par Berthelot. 13. *La Crise irlandaise*, par M. Hervé. 14. A. Michel : *Henri IV et la princesse de Condé*, par Henrard. 15. A. de la Forge : Alexis de Tocqueville.

TELEGRAPHE. Avril : 11. Le théâtre de la cour à Compiègne.

TEMPS. Mars : 18. Manuscrits de Mirabeau. 19. Ph. Daryl : L'auteur des lettres de Junius. — Avril : 2. A. Sorel : Les mémoires de Saint-Simon ; Bernis et les Jésuites. 4, 7, 8. Scherer : Georges Eliot. 5. Pottier : L'Assyrie et la Phénicie. 9, 11, 14, 15. Ph. Daryl : La Chine contemporaine. 10. E. Planchut : La semaine sainte à Séville.

UNIVERS. Avril : 11. L'Eglise catholique en Ecosse à la fin du XVIe siècle. 15. *Traité de droit naturel théorique et pratique*, par Rothe.

NOUVEAUX JOURNAUX PARUS A PARIS

D'APRÈS LE RELEVÉ OFFICIEL DE LA DATE DES DÉPOTS

Pendant le mois de mars 1885

A. Giraldon

1. *Le Gagne-Petit*, journal républicain quotidien. Petit in-folio, 4 p. à 4 col. Paris, imp. Schiller. Bureaux, 10, faubourg Montmartre. Abonnements : un an, 20 fr. Le numéro : 5 centimes.

La Varlope, organe professionnel des ouvriers menuisiers. Petit in-4°, 4 p. à 3 col. Paris, imp. Trotté, 24, rue Lacharrière. Abonnements : un an, 3 fr. ; 6 mois 1 fr. 50. Le numéro, 5 centimes. Bi-mensuel.

La France commerciale et industrielle, revue mensuelle d'économie politique et commerciale. In-8°, 50 p. Charleville, imp. Bourée. Bureaux, Paris, 23, rue de Turin. Le numéro, 2 fr.

3. *La Défense nationale*, journal patriotique paraissant les mardi, jeudi et samedi. In-4°, 4 p. à 4 col. Paris, imp. Dubuisson. Bureaux, 8, rue Hérold. Abonnements : un an, 12 fr. Le numero, 5 centimes.

4. *Le Pal*, revue hebdomadaire par Léon Bloy. In-18, Paris, imp. Bloy. Bureaux, 146, rue Montmartre. Le numéro, 50 centimes.

La dernière heure, informations financières et politiques paraissant tous les jours non fériés. Petit in-4°, 1 fr. Paris, imp. Kugelmann. Bureaux, 12, rue Grange-Batelière. Abonnements : un an, 30 fr. Le numéro, 10 centimes.

5. *Le Courrier catholique*. In-folio, 16 p. à 3 col. Paris, imp. Faivre. Bureaux, 23, rue de Bruxelles. Abonnements : un an, 15 fr.; 6 mois, 8 fr. Le numéro, 30 centimes. Hebdomadaire.

6. *Le Messager de la France ecclésiastique*, organe des intérêts du clergé. In-4°, 24 p. à 2 col. Paris, imp. Mallet. Bureaux, 9, rue de l'Eperon. Abonnements : un an, 6 fr.

9. *La Finance*, journal politique et financier. Petit in-folio, 4 p. à 4 col. Paris, imp. Kugelmann. Bureaux, 12, rue Grange-Batelière. Abonnements: un an, 5 fr. Le numéro, 10 centimes.

L'Audace, organe communiste anarchiste, paraissant le samedi. Petit in-folio, 4 p. à 4 col. Paris, imp. Leperchey. Bureaux, 3, ruelle Pellé. Abonnements : un an, 6 fr. Le numéro, 10 centimes.

12. *Le Limonadier*, revue spéciale des liquides. In-folio, 4 p. à 5 col. Paris, imp. Zabicha. Bureaux, 140, rue Montmartre. Paraît le jeudi. Abonnements : un an, 6 fr. Le numéro, 20 centimes.

15. *Bulletin des grandes usines*, revue scientifique et industrielle, paraissant le 1er et le 15 de chaque mois. Petit in-4°, 8 p. à 2 col., fig. Paris, imp. Maréchal. Bureaux, 7, passage Saulnier. Abonnements : un an, 5 fr.

La Revanche anti-guerrière, journal politique, hebdomadaire. Petit in-folio, 4 p. à 5 col. Saint-Denis, imp. Grance. Bureaux, 166, rue Montmartre. Abonnements : un an, 8 fr.; 6 mois, 4 fr. Le numéro, 10 centimes.

16. *La Finance*, journal d'informations. In-4°, 4 p. à 4 col. Paris, imp. Kugelmann. Bureaux, 12, rue Grange-Batelière. Abonnements : un an, 5 fr. Le numéro, 10 cent.

21. *Le Réveil financier*, paraissant tous les samedis. In-4°, 8 p. à 3 col. Paris, imp. Pariset. Bureaux, 4, rue de Choiseul. Abonnements : un an, 1 fr. Le numéro, 10 centimes.

Le Desideratum universel. In-folio, 4 p. à 3 col. fig. Paris, imp. Perreau. Bureaux, 68, rue de Cléry. Abonnements : un an, 8 fr. Le numéro, 15 centimes.

Le Rossard, organe essentiellement français, paraissant les mercredis et samedis. In-4°, 4 p. à 4 col. fig. Paris, imp. et bureaux, 22, boulevard Saint-Marcel. Abonnements : un an, 6 fr. Le numéro, 5 centimes.

26. *Paris-Bouffon*, journal humoristique illustré, paraissant le jeudi. Petit in-4°, 16 p. à 2 col. fig. Bureaux, 4, rue Chauchat. Abonnements : un an, Paris, 16 fr.; départements, 18 fr. Le numéro, 35 centimes.

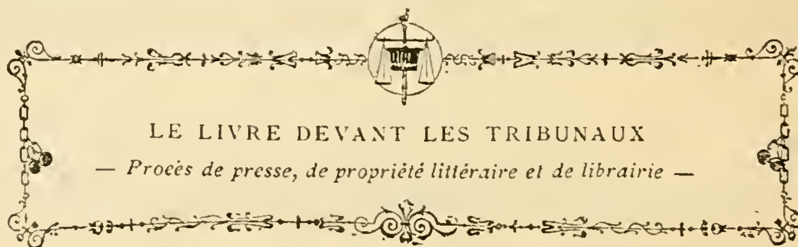
29. *Le Roublard*, journal spécial de courses. In-4°. 4 p. Reuilly, imp. Malleval. Bureaux, 9, faubourg Montmartre. Paraît le samedi soir. Le numéro, 15 centimes.

Revue des Beaux-Arts. In-folio, 16 p. à 2 col. pl. Paris, Mauchaussat. Bureaux, 20, rue des Capucines. Abonnements : un an, 20 fr.; 6 mois, 12 fr. Le numéro, 50 centimes. Hebdomadaire.

Sans date. *Annales médico-chirurgicales françaises et étrangères*. In-8°, 44 p. Paris, imp. Lanier. Bureaux, 14, rue Séguier. Abonnements : un an, 6 fr. Le numéro, 60 centimes. Paraît le 5 de chaque mois.

La Gaule, journal littéraire et théâtral paraissant le 1er et le 15 de chaque mois. In-4°, 12 p. à 2 col. Paris, imp. Chabridon. Bureaux, 20, rue de la Sorbonne. Abonnements : un an, 5 fr.; 6 mois, 3 fr. 50. Le numéro, 25 centimes.

Gutenberg-Écho. In-32, 16 p. à 2 col. Paris, imp. Blot. Bureaux, 7, rue Bleue.



LE LIVRE DEVANT LES TRIBUNAUX

— Procès de presse, de propriété littéraire et de librairie —

L' « Édition nationale » des œuvres de Victor Hugo.

L'édition nationale des œuvres de Victor Hugo va-t-elle réellement donner lieu à un procès, ou ne faut-il voir dans l'entrefilet ci-joint, publié par plusieurs journaux, qu'une habile réclame ?

« On affirme que la famille de Mlle de Sombreuil va faire un procès aux éditeurs pour une cause assez futile.

« On sait que dans les *Odes et Ballades* du maître se trouve une pièce remarquable : *la Mort de Mlle de Sombreuil*, qui contient ces quatre vers :

> Elle est avec ses sœurs, anges purs et charmants,
> Les vierges qui jadis, sur les croix attachées,
> Ou, comme au sein des fleurs, sur des brasiers couchées,
> S'endormirent dans les tourments.

« M. Gervex, le jeune et déjà célèbre artiste, s'inspirant de ces quatre vers, a représenté une jeune fille, nue, et attachée à la croix.

« La famille, dit-on, exigerait que la gravure fût supprimée. Personne cependant n'ira supposer que c'est là le portrait de Mlle de Sombreuil. »

L'imprimeur-éditeur-gérant : A. QUANTIN.

Publications du Bibliophile Jacob
(PAUL LACROIX)

dont nous avons acquis les derniers exemplaires :

I

HISTOIRES COMIQUES
MYSTIFICATEURS ET MYSTIFIÉS

Origines de la mystification, les Repas de Grimod de la Reynière, les Déjeuners des mystificateurs du Palais-Royal, etc. 1875, *Dentu*. In-12, br., de 320 pages., 3 fr.; net. 1 fr. 75

II

Publications à petit nombre et numérotées faites par la **Librairie des Bibliophiles**. *Impressions de luxe sur papiers de choix faites par* **D. JOUAUST**.

MÉLANGES BIBLIOGRAPHIQUES

Essai historique sur la Reliure en France depuis le XVIe siècle. — Projet d'une nouvelle édition de la Bibliothèque historique de la France du P. Lelong et de Fontette. — La Collection Jabach (amateur du XVIIe siècle). — Les Autographes (du Masque de fer, de Mme de Sévigné, Boileau, Bossuet, Lavoisier, le marquis de Sade, Piron, Restif de la Bretonne, Voltaire, Crébillon, Buffon, Beaumarchais, etc. — Faux autographes de Rabelais, Molière), etc., etc. 1871. In-8 de 284 pages, tiré à 300 exemplaires numérotés, sur papier vergé de Hollande, **10** fr.; net.. **6** fr.

Trésor des Pièces rares et curieuses
Relatives à l'Histoire de Russie

Offertes aux bibliophiles russes par P. L. Jacob, bibliophile.

Tiré à 150 exempl. numérotés (120 sur papier de Hollande, 15 sur Chine, 15 sur Whatman)

1° Brieve description de la Poloigne (Lithuanie, Samogétie, Russie et Moscovie), par Sébastien Munster. Prix, 12 fr.; net.. 7 fr.

2° Journal inédit de l'ambassade de Pierre Potemkin en France, pendant l'année 1668, rédigé par M. de Saint-Laurent. Prix net.. 6 fr.

3° Deux lettres inédites de l'impératrice Catherine II à Stanislas Poniatowski, publ. pour la première fois d'après les originaux par P. L. Jacob, bibliophile. Prix, 4 fr.; net.. 2 fr. 50

.... Dans ces lettres intimes, son esprit y brille, son caractère s'y accuse, ses vues politiques y sont indiquées, les circonstances de son avènement au trône s'y trouvent retracées avec autant de sincérité que d'exactitude. Chaque ligne nous peint non seulement la czarine qui commence à régner, mais encore la femme avec ses passions et ses entraînements.......

La collection complète des 3 vol.: *Papier de Hollande*, 22 fr.; net, 12 fr.; *Papier de Chine*, 44 fr.; net, 22 fr.; *Papier Whatman*, 44 fr.; net, 28 fr.

Nous n'avons qu'un très petit nombre d'exemplaires de ces divers ouvrages. -- Nous en sommes seuls possesseurs, et ils ne figurent plus au catalogue de leurs éditeurs.

Nous nous réservons de vendre, à une époque ultérieure, au prix marqué et sans remise tous ces ouvrages.

L'imprimeur-éditeur-gérant : A. QUANTIN.